MERCURE SUISSE, OU RECUEIL DE Nouvelles Hiſtoriques, Politiques, Literaires & Curieuſes.

JANVIER 1735.

A NEUFCHATEL,

Chez JONAS GEORGE GALANDRE & FILS,
M D C C X X X V.

Avec Aprobation.

AVIS.

L'Adreſſe du Mercure Suiſſe, eſt au Sr Daniel Wavre a Neuchatel. On eſt prie de lui adreſſer franco les Pieces que l'on ſouhaitera d'y faire inſerer, ſans quoi elles reſteront au rebut. Le Prix eſt Cinq Livres tournois par annee pris en cette Ville, ou Quatre L dix ſols argent courant de Geneve, & Cinq Livres dix ſols monnoie de Berne rendus franco dans toutes les Villes de Suiſſe. On pourra ſouſcrire pour ce Journal dans les Bureaux des Poſtes & chez les Perſonnes ci apres indiquees

A Zurich Mrs Orrel & C Imp
A Berne Mrs. Gottſchal & Comp. Lib
A Lucerne Mr. Göldlin au Cheval blanc.
A Bâle au Bureau des Poſtes & au Bureau d'Ad
A Fribourg Mr. Fontaine.
A Soleure Mrs Joſeph Schmidt & Comp.
A Schafouſe Mrs Jean & Alexandre Hurter
A St. Gal Mrs Dan Hogger
A Lauſanne Mr Martin Lib
A Morges Mrs les freres Blanchenai
A Nion Mr le Châtel Feuillet
A Vevai Mr Rouſſatier.
A Yverdun Mr. De Miere
A Neuchâtel Mr. Boive Lib.
A Geneve Mr Gabriel Aubert
A Paris Mr: Etien. Ganeau Libraire.
A Lion Mr Rigolet Libr.
A Marſeille Mr Jerſin
A Dijon Mrs Dioque & Tiſſant
A Beſançon Mr Chermet Lib.
A Salins Mr Vuillard
A Pontarlier Mr Parguez le C
A Arbois Mr. Gratin Dir d. P
A Strasbourg Mr. Dulſecker le Fils Libr.
A Nanci Mr Antoine Lib
A Franckfort Mr. François Varrentrap Lib.
A Leipzig Mr. Gleditſch Lib
A Ratisbonne au Bur. des P.
A Vienne Mrs Lehman & Monath
A Augsbourg Mrs Schletter & Happach.
A Ulme Mrs. Barthelemi & Fils
A Nuremberg Mrs Paul & I G Loettner.
A Berlin Mr Du Sarrat Lib
A Amſterdam Mr. Jaques Desbordes Lib.
A Londres Mrs. Gaſſe Prevoſt & Comp.
A Rome Mr. Dubuiſſon Recev des Poſtes de F.
A Genes Mr. Regni Direct des Poſtes
A Milan au Bureau des Poſt.
A Pavie Mrs. les Frer. Guidotti
A Turin Mrs. Succarel & Toloſan au Bureau des P
A Veniſe Mr. Bonhomo Algarotti.

AUX MAGNIFIQUES, ILLUSTRES, HAUTS, PUISSANS ET SOUVERAINS SEIGNEURS.

MESSEIGNEURS LES BOURGMAITRES, PROCONSULS, GRAND-OECONOME ET SENATEURS DE LA TRES FLORISSANTE VILLE ET REPUBLIQUE DE

ZURICH.

MAGNIFIQUES, TRES PUISSANS ET TRES ILLUSTRES SEIGNEURS.

LOrs que nous entreprîmes en Decembre 1732. de donner au Public un Recueïl

de Nouvelles Hiſtoriques & Literaires, ſous le Titre de Mercure Suiſſe ; *nôtre principal Objet étoit de rechercher avec ſoin tout ce qui pouvoit tendre à illuſtrer nôtre* Patrie, *& à faire connoître aux Etrangers que la* SUISSE *a produit de tout tems des Savans très diſtinguez en tout genre de Literature.*

*Dans cette vuë nous formâmes le deſſein de donner des Fragmens de l'*Hiſtoire Literaire *de chaque Canton, & nous invitames les Savans à nous fournir des Matériaux propres à remplir ce Projet. Ils ont eu la complaiſance de ſe prêter à nos requiſitions, & ils nous ont mis par là en état de commencer la tâche que nous nous ſommes impoſée.*

Il eſt très naturel, MAGNIFIQUES ET SOUVERAINS SEIGNEURS, *de placer à la tête de cet Abregé Hiſtorique de Literature, la Fondation du* COLLEGE CAROLIN, *qui eſt l'Origine de Vôtre floriſſante* ACADEMIE, *& les Grands Hommes que la Ville de* ZURICH *a produit de tout tems & en ſi grand nombre. Cette diſtinction eſt duë à* VOTRE TRES ILLUSTRE REPUBLIQUE *par pluſieurs endroits ; mais principalement par*

MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES HISTORIQUES, POLITIQUES, LITERAIRES ET CURIEUSES.

JANVIER 1735.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

ALLEMAGNE.

VIENNE. L'Année que nous venons de finir a produit des Evénemens ſi remarquables & ſi interreſſans, qu'ils vivront toûjours dans l'Hiſtoire. Quoi que la Fortune n'ait pas ſécondé les Armes de S. M. I. on peut dire cependant que nos Troupes ont fait paroitre beaucoup de bravou-

par la Gloire qu'Elle s'eſt aquiſe en favoriſant toûjours les Sciences *& les* Beaux Arts, *& par le Rang qu'Elle tient dans le* LOUABLE CORPS HELVETIQUE ; *à la ſuite duquel Elle eſt glorieuſement placée.*

Nous commençons donc, MAGNIFIQUES, HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS, *avec l'année* 1735. *à donner dans nôtre* Journal *des Fragmens de l'Hiſtoire Literaire de Vôtre* LOUABLE CANTON, *depuis les tems les plus reculez juſques à la* Reformation. *Nous les continuërons dans les Mois ſuivans & nous les pouſſerons juſques à nôtre Siécle. Alors ſeulement nous entrerons dans les tems qui ont le plus illuſtré la Ville de* ZURICH *par les Hommes célèbres qu'Elle a produit. A meſure que nous avancerons, nous marcherons, dans des Chemins moins tenèbreux. Mais ces tems lumineux où la Science brille de tous côtez, nous préſentent un autre Ecüeïl. Etonnez par la richeſſe du Sujet, nous craignons de ne pouvoir en ſoutenir la Dignité. Nos bonnes intentions cependant, nous font eſpérer quelque indulgence de la part de nos Lecteurs ; & nous oſons nous flater qu'ils recevront favorablement le* Craïon *imparfait & la legére* Ebauche *que*

nous donnerons ſur une Matière ſi conſidérable en elle même, & qui intereſſe ſi fort l'honneur de la Nation. Peut être que nos foibles éforts donneront de l'émulation aux habiles Plumes *de la* Suiſſe, *& les engageront à entrer avec plus de ſuccès dans cette vaſte & brillante Carriére.*

Les Arts & les Sciences ont toûjours trouvé en VOS EXCELLENCES *des Genereux Protecteurs. On les voit fleurir dans Vôtre Ville & dans Vôtre* CANTON. *C'eſt par l'établiſſement de tant de belles Manufactures, & par la Police & l'Ordre admirable que Vous y faites obſerver, que les Richeſſes & l'Abondance règnent dans Vôtre Etat. Véritables* PERES *de la* PATRIE; *Vous êtes principalement ocupez du ſoin de conſerver & d'augmenter la bonne Harmonie, la Tranquilité, le Bonheur & la Gloire de tout le* CORPS HELVETIQUE, *& dans toutes les ocaſions* VOS EXCELLENCES *donnent des preuves de ces nobles & grands Sentimens. Ces conſiderations nous perſuadent,* MAGNIFIQUES ET PUISSANS SEIGNEURS, *que Vous ne déſaprouverez pas la reſpectueuſe liberté que nous prenons, de Vous conſacrer les prémices de nôtre* Abrègé

Literai-

Literaire, *& de reclamer, au commencement de cette Année, la Puiſſante Protection de* VOS EXCELLENCES, *en faveur d'un* Journal Helvétique, *que nous avons la ſatisfaction de voir ſe répandre dans la* Suiſſe *& dans les* Païs Etrangers, *& qui en particulier eſt honoré de la bienveïllance de pluſieurs Savans de Vôtre Ville. Et bien que nous reconnoiſſions que nôtre Vol ſoit des plus audacieux; la Generoſité de* VOS EXCELLENCES, *leur Amour pour la Patrie, les gracieuſes diſpoſitions où Elles ſont envers les Sujets de nôtre Etat, & la ſincérité de nos intentions, nous raſſûrent & nous font eſpérer qu'Elles daigneront enviſager avec Bonté nôtre humble démarche.*

Nous nous eſtimerions infiniment heureux, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, *& nous aurions lieu de nous promettre le ſuccès le plus favorable, ſi nous pouvions obtenir l'approbation de* VOS EXCELLENCES. *Combien nous ſeroit elle glorieuſe! Quel puiſſant motif pour nous encourager dans nôtre travail! Et quel plus sûr moïen pourrions nous choiſir pour lui donner un relief conſiderable parmi les Savans de tous les Païs!*

Permet-

Permettez nous auſſi, MAGNIFIQUES SEIGNEURS, *de Vous préſenter la ſincerité de nos Vœux. Que le Ciel répande de plus en plus ſes faveurs diſtinguées ſur tout le* CORPS HELVETIQUE *en general, & ſur le* LOUABLE CANTON *de* ZURICH *en particulier ! Qu'il conſerve précieuſement tous les* MEMBRES *de* VOTRE MAGNIFIQUE SENAT *& tous les* ILLUSTRES MAGISTRATS *de* VOTRE PUISSANTE REPUBLIQUE ! *Puiſſent-ils long-tems la gouverner avec cette Sageſſe qui fait la Tranquilité & le Bonheur des Peuples ! Puiſſent* VOS EXCELLENCES *être toûjours des Modèles de la véritable Gloire des Souverains ! Que l'Amour des* Sciences *&* Arts ; *que la Candeur & la bonne Foi Helvétique ; que la Pieté & la Religion continuënt toûjours à Vous rendre l'un des plus heureux Peuples du Monde ! Veuïlle le* ROI *des* ROIS *tranſmettre à la Poſterité la plus reculée, ces Biens précieux & la Gloire dont Vôtre* ETAT *jouït ſi heureuſement !*

Recevez, MAGNIFIQUES ET TRES PUISSANS SEIGNEURS, *l'hommage, que nous oſons Vous ofrir ; Il part d'un dévouëment très reſpectueux & de la profonde Veneration*

neration avec laquelle nous avons l'honneur d'être

MAGNIFIQUES, TRES-PUISSANS, ET TRES-ILLUSTRES SEIGNEURS.

DE VOS EXCELLENCES,

Neûchâtel 31. Janvier 1735. *Les très-humbles, très-soumis & très obéïſſans Serviteurs.*

LES EDITEURS DES NOUV. HISTOR. POL. ET LITERAIRES.

MERCURE SUISSE,

O U

RECUEIL DE NOUVELLES HISTORIQUES, POLITIQUES, LITERAIRES ET CURIEUSES.

JANVIER 1735.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

ALLEMAGNE.

VIENNE. L'Année que nous venons de finir a produit des Evénemens ſi remarquables & ſi interreſſans, qu'ils vivront toûjours dans l'Hiſtoire. Quoi que la Fortune n'ait pas ſécondé les Armes de S. M. I. on peut dire cependant que nos Troupes ont fait paroitre beaucoup de bravou-

re & nos Oficiers Generaux une valeur & une prudence conſommée. Le Prince EUGENE, à la verité n'a pas pû empêcher la Priſe de *Philipsbourg*, ni forcer les Retranchemens de l'Armée Françoiſe, qui lui étoit de beaucoup ſupérieure; mais ce grand General a fait voir ſon habileté, en arrêtant les progrès de ces Troupes Victorieuſes, & en les empêchant de rien entreprendre de conſiderable le reſte de la Campagne. Le General Comte de MERCI, le Prince LOUIS DE WIRTEMBERG, & d'autres Oficiers Generaux ſont morts en Italie dans le Lit d'honneur, après s'être aquis une Gloire immortelle. Nonobſtant la perte de la Bataille de *Parme*, l'Armée Impériale s'eſt rétablie; & Elle a toûjours fait tête à celle des Alliez. Le General Comte de KONIGSEGG a fait paroitre ſa Capacité dans l'Art Militaire, & une Valeur extraordinaire au Paſſage de la *Secchia*, à l'ataque du Camp des *Alliez*, à la Bataille de *Guaſtalla* & même dans ſa retraite après la perte de cette Bataille. La Levée du Siege de la *Mirandole* & toutes les autres Operations de la Campagne, quoi que malheureuſes pour l'EMPEREUR, ne laiſſent pas de faire honneur à la bravoure des Oficiers & des Troupes de S. M. I.

Mais ſi la Guerre eſt un mal, même pour les Troupes Victorieuſes; à combien plus forte raiſon, doit elle être enviſagée ſur ce

pié par les Peuples qui en ſont le Théatre, & qui en reſſentent toutes les horreurs, comme l'ont éprouvé cette année les Etats de l'*Empereur* ou de l'*Empire*, en *Allemagne* & en *Italie*. Combien n'auroit-on pas évité de ſang & de Carnage, ſi on avoit pû s'acorder pour la Succeſſion au *Trône* de *Pologne* ! Combien n'éviteroit-on pas encore de déſolations & de Maux, ſi on laiſſoit aux *Polonois* ſeuls la liberté de placer la Couronne ſur la Tête du Prince qu'ils jugeroient à propos, ſuivant les Conſtitutions de leur République ! Il paroit que ce ſera toûjours là le plus grand Obſtacle à la *Paix* ſi ardemment deſirée. DIEU veuille la renvoier ſur la Terre, & arrêter les fureurs d'un Flaure, qui menace encore cette année, la plus grande partie de l'*Europe*.

On continuë toutes les diſpoſitions néceſſaires, pour pouſſer la Guerre avec vigueur la Campagne prochaine. On aſſûre que nôtre *Armée* ſur le *Rhin*, ſera renforcée de 10. *mille Pruſſiens*, 6. *mille Saxons*, 6. *mille Danois*, 6. *mille Hanovriens*, & que les Contingents des Princes ſeront pareillement augmentez. Le Miniſtère eſt auſſi fort occupé aux moïens de renforcer l'*Armée d'Italie* & de la pourvoir de tout ce qui eſt néceſſaire : On doit y envoïer 20. Mille Hommes, pour la mettre en ſituation de commencer de bonne heure la

Campagne prochaine & de pénétrer dans le *Milanois*.

Les *Etats de Sileſie*, tinrent le Mois paſſé leurs Séances à *Breslau*, & ils acordérent à S. M. I. 1. *Million* 333. *Mille* 333. *Florins* pour le Subſide ordinaire, 866. *Mille* 666. *Florins* pour l'extraordinaire ; 100. *mille Florins* pour la Chambre des Finances, & 30. *mille Florins* pour les Fortifications, outre les Subſides ordinaires pour les Fortifications du *Grand Glogau* & *Jablunkau* &c. Ils ont auſſi acordé 4352. Hommes de Recruës, 870. Chevaux de Remonte pour les Cuiraſſiers, & 450. pour les Dragons.

Le Mois dernier on publia une *Ordonnance* de l'*Empereur* pour la levée de la *Taxe* ſur les Biens réels, ſuivant laquelle tous ceux qui poſſédent un Revenu de 50. *Florins* & au deſſus, en doivent paier le *Dixiéme Denier* à la *Caiſſe Impériale*. M. *Doxat* Major General & Colonel Ingénieur, étant de retour de *Suiſſe*, a raporté des Remiſes pour un *Million de Florins*, qu'il a négocié pour le Service de S. M. I. On cherche de tous côtez à ſe procurer les fonds néceſſaires, pour ſoutenir les dépenſes de la Guerre pendant la Campagne prochaine. On reçoit ſucceſſivement les ſommes qui ont été négociées à *Londres* & *Amſterdam*, & l'on aſſûre que la Négociation avec le *Roi* de *Portugal*, pour un prêt conſiderable, eſt deja fort avancée.

L'*Empereur* a donné ordre par un Reſcrit à ſes Miniſtres à la Diette de *Ratisbonne*, de répréſenter aux Etats de l'Empire dans les termes les plus forts, combien il importe au Bien de la Patrie, que les Etats reſpectifs fourniſſent ſans délai ce qu'ils doivent encore des *Trente Mois Romains* acordez. Ces Miniſtres ont ordre de s'adreſſer particuliérement aux Princes Directeurs, pour les exhorter à obliger par voïe d'exécution les Membres de leurs Cercles, à païer au plûtôt leur *quote part* de ces *Trente Mois Romains*. L'Empereur s'eſt plaint auſſi à la Diette de ce que l'*Electeur de Cologne* avoit envoïé un Détachement ſur les Terres du Comte de *Plettenberg*, comme étant une Entrepriſe contraire aux Loix & Conſtitutions de l'*Empire*. L'Agent de S. A. E. en cette Ville, a eu ordre de ne pas fréquenter la Cour juſqu'à ce que S. M. I. ait eu ſatisfaction à ce ſujet. On en a auſſi donné part à l'Electeur de *Baviére*, afin de l'engager à s'interpoſer dans cette Afaire, & prévenir le haut reſſentiment de l'*Empereur*.

On a envoïé de nouveaux Ordres à *Trieſte*, pour mettre cette Place à l'abri de toute ſurpriſe, au cas que les Alliez entreprennent d'y faire une Décente, comme on prétend en avoir des Avis. S. M. I. a adreſſé des Lettres Réquiſitoires aux *Cercles* de *Suabe* & de *Franconie*, pour y permettre

l'Achât de 2100. Chevaux de remonte, pour les Régimens de *Caraffa* & du Duc *Ferdinand de Baviére*. On continuë à batre la Caiſſe dans tous les Fauxbourgs de cette Ville, pour la Levée des Recrüës. Le General Comte de *Seckendorf* eſt à *Maïence*, afin de preſſer les travaux que l'on fait aux Fortifications de cette Ville. On travaille auſſi ſans relache à celles de *Coblentz* & de *Rheinfels*.

Tous ces Préparatifs, loin de nous annoncer la Paix, font entrevoir au contraire la continuation d'une Guerre des plus animées, tant en *Allemagne*, qu'en *Italie*. Le Comte de *Kônigsegg* ariva le 8. de ce Mois venant de nôtre Armée de *Lombardie*. Ce General ſe rendit d'abord au Palais, où il eut l'honneur d'entretenir S. M. I. pendant près de deux heures ſur l'état préſent des Afaires en *Italie*. Il eut enſuite une Conference particuliére avec le Prince EUGENE. Le Duc de *Saxe-Hildbourghauſen* ariva pareillement le 25. On atend dans peu le Duc de *Wirtemberg* & quelques autres Generaux, pour aſſiſter à un Grand Conſeil qui doit ſe tenir ſur les Operations de la Campagne. Le Prince de *Lichtenſtein*, nommé Ambaſſadeur Extraordinaire à la Cour de *Berlin*, ſe diſpoſe à partir inceſſamment.

BERLIN. L'année derniére nous fournit divers

divers Evénemens remarquables & glorieux à S. M. P. On peut mettre dans ce Rang l'atention du *Miniſtère* à conſerver une exacte Neutralité dans les importantes Affaires qui diviſent l'*Europe*. Il paroit que les vuës de la *Cour* ont toûjours été de vivre dans une parfaite harmonie avec les Puiſſances qui ſont en Guerre, & même à tâcher de contribuër au rétabliſſement de la Paix. Ces Sentimens judicieux & équitables ſont d'autant plus dignes du ROI, que l'on voit viſiblement qu'Il ſacrifie au Bien public ſes Inclinations Guerriéres & Martiales. D'un côté, Il remplit avec exactitude ſes Engagemens envers ſes Alliez ; Il envoie ſon Contingent à l'Armée Impériale comme Prince de l'*Empire*. D'un autre côté Il acorde genereuſement une Retraite dans ſes Etats au ROI STANISLAS. Ce Prince perſécuté de la Fortune, trouve dans la Capitale du Roiaume de *Pruſſe* tous les Secours & toutes les Douceurs qu'il auroit pû eſpérer dans ſes propres Etats, lors qu'il en auroit été paiſible Poſſeſſeur. Cet Acte d'hoſpitalité ne ſera-t-il pas enviſagé dans tous les tems, comme une preuve certaine de l'Equité & de la Grandeur d'Ame de S. M. P. ?

Ce Monarque a parû auſſi très Grand dans la fâcheuſe Maladie dont il a été ataqué. Tous ſes fidèles Sujets trembloient pour les

Jours

Jours de leur Roi. Lui ſeul enviſageoit la Mort avec une réſignation & une fermeté digne d'un *Héros Chrétien* ; Il faiſoit travailler à ſon Tombeau ; Il conſoloit la REINE & la MAISON ROIALE dans les triſtes momens que ſa Situation leur donnoit ; & preſque dans le plus fort de ſa Maladie, il voulut qu'on célébrât à la Cour le Mariage de la Princeſſe DOROTHE'E SOPHIE, avec le Margrave de BRANDEBOURG SCHWEDT. Ses Douleurs ne lui faiſoient pas perdre de vuë le Soulagement de ſes Peuples & de tous ceux qui pouvoient être dans le beſoin. Pour prévenir la chéreté du *Grain*, dont on étoit menacé par la mauvaiſe recolte, Il donna ordre d'ouvrir ſes Magazins ; ce qui fit baiſſer & fixer le prix des Grains à la grande ſatisfaction des Sujets de S. M. Les Etrangers qui avoient eu le malheur d'echouër ſur ſes Côtes, reçûrent par ſes Ordres tous les Secours auxquels ils pouvoient s'atendre. Sa *Pieté* & ſa *Religion* ont auſſi parû avec beaucoup d'éclat durant ſa Maladie ; de même que ſa Bénéficence & ſa Charité envers les Pauvres, ſur tout par le Don de *Cent Mille Ecus* que S. M. a fait à l'*Hôtel de Charité*. Tant de Vertus ſembloient demander au Ciel le rétabliſſement & la Conſervation de ce *Monarque* : Auſſi la Providence a-t-elle daigné les acorder aux Vœux de ſes fidèles Sujets.

Sur

Sur la fin du Mois paſſé, le Marquis de *la Chetardie*, Miniſtre de France, s'étant rendu à *Potsdam*, eût l'honneur de préſenter au Roi les Marquis *de la Luzerne*, de *Bellefonds* & *de Briqueville*, qui étoient du nombre des *Oficiers François* que l'on avoit conduits en *Ruſſie*. S. M. les entretint quelque tems & les reçût très gracieuſement. Ils virent la parade du Régiment du Roi, qui eſt le plus beau Corps qu'il y ait en *Europe*. Ils dînérent enſuite avec le Duc de *Holſtein*, le Prince *Leopold d'Anhalt* & les Oficiers du Regiment. Après avoir ſéjourné 7. à 8. jours en cette Ville, ces *Oficiers François* ont pris la Route de la *Hollande* pour ſe rendre à *Paris*, très ſatisfaits du bon acueil qu'ils ont reçû.

Le Roi ſortit le 23. du paſſé pour la prémiére fois : S. M. étoit en Chaiſe, & Elle ſe promena pendant une heure & demie ; Cette Promenade lui aïant fait beaucoup de bien ; Elle la réitera le 27. Depuis lors S. M. reſſentit une legére ataque de Goute, qui n'eût cependant pas des ſuites facheuſes. Le 1er Jour de l'Année, le PRINCE ROIAL qui étoit en cette Ville à cauſe de l'indiſpoſition de la PRINCESSE ROIALE ſon Epouſe, ataquée d'une Fiévre tiérce, ſe rendit à *Potsdam* pour y complimenter S. M. à l'ocaſion du renouvellement de l'année.

Le 16. du Cour. le Baron de *Ginckel* Envoïé Extraor-

traordinaire des ETATS GENERAUX ſe rendit à *Potsdam* pour remettre à S. M. une Lettre de Congratulation de L. H. P. ſur le Mariage de la Princeſſe ſa Fille avec le *Margrave de Schwedt*. Le ROI commença vers le milieu du Mois à monter à Cheval, & ſa ſanté ſe rafermiſſant de jour en jour, cette Capitale a eu enfin la conſolation d'y voir ariver S. M. le 21. aſſez bien rétablie.

Il étoit ſurvenu quelques diferents entre cette *Cour* & celle de *Dannemarck*, par raport au Commerce de la Ville de *Hambourg*; mais on eſt ſur le point de les voir terminer à l'amiable.

POLOGNE.

VARSOVIE. L'année derniére a été des plus funeſtes à la *Pologne*. Cette *République* s'eſt vuë ravagée par les Etrangers & par ſes propres Enfans; Elle a été expoſée à toutes les horreurs de la Guerre & des Diviſions Domeſtiques. Il vaut beaucoup mieux tirer le Rideau ſur tout ce qui s'y eſt paſſé, que de récapituler des Faits, qui ne pourroient produirent que des Idées triſtes dans l'Eſprit de nos Lecteurs; ainſi nous continuerons ſimplement la narration de ce quï eſt arrivé depuis nôtre Journal de Décembre, qui a fait la Cloture de 1734.

Nous

Nous avions laiſſé le ROI AUGUSTE à *Varſovie*, occupé des moïens de rétablir la tranquilité dans le Roïaume de *Pologne*. Les Senateurs aiant eu pluſieurs Conferences le Mois paſſé avec Mr. *Keiſerling* Miniſtre de *Ruſſie*, & les Miniſtres de Saxe, ſur les moiens de fournir de la maniére la moins onereuſe au Roïaume, les Vivres & les Fourages néceſſaires pour la ſubſiſtance des Troupes Ruſſiennes & Saxonnes; On nomma des Commiſſaires pour prendre un état de ce que les Troupes *Saxonnes* ont déja levé dans les Palatinats reſpectifs; & on envoia ordre aux Troupes de ne rien exiger ſans la connoiſſance de ces Commiſſaires.

Le General *Laſci* partit de cette Ville dès les commencemens du Mois paſſé, pour aller joindre ſes Troupes dans le Palatinat de *Lublin*. Avant ſon départ il écrivit des Lettres Circulaires dans tous les Palatinats de la *Petite-Pologne*, pour exhorter les Gentilshommes & autres Habitans de ſe ſoumettre au ROI AUGUSTE dans l'eſpace de deux Mois, ſous peine, en cas de refus, d'être traitez comme Rebelles. Mr. *Keiſerling* Miniſtre Plénipotentiaire de *Ruſſie* a auſſi répandu un Manifeſte dans le même Objet.

Le General *Sagreski* eſt avec ſon Détachement dans le Palatinat de *Siradie*. Mr. *Rzewski* Regimentaire de la Couronne & le

le General Ruſſien *Baskmatow*, ſe ſont rendus dans le Palatinat de *Cracovie*.

Le 13. les Députez des Palatinats de *Brſiesc* & d'*Inowladislavie*, eurent Audience du Roi & priérent S. M. de convoquer au plûtôt la *Diette generale de Pacification*. L'Evêque de *Cujavie* leur répondit au nom du Roi, & les aſſûra que S. M. convoqueroit cett *Diette*, dès qu'on auroit rétabli la tranquilité dans les Palatinats reſpectifs du Roïaume.

Le 14. la Conféderation generale en faveur du Roi s'aſſembla au Château, & délibera ſur diverſes Afaires importantes, tendantes à rétablir la Tranquilité publique. Le 15. les Nonces du Palatinat de *Plocko*, aiant eu Audience de S. M. pour la complimenter ſur ſon heureuſe arivée, ils firent à cette ocaſion un très beau Diſcours, dans lequel entr'autres, ils répréſentérent au *Roi* les dommages que leur Palatinat ſoufroit par les Continuelles Marches & Contre-marches des Toupes Etrangéres; & ils en prirent ocaſion de ſuplier S. M. de donner ſes Ordres pour que ces Troupes ſe retiraſſent de leur Diſtrict, & qu'ils fuſſent exemts des Contributions que l'on continuë d'exiger pour la Subſiſtance de ces Troupes. On leur repondit au Nom du Roi, que S. M. ſeroit atentive à leur acorder tout le ſoulagement poſſible, & qu'en aten-

atendant, Elle les aſſûroit de ſa Protection. Ces *Députez* prêtérent enſuite Serment de fidélité entre les Mains du Roi. Le Prince *Wisnowieski*, Grand Chancelier & Régimentaire de *Lithuanie* ariva ici ce même jour, avec la Princeſſe ſon Epouſe ; demême que Mr. *Oginski*, Palatin de *Trock*, & Mr. *Sapieha*, General de l'Artillerie de *Lithuanie*. Le Comte *Poniatowski*, & divers autres Seigneurs, arivérent auſſi les jours ſuivans de *Dantzig*. Ces Palatins & autres Perſonnes de Conſideration, eurent l'honneur de diner le 19. avec S. M.

Voici le précis des *Univerſaux*, ou Lettres Circulaires, que le Roi AUGUSTE a fait publier en cette Ville & dans les Palatinats, pour la tenuë d'un *Senatus Conſilium* ou Grand Conſeil, qui eſt fixé au 24. Janvier.

S. M. diſent ces Univerſaux, *ſenſible aux Marques évidentes de la Protection du* SEIGNEUR *qui l'a miſe & maintenuë juſqu'à préſent ſur le Trône, a crû que ſon premier devoir étoit d'en rendre au Ciel de très-humbles Actions de Grace. Elle regarde comme une preuve viſible de cette Protection, les aſſûrances données par les Puiſſances voiſines, & en particulier par l'Impératrice de Ruſſie ; de retirer ſes Troupes du Roïaume, auſſi-tôt que la République ſeroit pacifiée, comme auſſi de ne former aucune prétention ſur les Provinces du Roïaume de Pologne ;*

ſon

ſon unique but étant de voir la République, ſon Alliée, dans une entiére ſûreté de ſes Libertés, Droits & Immunitez. C'eſt aux Etats, dit-on, *à conſiderer mûrement ſi le mépris des Loix qui ouvre la porte à toutes les injuſtices, ſi les Diviſions inteſtines qui cauſent tant de maux, conviennent à la République; s'il ne convient pas mieux de mettre fin aux Malheurs précédents & obtenir l'évacuation des Troupes, en retabliſſant l'Union & la Confiance entre la Majeſté & la Liberté, & en acceptant la Paix que les Puiſſances voiſines ofrent; afin de remettre par là le Roïaume dans ſa premiére félicité. S. M.*, continue-t-on, *à l'exemple du Roi ſon Pére, de glorieuſe mémoire, fera tous ſes éforts pour afermir la République dans cette felicité; ne cherchant d'autre gloire pendant ſon Règne, que le retabliſſement de la Paix & du bonheur public. S. M.* ajoute-t-on, *proteſte devant Dieu & devant tout l'Univers, & aſſure ſur ſa Parole Roïale, qu'Elle n'entreprendra jamais la moindre choſe contre la Religion Catholique, les Loix, les Libertez de la République, mais qu'Elle afermira leur ſûreté par toutes ſortes de moïens, déclarant qu'Elle ne cherche autre choſe qu'à méttre fin aux maux préſens, & à rétablir la Patrie dans la pleine jouïſſance de ſes Immunitez: Et afin de parvenir à un but ſi ſalutaire, S. M. indique au 24. Janvier 1735.*

l'Aſ-

l'Assemblée du Conseil, pour y concerter les mesures à prendre par raport à la tenuë de la future Diette de Pacification & y règler tout ce qui sera necessaire pour le rétablissement de la Tranquilité publique, invitant pour cet éfet les Senateurs & autres, de se rendre pour ce tems là à Varsovie, *& d'y aporter reciproquement des Conseils & Moïens Salutaires, afin de déraciner entiérement les miésintelligences intestines, les desunions & soupçons, & établir une bonne harmonie & confiance mutuelle entre les Etats de la République, & par conséquent une Tranquilité constante, tant au dedans entre les Citoïens, qu'au dehors avec les Puissances Voisines, &c.*

A Varsovie *le* 16. *Decembre* 1734.

AUGUSTE ROI.

Ces Universaux n'ont pû encore parvenir dans tous les Palatinats pour y être publiez, & l'on doute que cette Assemblée soit aussi nombreuse qu'on l'avoit d'abord crû; parce que les Troupes du Parti du ROI STANISLAS, qui se trouvent sur les Chemins, empêchent les *Sénateurs* de se rendre en cette Ville pour y assister. Les *Evêques* de *Cracovie*, & de *Plotsko*, & le Comte *Poniatowski*, ont écrit à reiterées fois au *Primat*, qui est toûjours à *Thorn*, pour l'engager à se rendre ici, afin d'assister au *Senatus Consilium*; mais ce Prélat est inébranlable & il

conſtamment toutes les Ofres qui lui ſont faites dans cet Objet. On agitera dans ce grand Conſeil uniquement des Matiéres relatives à la prochaine Diette generale de Pacification & au rétabliſſement de la Tranquilité du Roïaume.

D'abord après l'arivée du Comte *Bielinski*, *Maréchal* de la Couronne ; S. M. lui remit en Mains le *Baton* de Maréchal, & ce Seigneur fit publier au ſon des Trompettes, qu'il recommenceroit à exercer ici ſa Juriſdiction ordinaire. Il ſe tient de fréquentes Conférences au Château entre les Seigneurs *Polonois*, le Miniſtre de l'*Empereur*, celui de l'*Imperatrice de Ruſſie*, ceux de *Saxe* &c.

Le 7. de ce Mois on y délibera ſur la reſtitution à faire du Fort de *Wechſelmunde* à la Ville de *Dantzig*, propoſée par quelques Sénateurs, comme une choſe convenable dans la Conjoncture préſente. On y mit auſſi ſur le Tapis le Redreſſement des Griefs de Religion demandez par la Ville de *Thorn* ; mais cette Matiére rencontre bien des Dificultez, principalement à cauſe de la Demande que ces Députez font, que le fameux Décret de 1724. ſi préjudiciable à leur Ville, ſoit caſſé.

Le Tribunal de *Petrikau* doit être inceſſamment aſſemblé ; le Palatin de *Culm*, en qualité de *Maréchal* de ce Tribunal, doit

doit s'y rendre dans peu avec pluſieurs des Seigneurs qui ſont ici. On y a déja envoïé un Détachement de 200. Hommes des Gardes de la *Couronne* pour la ſûreté des Séances.

Le Roi *Auguſte* a envoié vers le milieu de ce Mois un Ambaſſadeur Extraordinaire à la *Porte Otomane* & un autre au *Cam des Tartares*. Mr. Moſrenski Tréſorier de la *Cour* a obtenu la diſpoſition des Biens apartenans au Comte *Oſſolinski*, Grand Tréſorier de la Couronne, qui s'eſt retiré auprès du Roi *Stanislas* à *Kónigsberg*, ainſi que nous l'avons dit.

Voila en gros la ſituation des Afaires du ROI AUGUSTE. Voïons d'un autre côté en quel état ſont celles du ROI STANISLAS.

Ce Prince qui a toûjours fait paroitre une Magnanimité & une Grandeur d'Ame admirable dans les plus grands Revers de la Fortune, continuë par ſes maniéres gracieuſes & par ſes Vertus Roiales à ſe concilier l'Amour & le Reſpect de tous ceux qui aprochent de ſa Perſonne. Il continuë ſa Réſidence au Château de *Kónigsberg*. Sa Cour eſt choiſie & nombreuſe. S. M. conférе ſouvent avec les Palatins atachez à ſon Parti : Elle a recû des Remiſes conſiderables, qui ont été diſtribuées, pour païer les Troupes *Polonoiſes* atachées à ſon ſervice, & pour faire de nouvelles Levées.

Ces Troupes, *dit-on*, ſeront emploiées à quelque Epédition importante dès que la Saiſon pourra le permettre. Le Roi ſort tous les jours vers le ſoir; & ſon Caroſſe eſt ordinairement environné de 10. ou 12. Oficiers prêts à ſe ſacrifier pour un Prince ſi digne de leur attachement. S. M. a recû dans les commencemens de ce Mois un *Bref* du PAPE dont Elle a parû trés ſatisfaite.

Le Comte de *Tarlo*, *Maréchal* de la *Confédération generale* en faveur du ROI STANISLAS, fit l'Ouverture de ſon *Tribunal* ſur la fin du Mois paſſé à *Proemislie*: Il s'y trouva nombre de *Conſeillers* & autres *Confédererez*; & on y reſolut de confiſquer tous les Biens de ceux qui ont pris le Parti du Roi *Auguſte*. La plûpart des Miniſtres nommez pour aller dans les COURS Etrangéres, s'y ſont rendus. Les diferens Corps de Troupes atachés au Roi *Stanislas*, nonobſtant la ſupériorité des *Ruſſiens* & des *Saxons*, ne laiſſent pas de les harceler de tems en tems. Il eſt vrai qu'ils reçoivent ſouvent des Echecs, & ſi l'on en croit les Nouvelles qui ſe débitent à *Varſovie*, le Régimentaire *Potoki* a été batu dans la *Volhinie*; mais cela demande confirmation.

En general les Troupes de l'un & de l'autre Parti continuënt à ravager ce pauvre

vre Roiaume. Les Vivres y ſont d'une chereté ſi extraordinaire, que la Famine commence à ſe faire ſentir en pluſieurs Endroits; & qu'il eſt à craindre que ſi de pareilles Déſolations continuënt, le Fleau de la Famine ne ſoit ſuivi de celui de la Peſte, à cauſe de la mauvaiſe nourriture dont le Peuple eſt obligé de ſe ſervir.

RUSSIE.

PETERSBOURG. Il auroit été à deſirer pour la tranquilité generale de l'*Europe* & pour celle de la *Nation Polonoiſe* en particulier, que L'IMPERATRICE de RUSSIE n'eut embraſſé aucun Parti par raport à l'Election d'un Roi en *Pologne*. L'entrée de ſes Troupes dans ce Roïaume, loin de rétablir le calme & la tranquilité dans le ſein de la *République*, y ont au contraire porté la déſolation & les ſuites funeſtes de la Guerre. Cette démarche a même allumé ce Flambeau fatal dans des *Etats*, qui ne prenoient aucun interêt aux Afaires de *Pologne*, & à qui il importoit fort peu que le Roi STANISLAS ou le Roi AUGUSTE fuſſent ſur le *Trône*. Si les *Puiſſances Etrangéres* n'avoient pas cherché à faire tomber la *Couronne* ſur le Prince qu'Elles vouloient favoriſer, & que les *Polonois* euſſent été libres dans leur Election; les Conſtitutions de la République n'au-

roient pas été violées, & le Repos & la Tranquilité de l'*Europe* ſubſiſteroient encore.

Il ſe pourroit bien que le rétabliſſement de l'un & de l'autre, & la Conſervation même de la Paix dans les Etats de *Ruſſie*, dépendroient du rapel de nos Troupes qui ſont en *Pologne*, puis qu'il y a longtems que nous ſommes menacez par la PORTE OTTOMANE. Quoi qu'il en ſoit la *Guerre* eſt un ſi grand Fleau, qu'il n'y a Perſonne qui ne doive demander au Ciel avec ardeur de mettre dans les Cœurs des Puiſſances Belligerantes les Sentimens pacifiques ſi néceſſaires pour la bonheur des Peuples.

On aſſûre que les Négociations de Mr. *De L'Eſtang*, Miniſtre de *France* en cette Cour, concernant la *Pologne*, ne ſont pas ſuivies d'un heureux ſuccès : S. M. Cz. perſiſtant toûjours à ſoutenir les interêts du Roi AUGUSTE, & à ne point vouloir retirer ſes Troupes que ce Prince ne ſoit paiſible Poſſeſſeur du Trône de *Pologne*.

Les *Députez* de la Ville de *Dantzig* doivent partir dans peu, ſans avoir obtenu aucun adouciſſement à la Capitulation concluë avec le General Comte de *Munich*. La Cour a même fait communiquer aux Miniſtres Etrangers, qui s'intereſſoient pour cette Ville, les raiſons qui la déterminent à ne lui acorder aucun rabais.

L'Ambaſſadeur de *Perſe*, qui ariva ici le

Mois

Mois dernier, a de fréquentes Conferences avec nos Miniſtres : Elles roulent, *dit-on*, ſur les moiens d'établir une Paix ſolide & ſtable entre les deux Empires, enſorte que châque Nation puiſſe en retirer de l'avantage. Il y a beaucoup d'aparence que la *Sublime Porte* ne verra pas ces Négociations de bon œil.

DANNEMARCK.

COPPENHAGUE. Ce qu'il y a eu de plus important en ce Roïaume l'année derniére, C'eſt l'Alliance avec la SUEDE, & les Demêlez ſurvenus entre S. M. & la Ville de *Hambourg*, qui ont manqué d'en ocaſionner d'autres avec S. M. *Pruſſienne*. Les Batimens pris ſur les *Hambourgeois* étoient au nombre de 7. Ils furent conduits à la Rade de cette Ville ; & S. M. en avoit même ordonné la Confiſcation ; mais les Miniſtres de l'*Empereur*, de la *Grande Bretagne* & de *Pruſſe*, aïant emploïez leurs bons Ofices, on a engagé la Ville de *Hambourg* à envoïer des Députez au *Roi* pour régler ces Dificultez, & on eſpére qu'elles le ſeront d'une maniére ſatisfaiſante, puis que ces mêmes Puiſſances continuënt de s'y intereſſer d'une façon particuliére. Ces Députez ſont le Sindic *Klepfker* & le Conſeiller

Rumpff, qui ſe ſont rendus en cette Ville vers le milieu de ce Mois.

Le Comte de *Kevenhuller*, Miniſtre de l'*Empereur* ſollicite la Cour de donner les Ordres néceſſaires, afin que les nouvelles Troupes qu'Elle fournit à S. M. I. puiſſent ſe mettre en marche vers la mi-Mars pour joindre à tems l'Armée du *Rhin*.

Les Troupes Françoiſes, qui compoſoient le reſtant des 3. Bataillons venant de *Ruſſie*, s'étans raſſemblées en cette Ville, au nombre d'environ 600. Hommes, mirent à la Voile ſur la fin du Mois dernier, pour retourner en *France*, à bord de deux Vaiſſeaux de Tranſport.

SUEDE.

STOCKOLM. L'Année derniére ne nous fournit aucun Evenement remarquable arivé dans le Roiaume de *Suède*. Les *Etats* y ont été aſſemblez pendant 7. Mois, & ils ſe ſéparérent ſeulement le 25. du Mois paſſé, ſans que le Public ſoit encore informé préciſément du Réſultat de cette Aſſemblée. On aſſûre cependant que l'on y a réſolu d'obſerver une exacte Neutralité dans la Conjoncture délicate des Troupes de l'*Europe*, & en particulier de ne point entrer dans les Démêlez de *Pologne*. La plûpart des Députez ſont partis pour retourner chés

chez eux, & le Roi a fait au Comte de *Leuwenhaup*, Maréchal, le Préſent ordinaire de 5000. Ecus,

Le Roi de DANNEMARCK, enſuite du nouveau Traité conclu entre les deux Couronnes, a fait remettre à S. M. par le Baron de *Sehefted* ſon *Miniſtre* en cette *Cour*, la Copie d'une Lettre du Roi de PRUSSE à S. M. *Danoiſe*, à l'ocaſion des Vaiſſeaux *Hambourgeois*, qui ont été arrêtez & conduits à *Coppenhague*. S. M. *Pruſſienne* ſe plaint dans cette Lettre en termes vifs & menaçans de la Priſe de ces *Vaiſſeaux*, ſur leſquels pluſieurs de ſes Sujets ſont intereſſez. Le Miniſtre *Danois* y a joint un Mémoire, pour juſtifier ſon *Principal*, & pour engager S. M. S. à emploier ſes bons Ofices, pour que la bonne Intelligence ſe retabliſſe entre ces deux Cours. Le Roi de SUEDE a d'abord fait écrire à ce ſujet au Roi de PRUSSE.

FRANCE.

PARIS. L'Année 1734. ſera mémorable dans l'*Hiſtoire de France*. Les Armes de S. M. T. C. triomphantes en *Allemagne* & en *Italie*, fourniront des Matériaux en abondance aux *Hiſtoriens*. Combien d'Evénemens interreſſans & glorieux ! La Priſe de *Philipsbourg*, à la vuë d'une Armée formidable,

dable, commandée par un General d'une expérience conſommée; Les Victoires remportées à *Parme* & à *Guaſtalla*, & tant d'autres Evénemens, où la Valeur des *Troupes Françoiſes* s'eſt ſignalée, & où la Gloire des Generaux & des Oficiers a parû avec le plus grand éclat. Tous ces Faits remarquables, que l'année paſſée nous a produits; ne manqueront pas d'être recueillis avec ſoin & de faire un des grands Ornemens du Règne de LOUIS XV. Mais ce qui ſervira de plus à immortaliſer ce Glorieux Règne; c'eſt la Moderation qui a ſuivi la Victoire; la Douceur & la Bonté avec laquelle on a traité les Vaincus; l'exacte Diciplne que l'on a eu ſoin d'obſerver, même en Pais Ennemi & dans ceux où l'on exigeoit des Contributions; les précautions ſages priſes dans l'intérieur du Roiaume, qui ont empêché les Peuples de s'apercevoir preſque que l'on fut en Guerre; la Pieté du ROI, des PASTEURS* & des *Troupeaux*, qui au milieu des Victoires, demandoient à DIEU, *non qu'il acheva d'exterminer les Nations Armées contr'eux; mais qu'il rendit à l'Europe la Paix que les Rois, que les Victoires, que le Monde ne ſauroient donner*; & enfin les Inclinations Pacifiques de ce *Monarque*, qui profitant des *Avis que Louïs*

* *Mandement de Mr. l'Evéque de Clermont Merc: de Decembre* 1734. *p.* 64.

Louïs XV. lui donna avant ſa Mort, préfére le bonheur de ſes Peuples au glorieux Titre de Conquérant, & ne demande pour Fruit de ſes Conquêtes qu'une Paix honorable.

Dans l'incertitude où l'on eſt de la Guerre ou de la Paix, la *Cour* fait tous les préparatifs néceſſaires pour la Campagne prochaine. Elle a envoié Ordre dans tous les Ports de Mer de travailler à l'équipement de la Flote, afin qu'elle puiſſe mettre en Mer auſſi-tôt que la Saiſon le permettra. Cette Flote ſera compoſée de 45. Vaiſſeaux.

Le 1. Jour de l'An, le Roi reçût les Complimens des *Princes* & *Princeſſes du Sang*, des *Miniſtres* Etrangers & de toute la *Cour*. S. M. tint le même jour un Chapitre de de *l'Ordre du St. Eſprit*, dans lequel le Comte De *Belle-Isle* fut reçû Chevalier de cet Ordre. Les Preuves du Marquis de *Perignan*, Neveu du Cardinal DE FLEURI, y furent admiſes, & le Roi lui envoia le Cordon bleu à *Montpellier*, où il étoit malade. Le Comte de *Rothembourg*, étant auſſi indiſpoſé, ne pût être reçû ce jour là Chevalier de l'Ordre.

Le Maréchal *De Noailles* ariva ici le 2. au ſoir, venant de l'Armée du *Rhin*, & le lendemain il ſe rendit à *Verſailles*, où l'on a tenu diverſes Conférences ſur les Opération de la Campagne prochaine. Le 8. il ſe tint auſſi un Conſeil ſur les Afaires de *Pologne*,

Pologne, dont on envoia le réſultat, par un Exprès dépêché le 9. à l'Abé *Langlois* qui eſt à *Kônigsberg*, près du ROI STANISLAS. Le Maréchal *De Coigni* ariva en cette Ville le 13. au ſoir, venant de l'Armée d'*Italie*, avec le Comte ſon Fils & le Duc de *Briſſac*, Meſtre de Camp de *Cavalerie*. Ce General fut le lendemain faire ſa Cour à *Verſailles*. Le Marquis de *St. Gilles*, Ambaſſadeur d'*Eſpagne* auprès des *Etats Generaux*, eut une Audience particuliére du ROI & de la REINE le 11. & fut enſuite diner chez M. le *Cardinal De Fleuri*.

Il a parû un Arrêt du Parlement qui ordonne de lacerer & bruler par l'Exécuteur de la Haute Juſtice, un Livre intitulé : *Les Princeſſes Malabares*, ou *le Célibat Philoſophique, Ouvrage interreſſant & curieux, avec des Notes Hiſtoriques & Critiques. A Andrinople chez Thomas Franco* 1734.

Le Régiment du *Roi*, vacant par la mort du Marquis *De Pezé*, a été donné au *Comte de* BIRON, Jeune Seigneur qui a fait paroitre une Valeur extraordinaire en *Italie* pendant la derniére Campagne. Celui de *Picardie*, qu'avoit obtenu depuis peu le Commandeur de *Vaſſé*, etant de nouveau devenu Vacant par ſa mort; le *Roi* en a donné l'agrément au Vidame De Mau-Vaſſé, ſon Frére, Meſtre de Camp de Cavalerie.

Le 15. le Roi ſigna le Contrat du Mariage du

du Comte de *Melun*, avec Mademoiſelle *De Melun* ſa Couſine, & la Célébration doit s'en faire dans peu. Ce Seigneur prend le Nom de Prince d'Epinoy.

Le Comte De *Waldegrave*, Ambaſſadeur du Roi de la *Grande Brétagne*, fut à *Verſailles* le 16. Il prit congé du Roi dans une Audience particuliére. Ce Seigneur partit en ſuite pour *Londres*, où il doit ſe trouver à l'Ouverture du Parlement, de même que le Comte d'*Eſſex*, Ambaſſadeur à *Turin*, qui a paſſé en cette Ville, allant pareillement en *Angleterre*.

On a reçû avis qu'un de nos Vaiſſeaux venant de *Copenhague*, aïant à bord 11. Compagnies du Régiment de *Blaiſois*, avoit eû le malheur d'échouër près de *Gravelines*, mais que tout l'Equipage s'étoit ſauvé, à l'exception d'un Aumonier & de 10. Soldats, qui ont été noiés. Les autres Troupes revenant de *Ruſſie*, ſont arrivées à *Breſt*. Le 17. de ce Mois, S. M. déclara le Duc De Biron, le Prince de Tingri, & M. De Puisegur, Maréchaux de *France*. Le Prince De *Tingri* a pris le nom de Maréchal De *Montmorenci*: Il commandera, *dit-on*, en *Flandres*. On aſſûre auſſi que le Maréchal d'*Aſfeldt*, aiant demandé au Roi la permiſſion de quitter le Service, à cauſe de ſes incomodités; S. M. a nommé le Maréchal De *Coigni* pour comman-

commander en Chef ſur le Rhin, & le Maréchal *De Noailles* doit le remplacer en *Italie*.

Le 27. le Marquis De Rafignan, Ambaſſadeur du ROI DE SARDAIGNE, ſe rendit à la *Cour*, & fit part à S. M. de la mort de la REINE DE SARDAIGNE. La *Cour* prendra le deuil pour 3. ſemaines, à l'ocaſion de cette mort Mad. la DUCHESSE DE BOURBON, Sœur de cette PRINCESSE, a reçû les Complimens de Condoleance à ce ſujet des PRINCES & PRINCESSES DU SANG & de toute la *Cour*.

Actions de la Compagnie des Indes 1387.

STRASBOURG. On continuë à faire de grands Magazins en *Alſace* & dans toutes les Places que nous ocupons le long du *Rhin*; principalement de Foin & d'Avoine; & l'on aſſûre que l'on ouvrira la Campagne de bonne heure avec une Armée de paſſé 100. Mille Hommes, qui ſera partagée en deux Corps. L'Artillerie qui eſt à *Spire* eſt très-conſiderable & on y a ſur tout aſſemblé quantité de Bombes.

Les *Impériaux* ont fortifié & garni de Troupes toutes les Avenuës de la *Forêt noire*, & ils ſe diſpoſent pareillement à entrer de bonne heure en Campagne. Ils preſſent extraordinairement les Fortications de *Maïence*,

ence, *Coblentz* & *Rheinfels*, parce qu'ils préſument que ces Places pourroient être ataquées.

On a découvert l'origine de la Maladie Epidémique qui règnoit parmi les Troupes & qui enlevoit beaucoup de Monde. On prétend qu'elle eſt ocaſionnée par des petits Vers qui ſe forment dans l'Eau & qui cauſent des Convulſions à ceux qui en boivent. On ſe ſert avec beaucoup de ſuccès contre cette Maladie du *Mercure* préparé, qui eſt, à ce qu'on aſſûre, un Remède ſpécifique. Depuis cette découverte & l'uſage de ce Remède, il meurt beaucoup moins de Monde. Il y a pareillement beaucoup de Malades parmi les Troupes Impériales.

Le 4. de ce Mois un Détachement de la Garniſon de *Philipsbourg* ſurprit le Poſte de Ketſch où il y avoit quelques *Huſſars Impériaux*, leſquels furent faits Priſonniers à l'exception d'un Caporal, qui alla porter l'alarme aux Poſtes voiſins. Les Troupes Impériales s'étant là deſſus miſes ſous les Armes, empêchérent les François de s'avancer juſques à *Schwetzingen*.

L'échange des Priſonniers aïant été règlé à *Raſtadt*, entre les Commiſſaires Impériaux & ceux du Roi, cet Echange ſe fit le 24. de ce Mois. Mr. *De Klinglin*, Prêteur Roïal de cette Ville s'eſt rendu à Manheim, & a remis à S. A. E. *Palatine* quelques Archi-

ves

ves que les François avoient transporté à *Strasbourg*, lors qu'il brûlèrent *Heidelberg*. sous le Règne de LOUIS XIV. Au reste les Troupes de part & d'autre se tiennent fort tranquiles dans leurs Quartiers.

GRANDE BRETAGNE.

LONDRES. La COUR BRITANIQUE a emploié conjointement avec les ETATS GENERAUX, la Voie des Négociations pendant l'Année derniére, pour rétablir la bonne harmonie entre les PUISSANCES BELLIGERANTES; mais leur *Médiation*, quoi qu'elle dût être d'un très grand poids, a été jusques ici infructueuse. Il est vrai que c'est un Ouvrage de la plus grande importance & que les HAUTS MEDIATEURS aquerroient une Gloire Immortelle s'ils pouvoient trouver les Moiens de concilier les Interêts des Princes divisez avant l'Ouverture de la Campagne prochaine, & rendre par là à l'*Europe* une Paix si desirable. Mais il est à craindre que l'on ne puisse parvenir sitôt à une fin aussi heureuse : Tout semble au contraire nous annoncer une Guerre plus alumée l'Année prochaine. L'EUROPE entiére est attentive sur les démarches de la NATION BRITANIQUE, sur l'Ouverture du PARLEMENT, sur la destination de sa Formidable *Flote*, & sur le Parti que S. M. B. pourroit

pourroit prendre dans la preſente Guerre, au cas que la Médiation fut infructuëuſe. Le tems ſeul peut nous inſtruire ſur tous ces Articles, & l'Année que nous commençons verra ſans doute éclore les plus grands Evénemens.

Le 5. de ce Mois Fête de *Noël* ſuivant le *vieux ſtile*, L. M. acompagnées du PRINCE de GALLES & des deux Princeſſes ainées, précédées des Hérauts d'Armes, & ſuivies des *Chevaliers* la *Jarretiere*, du *Chardon* & du *Bain*; ſe rendirent à la *Chapelle Roïale*, où Elles entendirent le *Sermon* & reçûrent la *Communion* des Mains de l'Evêque de *Durham*. Le 12. qui étoit le 1er jour de l'Année V.S. L. M. & toute la *Maiſon Roïale* reçurent à cette ocaſion les Complimens des Miniſtres d'Etat, des Miniſtres Etrangers, & des Seigneurs & Dames de la *Cour*. Ce même jour le Préſident & les Gouverneurs de l'Hôpital de CHRIST préſentérent au *Roi*, ſuivant la Coutume, les 40. Enfans de l'Ecole des Mathématiques, fondée par le ROI CHARLES II. & S. M. leur fit donner les Etrênes ordinaires.

Le Comte de *Waldegrave* Ambaſſadeur en *France*, Mr. *Walpole*, Ambaſſadeur à la *Haïe*, le Comte d'*Eſſex*, Ambaſſadeur à *Turin*, & le Colonel *Burges*, Réſident à *Veniſe*, ſont atendus en cette Ville, pour l'Ouverture du prochain PARLEMENT.

On équipe à *Chatham* le Vaiſſeau de Guerre le *Roïal Souverain*, & l'on dit que l'Amiral *Norris* y arborera ſon Pavillon, lors que la *Flote* mettra en Mer au Printems prochain.

Le Prêt de 250. *Mille Livres Sterlings* pour l'EMPEREUR a été règlé pour 9. ans à 7. pour cent par an : Les Souſcrivans en feront l'avance à la *Banque* en trois païemens, ſavoir en *Janvier*, *Fevrier* & *Mars*. Le Capital de ce Prêt ſera rembourſé après le terme de 6. années, en 5. Païemens de 50. *mille Livres Sterlings* châcun. Le Livre des Souſcriptions faites à ce ſujet aiant été fermé à la Banque le 13. on trouva qu'on avoit ſouſcrit 30. Mille Livres *Sterlings* plus que la Somme exigée. Le Comte de *Kinski*, Ambaſſadeur de l'*Empereur*, a depuis contracté pour cet excédent.

Le 17. Fête de l'*Epiphanie* V. S. le ROI, la REINE & toute la COUR avec les Chevaliers des trois Ordres, ſe rendirent à la Chapelle de *S. James*, où L. M. firent leur Dévotion. Le Roi ofrit ſur l'*Autel*, ſuivant la Coutume, de l'*Or*, de l'*Encens*, & de la *Mirrhe*.

Le *Colonel Armſtrong*, Inſpecteur General de l'Artillerie, eſt de retour de *Portsmouth* où il étoit allé viſiter les Fortifications & les Magazins de cette Forteresſe. Les Vaiſſeaux de Guerre le *Pembrock*, le *Buckingham*, le

le *Blenheim* & le *Cantorberi*, y ont beaucoup ſoufert de la Tempête & ſont conſiderablement endommagés. Beaucoup de Vaiſſeaux & de Barques ſur la *Tamiſe* ont coulé à fond par les Orages qu'il a fait. Pluſieurs Maiſons ont auſſi été renverſées en tout ou en partie & nombre de Perſonnes y ont même perdu la Vie. Il eſt pareillement arivé pendant ce Mois & ſur la fin du précédent divers naufrages dans nos Mers des plus triſtes, dans leſquels les Equipages de pluſieurs Vaiſſeaux ont miſerablement péri. La Nuit du 19. il y eut auſſi en cette Ville un Incendie, qui conſuma 40. Maiſons en 3. heures de tems.

Actions Banque 139. *&* 3. *quarts. Indes* 149. *Sud* 84. *&* 1. *quart. Annüitez* 106.

PAIS-BAS.

LA HAYE. L. H. P. perſiſtent toûjours à demeurer dans une exacte Neutralité. La Tranquilité de la Republique & les Avantages du Commerce ſont leur principal Objet. C'eſt ce qui leur donne un grand éloignement pour la Guerre, dans laquelle les ETATS GENERAUX n'entreront pas, ſuivant les aparences, qu'il n'y ait des raiſons plus fortes qui les y déterminent. Elles ont fait connoitre ces ſentimens à Mr. *Walpole*, Ambaſſadeur d'Angleterre, qui les preſſoit

de s'unir à S. M. B. & de ſe déclarer avec Elle, au cas que les Médiations fuſſent infructueuſes.

Le 9. de ce Mois Mr. *Luiſcius* Conſeiller Privé du Roi de Pruſſe, remit aux Etats Generaux ſes Lettres de Créance, en qualité d'Envoïé Extraordinaire de S. M. P.

Le 19. il y eut dans toute la *Hollande* un Ouragan terrible, qui renverſa les Cheminées, les Toits, & fit des dégâts conſiderables. Plus de 60. Vaiſſeaux qui étoient au *Texel* & à la *Brille* ont été emmenez ſur des Bancs de ſable, & pluſieurs coulez à fond. Nos Digues ont été auſſi fort endommagées.

ESPAGNE.

MADRID. Les Conquêtes les plus brillantes & les plus rapides ont ſuivi les Armes de S. M. C. pendant l'Année que nous venons de finir. Une Couronne placée ſur la tête de D. CARLOS, le Roiaume de *Naples* & une partie de celui de *Sicile*, ſoumis à ce Prince avec tant de facilité & de promtitude, ſeront toûjours des Evênemens très-remarquables dans l'Hiſtoire. S. M. Catholique aura encore une très grande part, l'année que nous commençons, aux Afaires de l'*Europe*. La Cour prend toutes les meſures néceſſaires pour ſoutenir les Conquê-

tes

res d'*Italie*, & pour achever de ſoumettre la *Sicile*. On travaille à l'augmentation de nôtre Flote, & à envoïer de nouvelles Troupes de ces côtez là, pour remplacer celles que l'on a fait paſſer en *Lombardie*.

La Nuit de Noël, le feu prit au Palais du *Roi* en cette Ville, avec tant de véhemence, qu'il fut preſqu'entiérement conſumé, ſans que l'on pût ſauver qu'une partie des Meubles les plus précieux.

L'Infante *Dona Marie Thereſe*, aïant été ataquée de la petite Verole ſur la fin du Mois dernier, la *Cour* quitta le Palais de *Buen-Retiro*, & ſe rendit au *Prado*, où Elle continuë ſon ſéjour. La petite Verole de cette Princeſſe a été fort heureuſe, & l'on aprend qu'elle eſt entiérement hors de danger, & qu'elle ſe rétablit de jour en jour. Le 7. l'Infant *Don Louïs* ſe trouvant ataqué d'une legére indiſpoſition, quitta le Palais du *Prado*, pour ſe rendre à celui de *Buen-Retiro* : Sa ſanté s'eſt entiérement rétablie par ce changement d'air.

On a reçû avis de *Lisbonne*, que la *Princeſſe* de *Breſil*, Fille de L. M. C. étoit heureuſement acouchée d'une *Princeſſe* ſur la fin du Mois paſſé.

ITALIE.

ROME. Le *St. Pére* a eu la douleur de

voir, l'Année derniére, la plus grande partie de l'*Italie*, fournir le Théatre le plus ſanglant de la Guerre. Sans parler des Siéges & des Rencontres; les Batailles de *Parme* & de *Guaſtalla*, & tout ce qui a précédé & ſuivi; tant de Villes & d'Etats qui ont changé de Maitres, particuliérement le *Milanois*, la *Lombardie*, les Roïaumes de *Naples* & de *Sicile*: Toutes ces grandes Révolutions rendront l'Epoque de 1734. des plus memorables dans l'*Hiſtoire*. Il eſt à craindre que l'Année que nous commençons ne ſoit encore des plus ſanglantes en ces Païs, & que la Campagne prochaine ne commence vivement & de très bonnes heure: Tou es les diſpoſitions des Troupes ſemblent nous l'annoncer. A peine même leur ardeur martiale a-t-elle pû être contenuë par les rigueurs de la Saiſon, & ſi on n'avoit pas eu la précaution de les faire cantonner, il y auroit eu diverſes Actions pendant l'Hiver. Les Etats du *St. Siége*, quoi qu'ils ne ſoïent pas en Guerre, n'ont pas laiſſé de ſoufrir du paſſage des Troupes & de leur Voiſinage. Il ſeroit fort à deſirer, que les Vœux que l'on forme pour la Paix, fuſſent exaucez & qu'il plût au Ciel de faire ceſſer le terrible Fleau de la Guerre.

Le General de *Montemar* ariva en cette Ville le 16. de ce Mois, & décendit avec toute ſa ſuite au Palais du Cardinal *Belluga*, qui

qui lui donna le lendemain un Dîner ſplendide, auquel furent invitez le Duc de St. *Aignan* Ambaſſadeur de France & les deux *Auditeurs de Rote Eſpagnols*. Ce General partit le même jour pour *Caſtel-Nuovo*.

Le 17. au matin, S. S. tint Conſiſtoire, & après avoir préconiſé deux nouveaux *Evéques*, nomma Cardinal le nouvel Archevêque de *Naples*, & déclara le Cardinal Alberoni Legat de *Ravenne*.

Le 18. la Princeſſe CLEMENTINE SOBIESKI, Epouſe du PRETENDANT mourut en cette Ville vers les 6. heures du ſoir, laiſſant le Prince ſon Epoux inconſolable de cette perte, & *Rome* dans un Deuïl Univerſel. Le PAPE a ordonné que ſa mort fut annoncée par le ſon de toutes les Cloches, & que l'on célébrât des Meſſes pour le repos de ſon Ame dans toutes les Egliſes, & les Chapelles. S. S. avoit fait travailler lors que cette Princeſſe étoit à l'agonie, à un Habit Roial, un Manteau d'Hermine, une Couronne d'argent doré & à d'autres Ornemens, dont on la revêtit, auſſi-tôt qu'Elle fut expirée : Elle fut enſuite expoſée ſur un Lit de Parade. Ses Obſéques faites aux dépens de la *Chambre Apoſtolique* ont été des plus magnifiques. Son Corps fut porté le 19. avec une Pompe Roiale dans l'Egliſe des *Sts. Apôtres* & expoſé ſur un ſuperbe *Catafalque*. Le 20. il

fut transporté dans la *Basilique de St. Pierre* où il a été inhumé à côté de MATHILDE, Reine d'*Italie*, Fille d'un *Empereur* de *Constantinople* & de CHRISTINE Reine de *Suède*. Cette Princesse étoit âgée de 32. ans & demi : Elle avoit épousé JAQUES STUARD, connu sous le nom de Prétendant, en 1719. de qui Elle a eu deux Princes, *Charles Edouard* né en 1720. & *Henri Benoit* né en 1725.

NAPLES. Le ROI CHARLES partit de cette Ville le 3. de ce Mois, pour se rendre en *Sicile*, acompagné des Gardes du Corps & d'un Détachement de 100. Dragons à Cheval. Il prend sa route par la Calabre. Le General Comte de *Montemar* partit aussi le 4. pour la *Lombardie*, où il commandera les Troupes *Espagnoles* que l'on y destine, dont partie sont en marche pour s'y rendre.

Le Duc *Barthelemi Corsini*, Neveu du *Pape*, qui avoit été nommé *Vice-Roi* de *Naples*, n'exercera pas les Fonctions de cette Charge. On attribuë sa révocation au mécontentement de la Cour d'*Espagne*, à l'ocasion de l'Archevêché de *Tolède*. Quoi qu'il en soit, c'est le Comte *De Charni*, qui est entré en Possession du Commandement, en l'absence du ROI. Ce Seigneur prêta le 5. de ce Mois, en présence du Corps de Ville & de tous les Membres du *Conseil*, le Serment de maintenir cette Capitale, & tout le Roïaume,

me, dans ſes Privilèges. Après les formalitez uſitées en pareilles ocaſions, il prit poſſeſſion de la Charge de *Lieutenant & Capitaine General* de ce *Roïaume*, conformément à la diſpoſition que S. M. en avoit faite avant ſon départ.

On a fait une Octave de Priéres publiques, avec expoſition du St. Sacrement dans l'Egliſe de St. *Laurent*, pour l'heureux Voiage du Roi *Charles*, & pour le ſuccés de ſes Deſſeins. Le *Corps de Ville*, y a aſſiſté en Cérémonie, & tous les Ordres Religieux s'y ſont trouvés, châcun à leur tour. Un Convoi conſiſtant en 13. Bataillons d'Infanterie, quelques Compagnies de Cavalerie & une quantité conſiderable d'Artillerie & autres Munitions de Guerre, partit la Nuit du 5. au 6. du *Port de Baïe*, ſous l'Eſcorte de pluſieurs Vaiſſeaux de Guerre, & fit Voile du côté de *Meſſine*, dont on preſſera vivement le Siége après l'arivée de S. M.

VENISE. Le Seréniſſime DOGE de la République, CHARLES RUZZINI, âgé de 81. ans étant venu à mourir; les 41. Nobles Electeurs, choiſis par le Sort, ſuivant la pratique, ont élû le 17. de ce Mois pour le remplacer, le Seigneur LOUIS PISANI. Les Electeurs ſe rendirent d'abord après l'Election, au Palais du nouveau DOGE; ils le conduiſirent au Palais Ducal & ils dinérent avec Sa SERENITE. Cette nouvelle fut

au Peuple par le Son de toutes les Cloches, & par le bruit des Décharges des Mortiers & des Canons. Le 18. ce Prince alla en cérémonie dans l'Egliſe de *St. Marc* où il prêta le Serment acoutumé. On le porta enſuite en triomphe autour de la Place, où il y avoit une très grande afluence de Monde, à qui on jetta quantité de Piéces d'Or & d'Argent. Le Couronnement ſe fit après cela ; & le 19. *Sa Sérenité* retourna dans l'Egliſe de *St. Marc* pour y aſſiſter à la *Meſſe* & au *Tedeum* que l'on y chanta en Actions de graces. Les jours ſuivans ont été emploïez à des réjouiſſances publiques, dans leſquelles les Parens du *Doge* ſe ſont diſtinguez par de ſuperbes Illuminations & par des Repas ſplendides donnez dans leurs Palais.

CREMONE. Depuis que les Troupes de l'un & de l'autre Parti ſe ſont cantonnées & miſes en quartiers d'hiver, ainſi qu'on l'a dit le Mois dernier, il s'eſt paſſé peu de choſes remarquables. Le General Comte de *Wallis*, qui a pris le Commandement en Chef de l'*Armée Impériale* depuis le départ du Comte de *Kônigsegg* a été viſiter les Fortifications de la *Mirandole* & celles de *Reveré* & *Oſtiglia*, auxquelles on travaille actuellement, dans la vuë de ménager une libre communication entre *Mantouë* & les Quar-

Quartiers du côté du *Modenois*. Ce General revint le 22. à *St. Benedetto*. Les Impériaux renforcent de plus en plus la Garniſon de la *Mirandole*, & ils ont fait paſſer 33. Bataillons en delà du *Pô* du côté du *Modenois*. Un Regiment de *Huſſars* s'avança le 22. vers *Final*. Le reſte de l'Infanterie Impériale eſt poſtée dans des *Caſſines* aux environs de ce même Lieu. On prétend qu'ils ont quelque deſſein ſur les Foins & Fourages que les *Alliez* font venir du *Bolonois* & des Endroits peu éloignez de *Final*. Un Parti de *Huſſars Impériaux* enleva, vers le milieu du Mois, deux Barques chargées de Foin, que les *François* faiſoient conduire de *Sacca* à *Guaſtalla*, & prirent Priſonniers un petit Detachement de Soldats qui eſcortoit ces deux Barques.

Les Alliez, de leur côté, ſe raſſemblent toûjours en plus grand nombre dans le *Modenois*. La Garniſon qui eſt dans la Ville de *Modène* conſiſte à environ 10. mille Hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie. Ils envoient de continuels Détachemens pour voltiger ſur la route de *Modène* aux Frontiéres du *Bolonois*, afin d'empêcher que les Impériaux ne faſſent quelque Entrepriſe ſur les Fourages que l'on fait venir de ces côtez là. Deux Régimens de *Huſſars* ſont principalement deſtinez à cette Obſervation.

Voici

Voici l'Extrait d'une Lettre d'un Oficier Suiſſe, écrite de *Crémone* en date du 28. Janvier 1735.

Mr. le Comte d'*Apremont* nôtre Gouverneur, aïant eu Avis le 23. à 11. heures, que les Ennemis ſe raſſembloïent du coté d'*Uſtiano* & marchoïent même avec du Canon, en informa le Maréchal de *Broglio*, qui nous commande en Chef. Toutes les Compagnies des Grenadiers de la Garniſon eurent ordre de ſe tenir prêtes, & l'on commanda de plus un Piquet de 50. Hommes par Bataillon. Les Troupes qui étoïent à *Zorezino*, marchérent à *Cazal boutten*, qui eſt un quartier où ſont nos Magazins de Fourage, pour leſquels on craignoit avec raiſon. Nous fûmes dans l'incertitude juſques au 24. vers les 23. heures, tems auquel nous reçumes nos Ordres. Nous marchames toute la Nuit, qui étoit des plus noires & par des Chemins afreux, ſous le Commandement d'un Maréchal de Camp, & nous nous rendimes le matin à *Cazal-boutten*. De mauvais Eſpions donnérent l'alarme, & nous firent tenir alerte le 25. & le 26. Nous comptions fort de voir les Ennemis, que nous ſavions nous être ſupérieurs; puis que nous ne faiſions pas plus de 3. mille Hommes, compris les huit Bataillons de *Cazal-Boutten*; & que les Impériaux avoïent paſſé 4. mille Hommes avec pluſieurs Piéces de Campagne. Il étoit donc aparent qu'ils en vouloïent à nos Magaſins de Fourage; ou à *Soncino*, où nous avons deux Bataillons; ou à *Veſcovado*, qui eſt un petit Fort que nous occupons près de l'*Oglio*, dans lequel nous tenons quelques *Huſſars*, qui les incommodent extrémement. S'ils s'étoient atachez à un de ces trois Endroits, on nous auroit fait marcher à eux, dès que nous aurions été joints par 15. Compagnies de *Grenadiers*

diers que l'on tiroit du *Paveſan* & du *Plaiſantin*. Mais le 26. au ſoir nous fumes aviſés que les *Impériaux* avoïent repaſſé l'*Oglio* apres s'être emparé d'un petit Poſte nommé *Scandoleire*. Ils l'inveſtirent le 24. au ſoir, & le Capitaine *François*, qui y étoit détaché, voïant le Canon, ſe rendit Priſonnier de Guerre le 25. Les Impériaux y ont perdu quelques Soldats. Notre Détachement revint à *Crémone* le 27.

Le Baron de *Leytron* commandoit les Impériaux dans cette Expédition. Il eſt connu de nos Troupes pour y avoir ſervi autrefois. On lui donne beaucoup de Valeur, & l'on aſſûre qu'il eſt fort entreprenant. Il eſt facile de le préſumer, puis qu'il a été au Service de CHARLES XII. & qu'il a ſuivi ce Guerrier dans ſes périlleuſes Expéditions: Il pourroit bien avoir apris à ne rien trouver de dificile ſous ce *Prince*; car il vient de marcher avec de l'Artillerie, dans un tems que nous croïons la choſe impraticable; & l'on s'atend à quelque nouvelle Expédition. On ne pénétre pas encore dans les vuës de celle qu'il vient d'entreprendre. Il paroit qu'il n'étoit pas beſoin de raſſembler tant de Monde, & de faire marcher même de la Cavalerie pour s'emparer d'un Poſte d'une ſi petite importance. Pluſieurs lui donnent des Deſſeins plus étendus & croïent qu'il a voulu s'inſtruire de nos Diſpoſitions, pour régler enſuite ſes Projets. Quoi qu'il en ſoit, il n'y a pas d'aparence que nous reſtions long-tems oiſifs. Je ſuis &c.

TURIN. La Valeur du ROI de SARDAIGNE, qui s'eſt expoſé dans toutes les Actions de la Campagne derniére comme un ſimple Soldat, a aquis à ce Prince une Gloire

Gloire des plus éclatantes ; mais à la ſatisfaction que devoient lui donner les progrès de ſes Armes, la Mort vient mêler un ſujet d'amertume très conſidérable ; C'eſt la perte de POLIXENE CHRISTINE DE HESSE RHEINFELS ROTHEMBOURG REINE de SARDAIGNE ſon Epouſe, qui fut enlevée de ce Monde le 13. de ce Mois. Cette Princeſſe, Fille d'*Erneſt Léopold*, *Landgrave* de *Heſſe Rheinfels*, étoit née le 21. Novembre 1706. & Elle avoit épouſé le ROI nôtre SOUVERAIN, alors PRINCE ROYAL le 23. Juillet 1724. Elle laiſſe deux Princes & trois Princeſſes. La douleur que S. M. a reſſenti dans cette triſte Circonſtance, l'a engagé à faire une Retraite de quelques jours dans un *Couvent*.

SUISSE.

ZUG. Il s'étoit élevé des dificultez entre cette Ville & les Communautez du dehors, à l'ocaſion du choix d'un *Capitaine* pour la Compagnie de ce Canton dans le Régiment Catholique de *Niederoeſt*, acordé à l'*Empereur* au Mois de *Mars* dernier pour la Garde des *Villes Forêtiéres* ; Mais ces dificultez ſont préſentement aplanies & Mr. le Major *Müller*, ci-devant Secretaire de Ville, doit travailler inceſſamment à lever

cette

cette douziéme Compagnie, dont il aura le Commandement.

L'Aſſemblée Generale du Canton d'URY, a permis au Colonel *Janck* de lever un Régiment pour le Service du *Roi* de Naples, aux conditions que ce Colonel préferera les Perſonnes du Canton qui ſeront en état de remplir les Poſtes d'*Oficiers*, & qu'il donnera *Deux Gouldes* à châque Membre de l'Aſſemblée.

L'Aſſemblée Generale du Canton de GLARIS, qui s'eſt tenuë à *Nâffels*, a pareillement permis au Fils du Colonel *Tſchudi*, *Land-Aman*, de lever auſſi un Régiment pour le même Service, aux conditions de donner à 500. Perſonnes qui compoſoient l'Aſſemblée, *un Ducat* par tête.

BALE. Le General *Muffling*, qui commande un Détachement de l'Armée Impériale dans la *Forêt noire*, s'avança ſur la fin de ce Mois, avec une petite Eſcorte, pour venir reconnoître le *Weiſenthal* & en viſiter les Paſſages. La Generalité d'*Huningue* en aiant eu avis, détacha 50. Dragons & 100. Mouſquetaires à ſa pourſuite; mais ils ne purent le joindre.

Les *Huſſars Impériaux* font des Courſes dans le *Briſgaw* & dans le *Margraviat*, même juſques aux Portes d'*Huningue* : Ils enlèvent tout ce qu'ils rencontrent, ſans diſtinguer ſi leur Priſe apartient aux Enne-

mis, ou aux Sujets de ce Canton. Il eſt vrai que lors que cela regarde ces derniers, ils en païent la valeur & le Charoi aux Voituriers à *Fribourg* ou à *Briſach*, où ils les conduiſent; mais c'eſt ſuivant leur eſtimation. Nôtre Magiſtrat a fait là deſſus les Repréſentations convenables à S. E. M. le Marquis de *Prié*, Ambaſſadeur de S. M. I. qui réſide en cette Ville; & l'on eſpère que l'on y mettra ordre.

Dans les commencemens de ce Mois; des Soldats François violérent le Territoire de cette Ville, en y arêtant un Cabaretier d'*Arlsheim*, Siége des Chanoines de l'Evêché de *Bâle*, qui avoit été décrêté il y a quelques Années dans le *Sundgau*. Il fut pris entre *Münchenſtein* & nôtre *Ville*, & conduit dans un Caroſſe à *Huningue*. Le *Commandant*, à l'inſçû duquel cette Capture avoit été faite, en aiant pris connoiſſance, avertit d'abord nôtre *Magiſtrat*, qui de ſon côté étoit déja informé de cette Afaire, & avoit nommé une Députation pour demander une ſatisfaction convenable. On reclama non ſeulement le Priſonnier; mais auſſi les Raviſſeurs. Le prémier fut d'abord rendu; & ceux qui l'avoient arêtez mis en Arrêt. De ce nombre eſt un Lieutenant qui a été caſſé, nonobſtant qu'il ait allégué pour ſa juſtification qu'il ignoroit que ce fut Territoire de *Suiſſe*.

NOU-

NOUVELLES LITERAIRES.

LE *Diſcours ſur la Gloire*, que nous allons donner eſt un de ces Morceaux fins & delicats, qui enſeigne avec une Eloquence des plus ſublimes, en quoi conſiſte la véritable *Gloire*, & quels ſont les Devoirs des *Rois* & des *Peuples*. Un Savant de *Suiſſe* a eu la bonté de nous le fournir, en l'acompagnant d'une Lettre très polie, dans laquelle il s'énonce ainſi. *Voici un Diſcours ſur la Gloire qui remporta le Prix des Jeux Floraux de Toulouſe en* 1726. *Ce ſera un Piéce nouvelle pour le Public & très bonne. On me l'envoïa, parce que j'avois travaillé pour le Prix. Les trois Exemplaires de mon Diſcours partirent; mais un Contretems arrivé en Route retarda l'Envoi; Ils furent remis quelques jours trop tard au Bureau des Commiſſaires Examinateurs. Le pâquet ne fut point ouvert & me fut renvoïé. Cela me rebuta, quoi qu'également je duſſe*

avoir très peu d'eſpérance. Je quitai pour toûjours cette Carriére, & je ſuis charmé de couronner moi méme un Rival plus heureux & plus fort que moi. La Modeſtie de ce Savant, paroit dans ſes Expreſſions, & lui fait beaucoup d'honneur; mais il ſeroit à deſirer qu'elle ne nous priva pas de la ſatisfaction de donner au Public ſon Diſcours, qui ſans doute renferme auſſi des Beautez propres à faire connoître le Goût & l'Eloquence des *Orateurs* de *Suiſſe*.

DISCOURS *ſur ces Paroles*, Le Bonheur des Peuples fait la plus ſolide Gloire des Rois. *Par Mr.* MALAUBERC *Archiprêtre de* Grenade *en Guienne.*

DAns l'Etat de felicité & de grandeur où ſont les Rois, leur Cœur n'a rien a deſirer que la *Gloire.*

Mais vouloir fixer aux Rois l'eſpèce de Gloire dont ils doivent faire le plus de Cas, l'entrepriſe eſt dificile. Illuſion étrange! On diroit que la Gloire eſt devenuë arbitraire; châcun la voudroit aſſervir à ſon goût & à ſon inclination.

Il n'y a cependant pas de Gloire qui immortaliſe les Rois autant que celle qui leur revient de la félicité des Peuples. Gloire noble

noble dans ſon principe : Gloire la moins onereuſe & la plus utile : Gloire auſſi ſenſible aux Sujets qui la publient, qu'aux Rois qui la goûtent. N'eſt elle donc pas juſtement apellée la plus ſolide gloire des Rois ?

Non, rien ne fait tant d'honneur que de remplir dignement les obligations de ſa Place. On aura beau former les plus vaſtes entrepriſes ; on aura beau atirer tous les yeux par les plus brillantes expéditions ; la Gloire n'aura jamais qu'une véritable Source ; & cette Source eſt le *Devoir*.

Rigoureux Devoir ! tu n'épargnes donc pas les Grands ? Mais que dis-je ? Et que peut avoir de fâcheux, une Loi qui n'oblige qu'à faire du bien aux autres Hommes ? C'eſt tout ce qu'on vous demande, Rois de la Terre ; c'eſt à quoi le Rang même que vous ocupés, vous a heureuſement aſſujetis.

Miniſtres, auſſi bien qu'Images de l'ETRE SUPREME, qui nous conduit par ſa Sageſſe, & qui nous porte tous dans le ſein de ſa Bonté ; les Souverains ſont cette prémiére portion de l'Univers deſtinée à ſoutenir l'autre. Ce ſont des Aſtres qui n'atirent que pour avoir lieu de répandre : Ce ſont des Paſteurs dont l'œil eſt toûjours ouvert, & l'oreille continuellement atentive : Ce ſont des Pilotes capables par leur Sageſſe de raſſûrer au milieu des plus grands périls. Pére vigilant & tendre, un Roi eſt dans

ſes Etats comme au milieu de ſa Famille, pour rémédier aux diférentes néceſſités de ſes Enfans : C'eſt le Chef à qui tout répond, & qui ſent le contre-coup de ce que les Membres ſoufrent. Oſons le dire, c'eſt le grand Ami de la Patrie, tout conſacré à ſes uſages ; toûjours prêt à s'expoſer pour ſon honneur & pour ſon ſalut.

De nôtre côté que faiſons nous, O Peuples ! pour adoucir les travaux & les ſoucis que renferme un ſi vaſte & ſi perilleux Miniſtère ? Hommages à ce Soleil ; Docilité pour ce Paſteur ; Confiance en ce Pilote ; Amour & Crainte envers ce Pére ; Correſpondance avec ce Chef ; Eſuſion de ſecours pour la Cauſe & pour la Défenſe de cet Ami. Si malgré la diſtance des Rangs, les Devoirs ſont réciproques entre les *Rois* & les *Sujets* ; s'il n'y a jamais eu de Peuple qui ait pû ſe reſoudre à ſe dépouiller de ſa liberté, que dans la vuë d'aſſûrer ſon repos, il n'y aura jamais de grand Roi qui ne regarde la Couronne comme un peſant fardeau, par les ſoins aſſidus qu'elle entraine ; Tout ſera rendu à *Ceſar*, Amour, Crainte, Fidélité, Services. Ce n'eſt pas un Don ; C'eſt une dette. Mais *Ceſar* s'impoſera une autre Obligation également naturelle, & non moins indiſpenſable ; l'Amour & l'atention pour ſes Sujets. Heureuſe dette ! qui enrichit d'Honneur &

de

de Gloire le Souverain qui la paye, à meſure qu'il eſt plus promt, & plus fidèle à s'en aquiter.

Quelle autre eſpèce de Gloire pourroit balancer l'eſtime & la prédilection des Rois? Seroit-ce la Gloire Militaire ? Etendre ſes Frontiéres, conquerir des Provinces, ſoutenir avec un Courage égal, tantôt les plus perilleuſes Ataques, tantôt les plus vives Défenſes ; foudroïer tout ce qui reſiſte ; afronter toutes les horreurs de la Mort, & revenir enfin couvert de Palmes & de Lauriers : Voila en efet le Heros; voila ſa Gloire ; auprès de celle là toute autre gloire paroit foible& languiſſante.

Triſte cependant autant que glorieux avantage ! On ne ſait que trop combien coutent les plus heureuſes Guerres. Les Etats s'agrandiſſent, & ils s'enervent ; Le Roi triomphe, & les Peuples ſont dans l'abatement ; les Sujets ſoufrent preſqu'autant que les Ennemis. Si l'on detruit d'une main ce qu'on veut afermir de l'autre, quand eſt-ce que l'Edifice ſera dans ſa perfection ? Et que me ſervira que mon Roi ajoute Conquêtes ſur Conquêtes, ſi je ſuis moi-même du nombre de ceux qui gemiſſent ſous le poids de ſa Gloire.

Lâches Flateurs ! Vous n'inſpirés jamais ces Réflexions ; Mais les Rois les font d'eux-mes tôt ou tard. Celui qui nous avoit û

tre, (1) & que nous avons vû mourir, apellé Grand pendant la Vie ; jamais ſi grand qu'à la mort, regardoit comme une tâche à ſa Gloire d'avoir pouſſé trop loin celle des Armes ; retranchoit du nombre de ſes jours utiles ceux qu'il avoit employés à vaincre, & voulut inſpirer par ſes regrêts a l'Heritier de ſa Couronne, (2) qu'il ne devoit pas être imité en un genre de mérite qui laiſſoit à ſon Cœur mourant un ſecret déplaiſir. Vrai Pére, Héros conſommé, qui ſentoit bien que le grand Capitaine ne fait pas toûjours le grand Roi ; que la perfection d'un Souverain conſiſte à ſe renfermer dans le Gouvernement de ſes Peuples, & qu'un petit nombre d'années paſſées dans une tranquilité atentive eſt bien plus avantageux à la Nation, qu'un long tiſſu de Victoires, qui coutent tant de larmes & de ſang.

Non content de protèger les Sciences & les Arts, un *Roi* comme un autre *Ceſar*, voudroit-il les honorer de ſon aplication, & placer ſa Gloire à les cultiver ? Mais quelle Science regarde autant les Princes que celle de faire des heureux ? Que la Politique avec ſes règles ; que la Morale avec ſes leçons ; Que l'Hiſtoire avec ſes exemples ; que les Muſes avec toute leur Politeſſe & toutes leurs graces ; que toutes ces

(1) Louïs XIV.
(2) Avis de Louïs XIV. à Louïs XV.

ces Connoiſſances, dis-je, ſe reüniſſent pour ce grand & noble deſſein ; Elles formeront cette Ame vraiment Roïale qui ſe donnera toute entiére aux ſoins de la félicité commune.

La Liberalité & la Magnificence, Vertus ſi propres aux grands Rois, exciteront, il eſt vrai, l'admiration des Peuples : mais ſi ces vertus ſont pour l'Ornement & pour l'Eclat du Trône, elles n'en feront jamais le ſoutien, qu'autant qu'elles ſe trouveront reünies aux Vertus les plus propres a maintenir la tranquilité & l'abondance.

Qu'on rapelle le précieux ſouvenir des Princes, dont la haute Sageſſe a rendu le Nom immortel ; on trouvera que les plus renommés, les plus generalement aplaudis, furent toûjours ceux qui ne ſe propoſerent jamais d'autre Gloire que celle de devenir l'Amour & les Delices de leurs Peuples. Qui ne connoîtroit pas *Titus* meriteroit d'avoir vecu ſous *Neron*. Tel parut encore pour le bonheur de nos Péres, ce Prince, qui ſeroit apellé *Juſte*, (3) ſi le Nom de *Pére du Peuple* ne lui étoit plus glorieux & plus propre.

Ainſi brille aux yeux la véritable Gloire ; ainſi ſes fondemens deviennent-ils inébranlables, lors que les ſentimens ſont unanimes, lors que la loüange n'eſt pas l'hom-

(3) Louïs XII.

mage ſuſpect de quelques Particuliers ſeulement; mais que les cent bouches de la Renommée s'ouvrent, & ſont également fidèles à porter un Nom juſqu'aux extrémités de l'Univers, & au delà des tems; lors que le Peuple incapable de diſſimulation parle ainſi que le Courtiſan, & ne ceſſe de benir la Main bienfaiſante à qui il eſt redevable de ſa Tranquilité. Voilà, *Monarques*, dequoi mépriſer la Volupté, & dequoi contenter l'Ambition. Ce n'eſt pas aſſés pour vous d'une Cour toûjours empreſſée à vous aplandir & à vous plaire. Faites le bonheur de vôtre Peuple, vous ferés l'admiration des Peuples les plus éloignés; vous règnerés par tout où vous ſerez connus; & vous ſerés tels dans l'Idée de tous les Siécles, que vous aurés été dans l'eſtime & le Cœur de vos Sujets.

Mais ce qui rend cette Gloire plus précieuſe, c'eſt qu'elle ſeule touche ſenſiblement le Cœur, & peut le remplir.

Oui, c'eſt le Cœur qui goute la Gloire; C'eſt l'aprobation du Cœur qui y met le Sceau; Et ce ne ſeroit rien d'avoir les ſufrages du Monde entier, ſi l'on ne pouvoit encore (quoi qu'avec autant de modeſtie que de vérité) y joindre ſon propre ſufrage.

Eh! qu'elle fatisfaction interieure pourroit ſentir un Souverain, qui verroit ſes Sujets

Sujets dans la ſoufrance ! Gouteroit-il des plaiſirs aquis par l'épuiſement de ſes Peuples ? Acueïlleroit-il avec confiance les Eloges les plus ſpecieux, pendant que les néceſſités publiques imploreroient de toutes parts ſa Clemence ? Quelle gloire ou plûtôt quel trouble & quel miſerable contraſte ! Etre loüé dans ſa Cour, être déchiré dans ſon Cœur.

Au lieu qu'un Prince qui conſacre tous ſes ſoins & ſes Travaux au Bonheur de l'Etat, aſſûre en même tems à ſon Cœur un repos inalterable, & jouït de la double Gloire qu'à meritée ce modèle des *Rois*, (4) qui pouvoit ſe rendre ce flateur têmoignage qu'il n'avoit rien à deſirer du Public, ni le Public de lui.

Ainſi verrons nous le digne Fils de tant de Rois (5) tenir avec autant d'humanité que de juſtice les Rênes de cet Empire.

Déja par les plus reſpectables Nœuds, il s'eſt uni à la Bonté & à la Vertu mêmes. Qu'il règne ce Puiſſant Monarque, qu'il règne ſur tous les Cœurs, & qu'il aſſûre ainſi nôtre Bonheur & ſa Gloire.

Salus Populi Suprema lex eſto. Ex I. 12. Tabul.

ABRE-

(4) Auguſte.
(5) Louïs XV.

ABREGE' *ou Fragmens de l'Hiſtoire Literaire de* ZURICH, *dans leſquels on raporte l'Origine de l'*Academie *ou du* Collège Carolin, *& diverſes particularitez juſques à la Réformation.*

NOus nous ſommes engagez dans nos précédens Journaux, à donner des Fragmens ſur la Literature de *Suiſſe* ancienne & moderne. Il s'agit préſentement de dégager nôtre Promeſſe.

Quel Vaſte Champ ne nous fourniroit pas une pareille Entrepriſe, ſi les bornes de nôtre Journal nous permettoient de nous étendre, & que nôtre Plume ne fut pas retenuë par la grandeur d'un ſujet au deſſus de ſa Portée! Arrêtez par ces conſiderations, nous nous contenterons d'éfleurer une ſi riche Matiére, laiſſant aux Savans animez de la Gloire de la Nation, & pourvûs de l'Erudition & des talens propres à un tel Ouvrage, le ſoin de donner une Hiſtoire complette de la Literature de *Suiſſe*; à l'imitation des R. P. BENEDICTINS de la *Congrégation de St. Maur*, qui travaillent actuellement à l'*Hiſtoire Literaire de France*, de laquelle ils ont déja donné un Volume au Public.

Suivant

Suivant le Plan que nous nous ſommes formé, qui eſt de parler en general de la Literature de tous les *Etats de Suiſſe*, les uns après les autres, en obſervant le Rang qu'ils tiennent dans le LOUABLE CORPS HELVETIQUE; nous commencerons par le Canton de ZURICH.

Le Canton de ZURICH eſt le prémier en rang parmi les XIII. Cantons, & l'un des plus puiſſants de Suiſſe. Il eſt borné au *Levant*, par le *Toggenbourg*; au *Midi*, par les Cantons de *Lucerne* & de *Zug* & par les *Bailliages libres*; au *Couchant* par le Comté de *Bade* & le *Klettgow*; & au *Nord*, par le Canton de *Schaffhouſe* & la *Thurgovie*. *Guilliman*, *Stumpf*, & quelques autres Auteurs, atribuent la Fondation de la Ville de *Zurich* en Latin *Tigurum* ou *Thuricum*, à *Thuricus*, Roi d'*Arles*, du tems d'*Abraham*; mais cette origine eſt douteuſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les *Tigurins* ſont très anciens, & déja connus dans l'*Hiſtoire Romaine* par le Secours qu'ils donnérent aux *Cimbres*. Suivant les aparences l'ancien *Tigurum* fut brûlé par ſes Habitans du tems de *Jules Ceſar*, lors que les *Helvétiens* prirent la réſolution d'aller s'établir dans les fertiles Contrées de la *Provence* & du *Languedoc*; mais aïant été batus par *Jules Ceſar*, ils furent contraints, de

demême que les autres Peuples de l'*Helvetie*, de rebatir les Villes qu'ils avoient ruinées.

Les *Zurichois* s'alliérent en 1351. avec les Cantons de *Lucerne*, *Uri*, *Schwitz* & *Underwald*, qui lui cédérent le prémier Rang.

La Ville de *Zurich* eſt ſituée dans une Contrée agréable & fertile, à l'endroit où la Riviére du Limat ſort du Lac. Cette Ville eſt des plus conſiderables de la Suiſſe, par ſon Antiquité, par ſa Puiſſance & par ſa Beauté. Entre les choſes remarquables que l'on y trouve, il y a cinq Egliſes bien bâties; la Bibliotèque publique qui contient pluſieurs Milliers de Volumes; Un riche Cabinet de Médailles, de Machines & de Curioſitez des Alpes & de la Mer; la Maiſon de Ville fondée ſur des Arcades placées dans la Riviére, qui eſt un Bâtiment ſuperbe par la richeſſe de ſon Architecture & par la Magnificence intérieure qui y règne. Il y a auſſi cinq Arſenaux très bien pourvûs de toutes ſortes de Munitions de Guerre. Les Sciences, les Arts & le Commerce fleuriſſent dans cette Ville d'une maniére qui la diſtingue très avantageuſement. Les belles Manufactures de Soye, de laine & de Coton qui y ſont établies, procurent des Richeſſes conſiderables à ſes Habitans, qui ſont tous extrêmement Induſtrieux & apliquez. Mais il eſt tems de venir au ſujet principal, que le Lecteur atend de nous. Ce que nous venons de dire n'étoit point proprement de

nôtre Plan ; cependant il n'eſt pas tout à fait hors d'œuvre, qu'en faveur des Etrangers qui ne connoiſſent la Suiſſe que ſuperficiellement, nous aïons donné quelques Idées de cette Ville célèbre, avant d'entrer en Matiére ſur les Sciences & les Arts qui ſont l'Objet eſſentiel que nous nous ſommes propoſé.

Avant la Naiſſance de J. C. les *Helvetiens* dont les *Tigurins* faiſoient partie, n'étoient pas tout à fait dépourvûs de la Connoiſſance des Sciences & des Arts. *Jules Ceſar* raporte *Libr. de Bell. Gall. p. m.* 16. que les *Helvétiens* entendoient le *Grec*, & que les Régitres Militaires étoient écrits en cette Langue. On ſait que les *Grecs* étoient ſi célèbres, qu'on alloit chez eux de toutes les parties du Monde, pour s'inſtruire dans les Sciences & dans l'Art de la Guerre. C'eſt d'eux que les Romains ont puiſé leur Juriſprudence. Si donc les *Helvétiens* étoient alors curieux de la Langue *Grèque*, il ne faut pas douter qu'ils ne cherchaſſent à s'inſtruire auſſi dans les Sciences & dans les Arts de ces Peuples civiliſez & polis. Ceux-ci les les communiquérent aux *Gaulois* 500. & quelques années avant N. S. par les *Colonies Joniennes* qui s'établirent à *Marſeille*. On fonda alors dans cette Ville une Ecole auſſi célèbre que celles d'*Athènes*. C'eſt là où les *Gaulois*, dans leſquels

les

les *Helvétiens* étoient compris, aquirent aparemment leurs connoiſſances. Si les Ecrits des *Helvétiens* n'avoient pas été brûlez avec leurs Villes, on auroit pû conſerver des Monumens de la Sçience de leurs *Druides*. Il y a aparence qu'une Nation ſi Belliqueuſe n'étoit pas tout à fait dans une Craſſe ignorance. Les *Helvétiens*, diſent les Hiſtoriens, étoient francs & genereux & ne pouvoient ſoufrir le Menge ni la ſupercherie. Auſſi *Divicon*, Chef des *Suiſſes*, dit à *Ceſar*; *Qu'ils avoient apris de leurs Ancêtres à mépriſer la ruſe & l'artifice & à ne ſe fier qu'à leur Valeur.* De pareils Sentimens ne reſſentoient pas trop la Barbarie. Mais il ſeroit bien dificile de débrouïller ces tems de ténèbres & de dire quelque choſe de poſitif de la Science des *Tigurins* avant le *Chriſtianiſme.*

On n'a pas même de grandes Lumiéres à cet égard, depuis que la Ville de *Zurich* eut embraſſé l'*Evangile* juſques au tems de *Charlemagne*. L'ancienne Légende, à laquelle pluſieurs n'ajouteront guères de Foi, porte: Que *St. Felix* & *Ste. Regule*, Frére & Sœur, ſortirent d'*Egipte* avec la *Légion Thébaine*, qui paſſa par les Alpes dans la *Gaule* pour le ſervice de l'Empereur *Maximien*. Cette Légion fut ſollicitée dans le Pais de *Valais* de ſacrifier aux *faux Dieux*, & ſur ſon refus, elle fut décimée. *St. Felix* & *Ste. Regule*

gule s'enfuirent & ſe rendirent à *Zurich*, où ils annoncérent ouvertement l'*Evangile*. Le *Gouverneur Romain* qui y commandoit les fit mettre en priſon. Ils furent tourmentez cruellement. On les plongea dans de l'huile bouillante & on leur fit avaler du Plomb fondu, ſans que ces tourmens leur cauſaſſent aucun mal. Ces deux Martirs furent enfin décapitez ſur les bords du *Limat*. Leurs Corps, *dit cette Légende*, ſe ſaiſirent après l'execution châcun de ſa Tête ; & montérent un Degré de 40. Marches, au haut duquel ils ſe couchérent. Cela ariva dans le 3eme Siécle. L'*Egliſe Cathédrale* fut enſuite bâtie dans le même Endroit où l'on prétend que ces deux Corps ſe repoſérent ; & ils ont été honorez comme les *Patrons* de la Ville pendant que *Zurich* a été *Catholique*. Leurs Statuës ſe voïent encore au Portail de cette Egliſe.

Nous ne nous arrêterons pas d'avantage ſur ces tems d'incertitude ; mais nous paſſerons au Siécle de *Charlemagne* que les *Zurichois* regardent comme le Fondateur de leur *Academie*. Cet Empereur qui aimoit les Sciences & qui avoit une afection particuliére pour la Ville de *Zurich*, où il fit quelque ſejour, l'orna de beaux Bâtimens en 769. Il acheva auſſi & enrichit l'Egliſe Cathédrale, confirma par un Inſtrument autentique les Privilèges des Chanoines & les combla de Biens.

Entr'autres ſtatuts conſervez dans les Archives ; ce Prince ordonna, *Que* 18. *Fréres ou Chanoines de la Ville de Zurich vivans ſous une même Règle & Diſcipline, devoïent prêter aux Peuples, & leur fournir en tout tems le Miniſtère, c'eſt-à-dire l'Inſtruction de la Foi Catholique & Chrêtienne.* Ils étoient obligez auſſi, *de travailler à ſe pourvoir de bons Succeſſeurs.* Cette Inſtitution ne pouvoit être remplie éficacement, ſi outre les Prédications, ces Chanoines n'avoient pas encore enſeigné la Jeuneſſe, formé des Elèves & travaillé au progrès des Lettres, conformément au but que ſe propoſoit *Charlemagne* dans de pareils Etabliſſemens.

Voilà donc l'Origine de l'*Académie* de *Zurich* ou du *Collège Carolin* que l'on doit raporter à l'année 810. ſuivant le Sentiment de pluſieurs Savans de cette Ville, & entr'autres du Célèbre *J. H. Hottinger*; ainſi on peut la mettre au rang des plus anciennes & des plus Illuſtres. On remarque qu'avant *Charlemagne*, l'Academie de *Bologne* étoit la ſeule établie en Occident. Par tout ailleurs, il n'y avoit aucun Endroit, pour l'Inſtruction de la Jeuneſſe, que les Monaſtères & Couvens d'Hommes dans leſquels on aqueroit une médiocre connoiſſance de la Langue Latine & de la Muſique.

I. Le

I. Le prémier Période de l'*Académie*, ſoit du *Collège* ou *Chapitre* des *Chanoines*, que nous fixerons depuis 810. juſques à 1200. ne nous fournit rien de remarquable. Ces Vénerables *Fréres*, ainſi que les Lettres de *Charlemagne* les nomment, exerçoient tout à la fois les Ofices de *Paſteurs*, de *Docteurs* ou *Régens*, & de ces *Eccléſiaſtiques* que l'on apelle encore aujourd'hui *Chanoines*. Le ſoin de l'Egliſe & de l'Academie ſe partageoit entr'eux, & les diferentes Fonctions ſe diſtribuoient ſuivant les talents & la capacité des Sujets.

II. Le 2eme Période de l'*Académie*, peut être enviſagé depuis l'année 1200. juſques à l'année 1300. Elle parut alors avec plus d'éclat que dans les trois Siécles précédens, quoi que toûjours entre les Mains des *Chanoines*. Outre les Biens immenſes que *Charlemagne* leur avoit fait, les *Empereurs* & les *Rois* qui le ſuivirent, leur acordérent de nouveaux Privilèges. Leur Autorité s'acrut conſiderablement. On diſtingua particuliérement les Charges des Chanoines. Les uns furent prépoſez à l'Oeconomie des Revenus; les autres à l'Enſeignement Scholaſtique; d'autres à la Bibliotèque; d'autres à la Sacriſtie. L'Adminiſtration de l'Academie étoit confiée aux ſoins de quatre Perſonnes principales, le *Scholarque*, ou Recteur, le *Chantre* ou Maitre de

Muſique, le *Bibliotècaire*, & le *Régent*.

Les Fonctions du *Scholarque*, conſiſtoient à préſider ſur les Claſſes & à inſtaller en châcune le Régent le plus convenable. Il avoit même le pouvoir de deſtituër les Régens qui ne s'aquitoient pas de leur Devoir. Ceux-ci, par Ordonnance du *Chapitre*, étoient obligez de païer à leur Recteur chacun 4. Marcs d'argent par année; mais ce Tribut ne dura que trois ans. Le *Chapitre* aſſigna à ce Principal une Penſion qui ſe prenoit ſur les Biens Eccléſiaſtiques. Le prémier *Scholarque* fut *Berchtold*, Chanoine de *Conſtance* & de *Zurich*. Il fut élû très ſolemnellement l'an 1271. par le *Chapitre* & avec le conſentement de *Henri de Kleinguenberg* Evêque de *Conſtance*. Ce prémier Recteur, par un Legat Teſtamentaïre, donna à ſes Succeſſeurs une Maiſon très commode, qui exiſte encore aujourd'hui & que l'on nomme la *Maiſon du Scholarque*. Quoi que le *Collège Carolin*, ne fut preſque encore ocupé que des prémiers Rudimens des Sciences, il commença cependant à paroitre ſur le Modèle des plus anciens, qui avoient leurs Préſidens & leurs Scholarques. Il faut obſerver que l'Etat Eccléſiaſtique, l'Etat Canonical, & l'Etat Scholaſtique, étoient tellement unis & mêlés, que quand même le Scholaſtique n'éclatoit pas avant l'Erection du Rectorat, l'Eco-

le

le ne laiſſoit pas d'exiſter & même de fleurir. La Dignité de Scholarque a ſubſiſté juſques à la Réformation, & l'on a conſervé la Mémoire & les Noms de ceux qui en ont été revêtus.

Le Chant Eccléſiaſtique faiſoit la principale partie du Culte Divin. Auſſi y avoit-il par tout des Profeſſeurs en Muſique. L'Emploi de *Chantre* eſt encor aujourd'hui une Dignité Capitulaire dans les Cathédrales. Il ne paroit pas que *Zurich* en eut eu juſques en 1259. que le *Prévôt* & le *Chapitre* élûrent pour la remplir *Conrad de Mur*. *Eberhard* Evêque de *Conſtance* confirma cette Election, & acorda à ce Chantre le même Grade dans l'Egliſe de *Zurich*, que celui de la Cathédrale de *Bâle* avoit dans la ſienne. *Conrad de Mur* étoit un Homme Savant pour ſon Siécle & très célèbre par ſes Productions. Il avoit écrit un *Traité des Sacremens*; *La Vie des Papes*; *un Ouvrage ſur la Fable Héroïque*; un *Dictionnaire Manuſcrit*; l'*Eloge de l'Empereur Rodolphe de Hapsbourg*, de qui il étoit fort conſideré, & quelques autres Livres; mais il ne nous reſte de lui que ces trois derniers.

La Charge de *Bibliotècaire* dans ces tems-là n'étoit pas un Emploi qui conſiſtât à faire proviſion des Livres qui ſont les vraïes Sources de la Science, à les connoitre, à les arranger &c. Il ne s'agiſſoit que de

fournir & de conſerver les Livres qui ſervoient à l'*Autel* & au *Chœur*. Mais en échange le Bibliotècaire étoit chargé de la Garde de ce que le Chapitre avoit de plus précieux. On voit par exemple que lors du Bibliotècariat de *Rodolphe Le Brun*, il y avoit dans le Tréſor, outre les Habits, les Vaſes d'Or & d'Argent & autres choſes précieuſes; *deux Livres d'Homelie de Charlemagne*, ſon *Pſeautier*, ſon *Livre de Priéres*, écrit en Lettres d'Or, & ſon *Hiſtoire en Vers*. On prétend auſſi que cet Empereur avoit fait préſent à ce Chapitre d'une *Bible* écrite ſur du Velin, qui y eſt encore actuellement conſervée. Ces Livres furent le commencement de la *Bibliotèque Caroline*; mais par des malheurs que nous ne connoiſſons pas, le *Pſeautier*, le *Livre de Priéres* & les *Homelies de Charles*, ne ſont pas parvenus juſques à nous. Le deſir de la Science aiant fait augmenter le nombre des Livres; l'Académie s'en pourvût auſſi abondamment qu'il lui fut poſſible. Châcun alloit puiſer dans la Bibliotèque les Secours dont on avoit beſoin. La crainte que les Livres ne s'égaraſſent, engagea le Chapitre à faire des Règlemens pour les conſerver. On ne vouloit pas interdire au Public une Source de Science ſi utile; mais on engagea le Bibliotècaire *à tenir un Catalogue exact des Livres de la Biblio-*

Bibliotèque ; à n'en prêter aucun ſans en faire note ; & à n'en point ſortir de la Maiſon, ſans le conſentement du Chapitre. Le *Prévôt* & deux *Chanoines* devoient viſiter une fois châque année la *Bibliotèque*, & ſi tous les Livres ne s'y trouvoient pas ſuivant le Catalogue, le *Bibliotècaire* en étoit reſponſable.

La quatriéme Charge de l'*Académie*, étoit celle des *Règens*. Leurs Fonctions d'alors, ſuivant les Ordonnances dreſſées par *Rod. de Wartenſée*, ſe trouvent exprimées en ces Paroles : *Le Devoir de ceux qui inſtruiront la Jeuneſſe ſera d'enſeigner fidèlement aux Claſſes & aux Enfans de Chœur, à lire & à chanter.* Voilà tout ce que l'on en ſait. Du reſte, on ignore quel étoit le nombre des Régens, & on n'a pas plus de clarté ſur leurs Penſions & leur Méthode d'enſeigner.

Les *Empereurs*, les *Rois*, les *Papes*, les *Cardinaux* & le *Magiſtrat de Zurich* acordoient châque Jour au Chapitre de nouvelles Immunitez. Il étoit exemt de toutes Charges Civiles. Il avoit même le Droit de Vie & de Mort ; & du côté des Privilèges, cette Academie n'étoit point inférieure aux plus Célèbres. Tant d'Avantages auroient dû inciter ces Chanoines à cultiver les Sciences avec plus de ſoin ; mais une craſſe

Ignorance règna de nouveau dans le Période ſuivant.

III. Le 3eme Periode comprend le tems qui s'eſt écoulé depuis l'Année 1300. juſques à 1400. Il y eut alors une Eclipſe preſque totale des Sciences, cauſée par les Richeſſes & l'Oiſiveté des Chanoines, qui ennivrés de leur Autorité & de la ſplendeur qui les environnoit, abandonnoient les ſoins de l'*Academie*. Elle s'abatardit encore, & le Collège demeura au deſſous des médiocres, par raport aux Sciences durant ce Siécle. Les *Langues*, la *Philoſophie*, la *Théologie*, l'*Ecriture Sainte* étoient très négligées. *On croïoit être parvenu au plus haut degré de la Science*, dit Mr. Hottinger, *lors que l'on ſavoit bien lire, faire quelque Explication, réciter quelques Paſſages, faire un Compte & chanter. Jean Brun d'Ulm* ou d'*Echingen*, étant examiné pour être Curé, fut admis de cette manière. *Il lit bien, il explique convenablement, il ſait dire des Paſſages, il ne ſait pas compter, il chante mal. Pour ce qui eſt des autres choſes qui regardent ſa Cure, il répond bien; ainſi qu'on le reçoive.* Le célèbre *Malleolus* Chantre de *Zurich*, & Auteur Eccléſiaſtique qui écrivoit en 1452. ſe plaint amèrement de cet état de pareſſe & d'ignorance qui avoit fait un ſi grand tort à leur Academie. *Les Chanoines*, dit-il, *ne ſongeoient*

qu'à

qu'à leurs Afaires Domeſtiques, toute leur Ocupation étoit de bien ſoigner leur Corps: Ils portoient une haine implacable aax Sciences & aux Savans. On ne daignoit pas envoier la Jeuneſſe dans les Académies Etrangéres. Ils négligerent tous les ſecours néceſſaires pour l'acroiſſement de la leur. L'Exemple de leurs Prédéceſſeurs, les deſirs de leurs Collégues, auroient dû les inciter, & leurs Voiſins devoient leur donner de l'Emulation. Mais la Poſſeſſion de pluſieurs Bénéfices par une même Perſonne, cette Vie fainéante, cette averſion pour le travail, les attraits du plaiſir, & tant d'autres Vices opoſés à l'Erudition & à la Vertu; tout cela aporta une infinité de Maux à nôtre Collège. Ce Savant ajoute; *Que depuis la mort de Conrad de Mur; c'eſt à dire depuis l'an* 1281. *juſques à l'an* 1452. *il ne s'étoit trouvé Perſonne dans tout le Clergé de Zurich qui eut écrit la moindre choſe digne d'être tranſmis à la Poſtérité.* Le même *Malleolus*, Lib. *De libert. Eccleſiaſt.* dit encore, *Que les Prêtres & les autres Eccléſiaſtiques s'étoient rendus mépriſables, principalement par le relachement où ils étoient tombés, ſoit par raport à l'Etude des Sciences, ſoit à l'égard des Mœurs & de la Conduite.*

IV. Le 4eme Période commence à l'an 1400. & finit à la Reformation. Il fut tout autrement heureux que les précédens, &

il fait honneur aux Chanoines & au Collége de *Zurich*. Dès le commencement de ce Siécle, ou à peu près, les Chanoines s'adonnérent ſérieuſement aux Etudes. Ils cultivoient chez eux les Sciences & les Savans ; ils atiroient les Doctes Etrangers ; ils fréquentoient les autres Académies, pour y aquerir de nouvelles Lumiéres ; Ceux qui prenoient ce parti étoient gratifiés de Penſions & de Prix honoraires. Les Patriciens & les Nobles de cette Ville ſe firent un honneur de rechercher la Literature ; & par là ils répandirent ſur leur Patrie un Luſtre glorieux. Les *Nonces* du *Pape* contribbuérent auſſi au progrès des Sciences de l'*Académie* : Aïant fixé leur Réſidence a *Zurich*, ils incitoient la Jeuneſſe à l'Etude des *Belles Lettres* ; ils honoroient les Diſputes publiques de leur préſence ; ils diſtribuoient, au Nom des Ducs d'*Urbain* & de *Florence*, une Penſion annuelle de 50. Florins du Rhin aux Etudians de cette Ville qui alloient dans l'Univerſité de *Pize* ; ils ne négligeoient rien pour élever l'Autorité de l'Academie de Zurich, & lui aquerir de la réputation. Cette bienveïllance étoit une ſuite de l'Alliance des *Papes* avec les *Suiſſes*, & du deſir que ces Pontifes avoïent de s'atacher de plus en plus la Nation.

Entre les Savans de *Zurich* qui travaillérent le plus à faire revivre les Sciences dans

dans ce Siécle là ; on met au rang des plus remarquables, *Felix Malleolus*, Chantre de l'Egliſe, dont on a déja parlé. Il a été ſi célèbre, que le P. *Gaulthier*, Jeſuite *François*, l'a jugé digne d'être mis dans ſon Catalogue des *Auteurs Eccléſiaſtiques*. Un Auteur Allemand a écrit ſa Vie & a fait l'Eloge, non ſeulement de ſon profond ſavoir ; mais encore de ſes bonnes Mœurs, & principalement de ſa charité & liberalité envers les Pauvres. Il a écrit pluſieurs Ouvrages de *Théologie*, de *Juriſprudence*, d'*Hiſtoire*, de *Phiſique* &c. dont *Geſner* a donné un Catalogue aſſés ample.

Felix Schmidt s'eſt rendu recommandable à la Poſterité par d'excellens Ouvrages ; & entr'autres par les *Annales* de *Suave*, & par la Relation du Pélerinage en Orient de *Bernhard Breitenbach*, qui fut Doïen de l'Egliſe de *Maïence*.

Les Etrangers fréquentoient beaucoup l'Academie & les Savans de *Zurich*, & pluſieurs en trouvoient le ſéjour ſi agréable qu'ils y fixoient leur Demeure. Du nombre de ceux là furent *Nicolas Wile*, Poëte, *Rodolph Arzet* Phiſicien, qui a laiſſé un Traité ſur une *Comète* aparuë dans le Canton de *Zurich* en 1472. *Henri Nidhart*, *Martin de Bartenſtein* ; *Pierre Numague* ; de *Trèves* & autres, dont les Savans Ecrits de *Mathématique*, de *Théologie* & d'*Hiſtoire*,

re ont vû le Jour, où ſont encore en *Manuſcrits* dans les *Bibliotèques*.

Quoi que les Leçons publiques ſe fiſſent toûjours avec beaucoup de fruit dans l'*Académie* de *Zurich*; les Conducteurs des Sciences ne laiſſoient pas d'envoier pluſieurs Perſonnes dans les *Univerſitez* & *Academies* Etrangéres, comme à *Bâle*, à *Vienne*, à *Heidelberg*, à *Paris*, à *Milan*, à *Piſe* &c. Ceux qui entreprenoïent ces Voïages pour s'avancer dans les Sciences avoient des Penſions dans cet Objet, & on leur conſervoit celles de leurs Bénéfices tout le tems que leurs Voïages Literaires duroient. Entre ces Savans Voïageurs, qui furent reçus Docteurs dans les Academies Etrangéres & ſur tout à *Heidelberg* depuis 1420. juſques à 1488.; on doit remarquer *Jean Schwanenflugel*, *Jean Higgwais*, *Bourcard Frey*, *Conrad Keller*, *Gaſpar Studler*, *Jean Schwarzmurer*, *Jean Stuki*, *Henri Schwend*, *Henri Engelhard*, *Henri Engel*, *Jacob Wyſs*, *Henri Pſittacus*, *Conrad Hoffman*, qui fut Curé à Bremgarten & enſuite à *Zurich*, peu avant la Réformation. Ce dernier étoit d'un temperamment vif & impétueux. Il écrivit contre *Zwingle*, aidé d'un Profeſſeur en Théologie de *Heidelberg*. Depuis l'année 1464. juſques en 1523. il y eut auſſi un grand nombre de Savans de *Zurich*, qui étudiérent dans l'Univerſité

verſité de *Bâle*. Les plus célébres ſont ; *Jaques De Cham* ; *Nicolas Monachi* ; *Jean Niezlin*, qui fut le dernier Déclamateur avant la Réformation ; *Laurent Gôldlin* ; *Bernard Blarer*, *Henri Schwartzmurer* ; *Felix Meyer* ; *Jean Pfiſter*, *Reinhard Gôldlin* ; *Conrad Fabri* ; *Jean Amman* ; *Gaſpard Reuſt*, qui, étant à la tête d'une Compagnie du Pape, perdit la vie au Siége de la Ville ; *Henri Brenwald*, Hiſtorien très renommé ; *Felix Mantz* ; *Henri Gôldlin* ; *Jaques Edlibach* ; *Felix Funck* ; le célèbre *Zwingle*, Réformateur de *Zurich* ; *Bernhard Clauſer* ; *Jean Clarer* ; *Jaques Gôldlin* &c. Pluſieurs alloient auſſi dans les Academies d'*Italie* ; comme *Jean Guillaume Keller*, & divers autres. Nous nous étendrions trop ſi nous raportions les Noms de tous les Savans que la Ville de *Zurich* a produit dans ce Période. Il étoit impoſſible, vû l'empreſſement que l'on avoit pour l'Etude, que cette Ville ne ſe remplit de Perſonnes Doctes, & que ſon Collège ne devint célèbre.

Nous avons déja fait mention de pluſieurs Etrangers remarquables, qui y avoient été atirés par la réputation des Grands Hommes, & par le deſir de profiter de leurs Lumiéres. De ce nombre fut encore le Cardi-

Cardinal de *Sion*, dont l'Hiſtoire eſt des plus remarquables.

Matthieu Shinner, né dans le Païs de *Valais*, de Parens pauvres, gagnoit ſa Vie à chanter de Porte en Porte. Un Vieillard l'aïant un jour apellé & regardé attentivement, il s'informa exactement d'où il étoit, & comment il s'apelloit : *Matthieu* aïant répondu à toutes ſes queſtions avec une grande préſence d'Eſprit ; le Vieillard prononça une eſpèce d'*Oracle*, dont les Aſſiſtans furent frapez & qu'ils conſerverent ſoigneuſement dans leur Mémoire. *Ce jeune Homme*, dit-il, *ſera un jour nôtre Evêque & nôtre Prince.* Cette Prédiction fut un aiguillon au jeune *Matthieu* pour travailler à ſe tirer de ſon état de baſſeſſe, & pour étudier de toutes ſes forces. Son Pére l'envoïa d'abord, dans cette vuë, à *Sion*, Capitale de ſon Païs, & enſuite à *Zurich*, où il jetta les grands fondemens de ſes Etudes & de ſa Fortune par conſéquent. Il fut un des plus grands Hommes de ſon Siécle. On ſait qu'il devint Evêque de *Sion*, & que *Jules II.* lui donna le Chapeau de Cardinal en 1511. Les *Papes*, les *Rois* & les *Princes* l'ont comblé de Dignitez & de Biens, & il a été emploié dans les Afaires les plus importantes & les plus délicates de ſon tems. *François* I. Roi de France, diſoit ordinairement, qu'il craignoit plus la Plume du Cardinal

dinal de *Sion* que l'Epée de ſes Ennemis. Il étoit ataché particuliérement à l'Empereur *Maximilien* & au *Pape*. Il ne négligea rien de tout ce qui pouvoit contribuër à la Gloire des Suiſſes, qu'il avoit engagés dans le Parti de ces deux Puiſſances. Ce fut ce Cardinal qui négocia l'Alliance des *Cantons* avec le Pape *Jules II.* en 1500. en vertu de laquelle il mena pluſieurs fois des *Troupes Suiſſes* en *Italie*, qui obligérent les *François* à ſortir du *Milanois*, & qui rétablirent le jeune Duc *Maximilien Sforce* dans ſes Etats en 1512. Les grands Services que les *Suiſſes* rendirent dans ces ocaſions à toute l'*Italie*, leur obtinrent le Titre de *Libérateurs & Défenſeurs du St. Siége*. Le Cardinal reçût, non ſeulement le Chapeau; mais il fut auſſi *Legat* de *Jules II.* & de *Leon X* en *Allemagne* & en *Lombardie*. L'*Empereur* lui fit préſent de la Ville & du Chateau de *Vigueſa* & d'autres Endroits. Sa réputation étoit montée à un ſi haut degré, que l'on prétend qu'il auroit obtenu la *Thiare*, s'il avoit ſurvécu le Pape *Adrien* VI. En 1518. le Cardinal de *Sion* eut une Converſation avec *Zwingle* à *Einſidle* autrement, *Nôtre Dame des Hermites*, où il étoit *Curé*, ſur les déſordres qui règnoient alors dans l'Egliſe & le beſoin qu'Elle avoit de Réformation. Les Réformez prétendent que ce Cardinal convint de cette néceſſité

&

& qu'il promit d employer ſes ſoins & ſon crédit pour y rémédier ; mais il mourut en 1522. Il faut obſerver que *Hottinguer* raporte le trait d'Hiſtoire du Cardinal de Sion ſur la baſſeſſe de ſa Naiſſance, & du prétendu Oracle du Vieillard ; mais que Moréri à l'Article *Shinner*, tiré de Mémoires Manuſcrits, eſt en contradiction avec lui, à cet égard, le faiſant naître d'une Famille diſtinguée & Neveu d'un Evêque de *Sion*. Quoi qu'il en ſoit, voilà un Nouriſſon du Collège de *Zurich*, & on en pourroit citer beaucoup d'autres qui l'ont égalé, ſi ce n'eſt en fortune, au moins en Savoir, en Mérite & en Vertu.

Le grand empreſſement des Etrangers à fréquenter l'*Ecole* de *Zurich*, ſur la fin de ce Période, étoit une preuve que les Sciences y fleuriſſoient de plus en plus. Ceux qui en avoient la Direction dans ces tems là, donnoient encore, par leur Nom & leur réputation, des eſpérances certaines d'une plus grande Erudition. Dans les tems qui précéderent la Réformation ; on voit à la tête des Catalogues des Moderateurs de ce Collége *Jean Kaltſchmid*, qui vivoit en 1486. *Felix Frey*, qui fut enſuite *Prévôt* du Chapitre ; *Henry Utinger*, homme laborieux, qui rendit des Services conſiderables à ſa Patrie & qui fut grand Ami de *Zwingle*, & de *Bullinger*. *Baltazard Sproſſius* ; *Oſwalde*

walde Myconius ſurnommé *Geyſshauſer*, né à *Lucerne* en 1488. qui avoit étudié à *Bâle* ſous le fameux *Eraſme* & ſous *Glareanus*, & qui fut enſuite prémier Paſteur ou *Antiſtes* à Bâle à la place d'*Oecolampade*. Mais nous bornons ici nôtre prémiére Partie de cet Abrégé Literaire, renvoïant à parler plus amplement dans la ſuite des Hommes Illuſtres & Savans qui vivoient à *Zurich*, lors de la Réformation, & de ceux qui ont fleuri depuis. Les Epoques que nous devons parcourir nous fourniront des Matériaux plus curieux & plus interreſſans que ceux que nous venons de raporter. On pourra parler avec connoiſſance de l'Hiſtoire des Savans, de leurs Ouvrages & des divers Evénemens qui interreſſent les Lettres. Nous tâcherons de traiter ces Matiéres, & ſur tout les tems délicats de la Réformation, d'une maniére qui ne ſente point les Controverſiſtes, & qui ne bleſſe aucune des *Communions Chrétiennes*, ſans nous écarter cependant des Règles de la Verité.

UN Savant & célèbre Profeſſeur d'une *Academie* Voiſine, connu par pluſieurs Ouvrages importans, dont il a enrichi le Public, nous a envoié l'*Inſcription Antique* que nous allons raporter, avec les Curieu-

ſes & Savantes Remarques qu'il y a joint pour en donner l'explication Mr. le Marquis *Scipion Maffei* a publié auſſi cette *Inſcription* dans la Lettre III. de ſon Livre imprimé à Paris in 4. ſous ce Titre, *Galliæ Antiquitates quædam Selectæ* 1733.

INSCRIPTION trouvée à MOUDON *l'an* 1732. *ſur un Marbre antique, qui paroit avoir été un Autel.*

PRO. SALUTE. DOMUS. (1) DIVV.
(2) I.* O. * M.* IVNON (3) REGIN.
ARAM.Q. AEL. AV....NVS (4) IIII I.AVG.
DE. SVO. ITEM. DONAVIT. (5) VICAN.
MINNODUNENS. (6) X. (7) DCCL. EX.
QVORVM. (8) VSSUR. GYMNA
SIVM. (9) INDERCI. TEMPOR.
PER. (10) TRIDVM. EISDEM
VICAN. DEDIT. IN. (11) AEVM.
QVOD. SI. IN. ALIOS. (12) VSSVS
TRANSFERR. VOLVERINT
HANC. 13 PECVV. 14 INCOL. COL. 15 AVEN
TICENSIVM. DARI. VOLO.
(16) L.* D.* D. * V. * M.

L'Inſcription eſt fort curieuſe & digne d'aten-

(1) Divinæ (2) Jovi Optimo Maximo (3) Reginæ. (4) Sevir Auguſtalis (5) Vicanis (6) Seſtertia. (7) Septingenta quinquaginta (8) Uſura. (9) Interciſis temporibus. (10) Triduum. (11) Aevum. (12) Uſus. 13 Pecun. i. e. pecuniam. 14 Incolis Coloniæ. 15 Aventicienſium. (16) Locus datus decreto Vicanorum Minnodunenſium.

d'atention. Il y en a peu de plus conſiderables dans la *Suiſſe*. Deux endroits, ſur tout la rendent remarquable : Les noms de deux Villes du *Païs de Vaud* qui s'y trouvent, *Avenche & Moudon*, & le ſujet, qui eſt tout à fait ſingulier, puiſqu'il s'y agit d'une eſpèce de Fondation pieuſe, ſelon le goût des *Anciens Payens*.

Le Marbre, où ſe voit cette Inſcription, a été trouvé à *Moudon*, l'an 1732. dans les Fondemens d'une Maiſon de la *Ruë du Pont*, que l'on reparoit. Il eſt aſſez bien conſervé, & ſe trouve taillé en façon de petit Autel, avec quelques Moulures. Il eſt de la hauteur d'environ deux piez & demi, ſur un pié & demi de large. L'Inſcription eſt auſſi fort bien conſervée, ſi ce n'eſt peut être à la 3. ligne, où il y a lieu de croire qu'il manque deux lettres. Le Caractère en eſt paſſablement gros ; mais il n'eſt pas de la beauté des *Inſcriptions* du *Siécle d'Auguſte* ; ce qui, avec les autres conſiderations que l'on fait dans l'explication à la Remarque I. détermine à croire qu'elle a été faite après le milieu du II. Siécle de J. C.

On ajoutera encore que le Graveur a eu ſoin, non ſeulement de ſeparer les mots par des points, mais de plus de diſtinguer par de petites figures, qui reſſemblent à des feuilles de Vigne, les Lettres qui ſignifient

des mots entiers, comme on le voit à la 2. ligne & à la derniére.

Pro ſalute Domus Divinæ Jovi Optimo Maximo Junoni Reginæ Aram Quintus Ælius Av... nus, ſevir Auguſtalis de ſuo.

Cela ſignifie :

» Quintus Ælius Av... nus, *Membre de* » *la Compagnie des ſix Prêtres d'Auguſte, a* » *érigé un Autel à ſes dépens à Jupiter très-* » *bon, & très-grand, & à Junon la Reine,* » *pour la conſervation de la Maiſon Divine,* c'eſt à dire, de la Famille Impériale.

REMARQUES.

I. *Pro ſalute Domus Divinæ.* Par la *Maiſon Divine*, dont il s'agit ici, il faut entendre la *Famille Impériale* ; Car c'etoit-là le ſtyle de la lâche & criminelle flaterie de ces aveugles Payens, qui diviniſoient leurs Empereurs. On voit un Exemple tout ſemblable dans la XI. *Inſcription* déterrée à *Genève*, & recueillie dans l'Hiſtoire de *Spon.*

NUMINIBUS
AUG. (1)
ET. DOM. DIV. (2)
VICTOR. AVG. (3)
LIB. P. P. S. (4)

(1) Auguſti (2) Domus Divinæ. [3] Auguſti [4] Libertus poſuit pro ſe.

Il s'agit donc dans cette Inſcription d'un *Empereur* qui avoit Famille ; mais quel Empereur étoit-ce ? Si l'Auteur de cette Piéce en avoit marqué l'Epoque par le nom des *Conſuls* de l'Année, comme c'étoit l'uſage parmi les *Romains*, il ſeroit aiſé de le connoître. Au défaut de ce ſecours, on ne peut recourir qu'à des Conjectures : Tout ce qu'on peut dire de certain, c'eſt que cette Inſcription n'a pas été faite avant l'Empire de *Veſpaſien*, puis qu'il y eſt parlé de la Colonie d'Avenche, dont *Veſpaſien* fut le Fondateur. On pourroit penſer qu'il s'agit ici de lui, parce qu'il eut deux Fils, *Tite* & *Domitien*, qui furent tous deux Empereurs après lui ; Mais deux Raiſons combatent cette Idée. 1. La maniére abregée dont quelques mots ſont écrits dans cette Inſcription, les Lettres y étant colées & comme confonduës les unes avec les autres ; par ex. à la lig. 1. DIVN pour DIVIN ; à la lig. 9. AEVM pour AEVUM ; à la lig. 11. PECW pour PECVN. Or je ne crois pas que cette maniére d'abréger, ou plûtôt d'étrangler les mots, fut en uſage dans le I. Siécle de J. C. qui eſt le Siécle, où *Veſpaſien* vivoit. 2. Le ſujet même de l'Inſcription. *Veſpaſien* fonda la Colonie d'*Avenche*, & embellit cette Ville de divers ornemens. Les Courtiſans d'un Prince, ſuivent conſtamment le goût & les inclinations du *Monar-*

que. S'il bâtit, s'il embellit une Ville, les Gens riches, y bâtiſſent auſſi, & contribuent à l'embellir. Si donc l'Auteur de cette Inſcription eut vécû du tems de *Veſpaſien*, & eut eu deſſein de lui faire ſa Cour, comme il paroit qu'il la vouloit faire à l'Empereur ſous lequel il vivoit, il auroit aſſûrement porté à Avenche ſon Autel, & la Fondation d'un *Gymnaſe*, plûtôt qu'à *Moudon.*

Il faut donc décendre dans le II. Siécle de J. C. où nous trouvons *Marc Aurele* le *Philoſophe*, qui eut un Fils nommé *Commode*, lequel lui ſuccéda l'an 180. de J. C. Ainſi cette Inſcription aura été faite entre les Années 160. & 180.

II. *Jovi Optimo Maximo*; c. à d. *A Jupiter très bon, & très grand.* L'Auteur voulant marquer ſon zèle pour la *Maiſon Impériale*, erige un Autel à ſes dépens, pour y faire des ſacrifices à ſes Dieux, en faveur de cette Maiſon. Mais il ne deſtine pas ſon Autel à l'honneur des Dieux du bas Ordre. Il le conſacre pour le ſervice des deux premiers *Dieux*, des deux plus grands & plus puiſſans de la Religion Payenne; ſav. à *Jupiter* & à *Junon* ſa Femme; parce qu'il s'agiſſoit d'y ofrir des *Vœux*, des *Encenſemens* & des *Sacrifices*, pour des Princes, qui ſe regardoient comme des *Dieux en Terre.*

Jupi-

Jupiter étoit regardé des Payens comme le grand Dieu, le Dieu Suprême, le Maître des Cieux & de la Terre : Ils l'apelloient *Optimus Maximus*, pour marquer les principales perfections de la Divinité, ſavoir la *Bonté*, & la *Grandeur*, ou la *Puiſſance infinie*. Ciceron en parle en ces termes, en divers endroits de ſes Ouvrages. On n'en raportera qu'un ſeul. * *Jovem cum Optimum & Maximum dicimus, cumque eundem ſalutarem, hoſpitalem, ſtatorem, hoc intelligi volumus, ſalutem hominum in ejus eſſe tutela.* *Lactance* s'énonce auſſi de cette maniére † *Jupiter in ſolemni precatione Optimus Maximus Nominatur.*

III. *Junoni Reginæ.* : *Junon* étoit regardée des Payens comme la *Reine des Déeſſes*, étant la Sœur & la Femme de *Jupiter* & la Reine du Ciel. C'eſt pourquoi dans les Actions ſolemnelles, on lui donnoit ordinairement ce Titre, *Regina.* *Ciceron* dans la Concluſion d'une de ſes Harangues, parle en ces Termes : ** *Te Capitoline, quem propter beneficia, populus Romanus* OPTIMUM, *propter vim* MAXIMUM *nominavit*; *teque* JUNO REGINA..... *precor ac quæſo.* *Virgile* dans un Endroit de l'Eneïde, l'introduit parlant ainſi :

* Lib. 2. De finib. bonor. & malor. Cap. m. 66.
† Lib. I. Ch. 10. §. 10. ** Pro Domo ſuo ad Pontific.

* *Aſt ego quæ Divum incedo Regina*,

Peut-être auſſi lui donna-t-on ce titre de *Regina*, pour la diſtinguer d'une autre *Junon*, ſurnommée *Lucina*, que l'on faiſoit Déeſſe des Sages-Femmes, préſidant aux Accouchemens, & qui pour cette raiſon étoit invoquée par les Femmes en couche, comme il paroit par un Endroit de *Terence*, où une Femme en travail s'écrie :

Juno Lucina fer opem.

IV. *Aram.* Les Anciens Payens ayant pluſieurs *Dieux*, avoient auſſi pluſieurs *Autels*; car pour l'ordinaire on bâtiſſoit un Autel à l'honneur de chacun de ces *Dieux*: Quelquefois on en érigeoit, pour y ſervir deux Dieux, comme celui dont il s'agit ici, qui fut élevé à l'honneur de *Jupiter* & de *Junon*. Ces Autels ſervoient à faire des Encenſemens & des *Sacrifices*, dont les *Païens* acompagnoient ordinairement leurs Priéres.

V. *Q. Ælius Av..nus.* Il y a ici un vuide entre la premiére & la deniére ſyllabe du dernier nom, qui paroit être un ſurnom particulier de la Famille *Ælia*, ou peut-être le nom de quelque riche Suiſſe, qui avoit obtenu le Droit de *Bourgeoiſie Romaine*, par le credit de quelcun de cette Famille. C'étoit l'uſage des *Romains* que les Etrangers

* Lib. I. *v.* 50.

gers qui obtenoient le Droit de *Bourgeoiſie* à *Rome*, prenoient par reconnoiſſance le nom de leur Patron, en y joignant leur ancien nom. Ainſi l'Hiſtorien *Trogue*, † Auteur de l'Hiſtoire abrégée par *Juſtin*, & qui étoit *Dauphinois* d'origine, nous aprend que ſon Aïeul avoit obtenu le Droit de *Bourgeoiſie Romaine*, par la faveur de *Pompée le Grand*, ſous lequel il avoit porté les Armes; c'eſt pourquoi il s'apelloit *Pompeïus Trogus*. Il ſeroit dificile de remplir le vuide qui ſe voit ici. On pourroit conjecturer que le Sculpteur, n'ayant pas sû lire ſon Original, a laiſſé 2. ou 3. Lettres en blanc, & qu'il faut ſupléer IE, & lire *Avienus*, qui eſt un nom aſſés connu du tems du bas Empire. La Famille *Ælia* a été Illuſtre à Rome, & a produit divers Conſuls & autres grands Magiſtrats. C'étoit de cette Famille qu'étoit iſſu l'Empereur *Adrien*, qui ſucceda à *Trajan* l'an 117. de J. C. & qui ſe nommoit ÆLIVS HADRIANUS. Auſſi lors que ce Prince eut raſé de fond en comble la Ville de *Jeruſalem*, dans la Guerre qu'il fit aux Juifs, ſoulevez par le fameux Impoſteur *Barkokeba*, il la rebâtit ſous une nouvelle Forme, & voulut qu'elle fut apellée de ſon nom *Ælia*: & c'eſt ſous ce nom qu'elle fut connuë pendant 2. ou 300. ans, ſous les Empereurs qui le ſuivirent.

† Lib. XLIII. C. V.

VI. IIIIIL. AUG. *ſevir*, (ou *ſextum Vir*) *Auguſtalis*. Les *Romains* après avoir perdu leur liberté, tombérent dans les derniers excès de la plus lâche & de la plus criminelle flaterie, à l'égard de leurs Empereurs, juſqu'à en faire tout autant de *Dieux*. Ils en uſérent ainſi a l'égard d'*Auguſte*, ſous l'Empire duquel N. S. vint au Monde. Ils n'attendirent pas même qu'il fut mort, pour lui rendre des honneurs Divins. Ils lui érigerent des Autels pendant ſa Vie; comme *Horace*, flateur, ainſi que le ſont tous les Poëtes de *Cour*, le lui diſoit :

† *Præſenti tibi maturos largimur honores,*
Jurandaſque tuum per Nomen ponimus Aras.

Après la mort de ce *Prince*, non ſeulement le *Senat Romain* le mit ſolemnellement au nombre des Dieux; mais de plus il établit une Compagnie nombreuſe de *Prêtres*, atachez uniquement à ſon Service, qui furent apellez à *Rome*, *Sodales Auguſtales*. Ils étoient au nombre de 25. On choiſit pour remplir ce nombre, tout ce qu'il y avoit de plus diſtingué & de plus puiſſant, parmi les *Senateurs Romains*; & *Tibère* lui-même, Beau Fils & Succeſſeur d'*Auguſte*, voulut être à la tête de cette illuſtre Compagnie. Cet exemple fut bientôt ſuivi dans les *Provinces*. Soixante Nations Gauloiſes

ſe

† Lib. II. Epit. I. v. 15. 16.

ſe joignirent enſemble, pour ériger un Autel à *Lion* à frais communs à l'honneur d'*Auguſte*. Il n'y eut point de bonne Ville, point de *Colonie Romaine*, qui ne voulut avoir des *Compagnies* ou *Colleges de Prêtres d'Auguſte* : mais comme il ne s'y trouvoit pas aſſés de Gens riches, pour ſoutenir la dignité de cette charge, & pour fournir à la dépenſe, on ſe contenta d'y en établir *Six*, qui, à cauſe de ce nombre, furent apellez *ſeviri*, ou *ſextum Viri Auguſtales* ; ce qui étoit marqué dans les Inſcriptions de cette maniére IIIIII. AUG.

On voit dans le *Recueil des Inſcriptions de Genève*, dans l'Hiſtoire de *Spon*, nouvelle Edition, trois Exemples de ces *Sextum Viri Auguſtales* ; L'une qui eſt le Numero XV. où ſont marquez ſimplement les noms de ces 6. Prêtres, qui étoient à *Genève*. L'autre eſt le *Numero* 16. & la 3. au *Num.* 21. eſt à l'honneur d'un *Valerius Siſſi*, afranchi de *Valerius Aſiaticus*, Conſul & Seigneur Romain, du tems des Apôtres, qui étoit *Sextum Vir* de la *Colonie Equeſtre*, qui eſt *Nyon.* *

Tel étoit donc ce *Q. Ælius*, Auteur de nôtre Inſcription, qui étoit aparemment quelque riche Bourgeois de *Moudon*.

Item

* Voyez auſſi ſur ce ſujet la Bibl. Choiſie de M. le Clerc, T. IV. pag. 26. Et Tacit. Annal. Liv. I. C. 54.

Item donavit Vicanis Minnodunenſibus ſeſterria ſeptingenta quinquaginta : Ce qui ſignifie *De plus il a donné aux Bourgeois de Moudon ſept Cent Cinquante mille Seſterces*, c'eſt à dire, 75000. francs.

VII. *Vicanis*. Ce mot vient de *Vicus*, qui ſignifie proprement une *Ruë* & un *Village* : mais il ſe prend auſſi pour une Ville ouverte, qui n'eſt point fermée de murailles, qui eſt ce que nous apellons ordinairement *un Bourg* : Comme le mot Greç *Kóme* dans le *N. Teſtament* ; qui eſt expliqué dans un endroit par *Komópole*. Du mot *Vicus* on a formé *Vicanus* ; c.à.d. *Villageois*, ou *Habitant d'un Bourg*. Il paroit évidemment qu'il faut prendre ici le mot *Vicanus* dans le ſecond ſens, puiſque jamais on ne s'eſt aviſé du tems des *Romains*, de bâtir des *Gymnaſes* & d'établir des Compagnies de *Prêtres d'Auguſte*, dans des Villages ; mais bien dans des Villes ; fermées où non, il n'importe: Il ſufiſoit qu'elles euſſent une forme de Ville, & qu'elles fuſſent aſſés conſiderables pour cela. D'ailleurs, ſans ſortir de la Suiſſe, on trouve un exemple tout ſemblable, où les Bourgeois d'une Place, qui étoit conſtamment une Ville aſſés conſiderable ; mais ouverte, ſont apellez *Vicani*. C'eſt dans une Inſcription faite à *Weſtingue* prés de *Bade*, dans l'*Ærgaw* :

où

où il eſt parlé d'un VIR AQUENSIS c. à. d. Bourgeois de *Bade*, qui avoit bâti un Temple à l'honneur de la Déeſſe *Iſis*. Voici l'Inſcription :

DEAE. ISIDI. TEMPLUM. A. SOLO.
L. ANNVSIVS. MAGIANUS.
DE. SVO. POSVIT. VIR. AQVENSIS.
AD. CVJVS. TEMPLI. ORNAMENTA
ALPINIA. ALPINULA. CONJUNX
ET PEREGRINA * FIL. XC. DEDERVNT.
† L. D. D. VICANORVM.

Ce qui ſignifie : *Lucius Annuſius Magianus, Bourgeois de Bade, a bâti un Temple à la Déeſſe Iſis, dès les Fondemens, & pour les Ornemens de ce Temple Alpinia Alpinula ſa Femme, & Peregrina ſa Fille, ont donné* 100. *mille Seſterces*, c. à. d. dix mille francs. *La place a été donnée par un Decret des Bourgeois.* On remarquera ici, en paſſant, qu'on voit aujourd'hui bien peu de Perſonnes aiſées, parmi les Chrêtiens, qui aient le même zèle pour le vrai Dieu, que les Payens aveugles avoient pour leurs Idoles, & qui s'empreſſent de bâtir à leurs dépens des Egliſes à ſon honneur.

Pour revenir à nôtre Sujet ; on voit dans cette Inſcription que les Bourgeois de *Bade* ſont apellez *Vicani*, tout comme ceux de *Maudon*,

* Filia. † Locus datus decreto.

Moudon, dans celle que l'on explique. Or *Bade* étoit déja, même dès le I. Siécle de J. C. une Ville conſiderable, quoique ouverte, à cauſe de ſes *Bains* Chauds, qui y atiroient beaucoup de Monde. C'eſt *Tacite*, qui nous l'aprend : il l'apelle. * *Longa pace in modum municipii extructus locus, amoeno ſalubrium aquarum uſu frequens.* Il ne faut donc plus s'etonner, ſi les Gens de *Moudon* ſont apellés *Vicani.* Cela nous aprend ſeulement que cette Ville étoit alors en forme de Bourg, toute ouverte & ſans murailles. Il y a même beaucoup d'aparence, qu'elle a été dans cet état juſqu'au XII. Siécle. On voit au moins dans la *Chronique* du *Païs de Vaud*, que *Conrad* Duc de *Zeringue*, y bâtit ou repara le Château l'an 1150. & que *Berchtold* V. ſon petit Fils la rebâtit, & l'agrandit l'an 1190. C'eſt le même qui fonda la Ville de *Berne* l'an 1191. Ce ſont aparemment ces deux Princes, qui ont fermé *Moudon* de Murailles.

VIII. X. DCCL. L'Auteur des Remarques lit ces Caractères de cette maniére : *Seſtertia ſeptingenta quinquaginta*, ce qui ſignifie 750. *mille Seſterces.*

Le *Seſterce* étoit à Rome une petite piéce d'argent, qui étoit le quart du *Denier Romain*, autre piéce d'argent qui valoit environ huit ſols de nôtre monnoïe ; Ainſi le *Seſter-*

* Hiſtor. Lib. I. C. 67.

Seſterce, valoit deux ſols, ou environ. Il étoit apellé de ce nom *Seſtertius*, parce qu'il valoit 2. *Aſſes & demi*, de l'ancienne Monnoie Romaine. On écrivoit ce mot en chifre de cette maniére LLS. ce qui ſignifie *Libræ duæ cum Semiſſe*, (2. livres & demi) ou bien IIS. ce qui revenoit au même, ou biens HS. ou X mais quelquefois on prenoit ces *Seſterces* dans le nombre pluriel, & dans le genre neutre, en Latin *Seſtertia*, pour ſignifier *mille* de ces petits *Seſterces* ce qui valoit 100. Francs de nôtre Monnoie. *Ciceron* dans ſon VI. Paradoxe parle en ces termes, au Chap. 3. *Capit ille ex ſuis prædiis ſexcenta* SESTERTIA ; *ego centena ex meis* : ce qui ſignifie ; *Cet homme là tire* 600. *mille Seſterces de ſes fonds*, c'eſt-à-dire, 60. *mille francs* ; *& moi j'en tire cent mille des miens*; c.à.d. dix mille Francs: *Horace* dans ſa VII. Epitre du I. Livre, dit au v. 80.

Dum ſeptem donat Seſtertia, mutua ſeptem Promittit, perſuadet uti mercetur agellum : ce qui ſignifie, *Lui faiſant preſent de ſept* mille *Seſterces, & lui promettant de lui en prêter ſept* mille, *il lui perſuade d'acheter une petite piéce de terre.*

Il eſt tout viſible, que c'eſt dans ce dernier ſens qu'il faut prendre ce mot ; car ſi on le prenoit dans le premier ; on ne trouveroit que 750. Seſterces, qui valoient 75. francs

francs de nôtre monnoïe : & quelle rente pouvoit-on tirer de 75. francs, pour fournir, 3. jours durant, aux diverſes dépenſes d'un *Gymnaſe*, ſelon l'intention du Fondateur ?

Ex quorum uſura Gymnaſium interciſis temporibus per triduum eiſdem Vicanis dedit in Ævum ; ce qui ſignifie, *De la rente deſquels il a donné à perpétuité un Gymnaſe aux mêmes Bourgeois*, pour s'y exercer *pendant trois jours en des tems de demi Fêtes.*

IX. *Uſſura* eſt mis ici pour *Uſura*, comme un peu plus bas à la ligne 10. *Uſſus* pour *Uſus* : les Anciens Romains prononçant doucement la lettre *S* au milieu d'un mot entre deux voielles, au lieu que nous la prononçons comme un Z. Au reſte il eſt à remarquer que le mot *uſura* dans la bonne latinité, ne ſignifie pas l'*uſure*, mais un *interêt légitime*. Chez les Romains l'interêt des Créances ſe païoit tous les Mois. De là vient ce mot d'*Horace*, qui dit en parlant d'un Debiteur : * *Cum triſtes miſero venere Calendæ.*

Au commencement l'interêt légitime étoit à Rome 1. pour cent par Mois, ce qui faiſoit 12. pour cent par an ; & c'eſt ce qu'on apelloit *centeſima uſura*. Dans la ſuite cet Interêt ayant été jugé trop grand, on le reduiſit à la moitié.

X. *Gym-*

* Lib I. Sat. III. v. 87.

X. *Gymnaſium.* C'étoit un batiment d'une Structure particuliére, avec une grande Cour fermée de murailles, où les jeunes gens s'exerçoient à la *lutte*, au *pugilat*, ou combat à coups de poings, & à d'autres jeux de cette nature. Ce nom étoit Grec d'origine, & venoit du mot *gumnòs*, qui ſignifie *nud*, parce que ces jeunes Gens s'exerçoient tout nuds. Le premier Batiment, qui a porté ce nom, a été le *Temple* de *Jupiter Lycien* à *Athenes*, & delà il fut donné à tous les lieux deſtinez à ces ſortes d'exercices. Les *Grecs*, paſſionnés pour les Spectacles, voulurent en avoir par tout. De là vient que l'Empereur *Trajan* diſoit, * *Gymnaſiis Græculi indulgent.* A leur imitation les autres Sujets des Romains en eurent auſſi. Lors que le Roi *Antiochus Epiphanes* voulut introduire le Paganiſme à *Jeruſalem*; ſes Emiſſaires y bâtirent un † *Gymnaſe*; ce que les Juifs fidéles regardérent, avec raiſon, comme une abomination, tant à cauſe de l'indecence qu'il y avoit, à voir des Jeunes Hommes de 15., 20, à 25. ans, s'exercer tout nuds à divers Jeux en plein Jour; qu'à cauſe que ces Jeux faiſoient une partie de la Religion Païenne. Ces Idolatres étoïent ſi aveuglez, qu'ils

* Plin. Ep. 49. Lib. X. † Macchab. I. 14. La Verſion de Genève traduit ce mot par celui de College: mais cette Traduction n'eſt pas juſte.

qu'ils tranſportoient leurs paſſions à leurs Dieux, & comme ils étoient infatuez des Spectacles, ils s'imaginoient que leurs Dieux y prenoient le même plaiſir ; C'eſt pourquoi ils les célébroient à leur honneur, & en faiſoient un Acte de Religion.

Au reſte il paroit, que le mot *Gymnaſium* ne ſignifie pas tant ici le Lieu des Exercices, que les Exercices mêmes : Autrement il y auroit quelque choſe qui clocheroit dans cette Inſcription. Il y a lieu de croire, ou que l'Auteur n'a pas bien ſû ranger ſon Diſcours, ou que le Graveur a omis quelques mots. .

. XI. *Inderci. tempor.* Le mot *Inderci.* a beaucoup exercé nos Antiquaires ; On ne comprenoit pas bien ce que ce mot pouvoit ſignifier. A la fin, un habile homme, d'une Ville voiſine, ayant fait reflexion, qu'on remarque ſouvent des fautes d'Ortographe dans les Inſcriptions, qui viennent de l'ignorance de l'Ouvrier, ou de la Barbarie de ſon Pais ; a crû que, *inderci*, pourroit bien avoir été mis pour *interci*. On a des exemples d'autres Inſcriptions, * où l'on voit un D. pour un T. Il a donc jugé que ces mots *inderci* pour *interci* ſignifioient *interciſis*. Suivant cette penſée, qui

* Comme quod annis pour quotannis, & adque, pour atque. Voyez M. Le Clerc, Biblioth. Choiſ. T. IV. pag. 106.

qui eſt tout à fait naturelle, *inderci. tempor.* ſignifie *interciſis temporibus* : mot pour mot, *dans des tems entrecoupez* : On apelloit *interciſi dies*, ces jours qui étoient moitié fête, & moitié jours ouvriers; conſacrez la matinée aux actes de Religion, aux Sacrifices &c. & l'après midi aux Ouvrages ordinaires. Le Fondateur, ſuivant cette explication, vouloit qu'on s'exerçât ces Jours là dans ſon *Gymnaſe*, après les Actes les plus ſolemnels de Religion.

Quod ſi in alios uſus transferre voluerint hanc pecuniam, incolis Coloniæ Aventicenſium dari volo. Ce qui ſignifie :

Que s'ils veulent tranſporter, ou *faire paſſer*, ou *employer cet argent à d'autres uſages, je veux qu'il ſoit donné aux Habitans de la Colonie des Aventiciens*, c. à. d. *d'Avenche.*

XII. Le Fondateur du *Gymnaſe* de *Moudon*, regardant ſa Fondation, comme un Ornement pour cette Ville là, & comme un Etabliſſement avantageux pour la *Religion*, ne vouloit pas qu'on emploiât ſon argent à d'autres uſages. Il craignoit peut-être qu'on ne le fit après ſa mort; Ainſi au cas qu'on l'entreprit, il vouloit que cet argent paſſat aux Bourgeois d'Avenche. Il ſeroit curieux de ſavoir ce que cette Rente eſt devenuë.

XIII. *Coloniæ Aventicenſium* : c. d. *la Colonie des Aventiciens.* La Ville d'*Avenche* à été, du tems des *Romains*, la plus conſiderable de la Suiſſe, & même la Capitale du Pais. C'eſt ainſi qu'en parle *Tacite* † en recitant la déſolation, que les Partiſans de *Vitellius* cauſérent dans le Pais des *Helvétiens*, qui étoient atachez à *Galba*, ne ſachant pas qu'il avoit été tué par *Othon.* Il l'apelle *Caput Gentis.* Nous aprenons de *Suetone*, * que *Sabinus*, Pére de l'Empereur *Veſpaſien*, avoit été Banquier en Suiſſe. De là on peut préſumer, avec beaucoup de fondement, qu'il avoit exercé cette profeſſion dans *Avenche*, qui étoit alors la Capitale; & que *Veſpaſien* y avoit ſéjourné dans ſa Jeuneſſe. Chacun aime † ordinairement les lieux où il a paſſé ſes premiéres années, d'ailleurs le Païs eſt fort beau, & en particulier la ſituation de cette Ville étoit des plus riantes; ainſi il eſt très probable que ce Prince ſe fit un plaiſir de l'agrandir & de l'embellir. Quoi qu'il en ſoit, il en fit une *Colonie Romaine* : c'eſt pourquoi Elle porta le nom de *Colonia Flavia*; *Veſpaſien* lui ayant donné ſon nom de Famille. On y a trouvé une Inſcription, où elle eſt apellée *Colonia Flavia, pia, conſtans, eme-*

† Hiſt. I. C. l. 68. * C. l. de la Vie de Veſpaſ. † Telle étoit en particulier l'inclination de Veſpaſien, comme Suetone le remarque dans le Ch. 2. au ſujet d'un autre lieu.

rita : Ce qui fait juger que la Colonie fut compoſée de Vieux Soldats, qui avoient ſervi ſous lui dans ſes Guerres, ſoit contre *Vitellius*, ſoit plutôt contre les Juifs : ce qui étoit arivé dès l'an 69. à l'an 70. de J. CHRIST. C'eſt là l'Epoque que l'on peut donner à la Fondation de cette *Colonie*.

Locus datus decreto Vicanorum Minnodunenſium, C'eſt-à dire,

La Place, (ſavoir, pour y ériger l'Autel dont parle l'Inſcription,) *a été donnée par Arrêt des Bourgeois de Moudon*.

C'eſt là le Formulaire ordinaire de ces ſortes d'Actes & d'Inſcriptions. Quand un homme vouloit, ou ériger une *Statuë*, ou dreſſer un *Autel*, ou bâtir un *Temple*; il s'adreſſoit à la Communauté du lieu, ſi c'étoit une Ville ordinaire, ou aux *Decurions Chefs* de la *Colonie*, ſi c'étoit une *Colonie Romaine*; pour avoir une Place propre pour ſon deſſein. Le Don que faiſoient les *Magiſtrats*, ou la Communauté, d'une telle Place, étoit marqué par ces Lettres L.D.D.D. *Locus datus decreto Decuriorum*, ou L.D.D. *Vicanorum*, comme on en a un exemple, raporté ci-devant à la Remarque VII.

NB. Nous n'avons pas pû rendre toutes les figures ſemblables à l'Inſcription originale. A la Ligne 1. DIVIN il paroit que c'eſt un V & un N. joints, du milieu deſquels il ſort un I. dans l'interligne. A la Ligne 5 la X qui ſignifie le Seſterce eſt traverſée d'une barre; & à la Ligne 9. V & N. ſont joints.

DISCOURS SUR LES PHENOMENES, *que les Anciens regardoïent comme Miraculeux; prononcé le dernier jour de l'Année* 1734. *par Mr.* BOURGUET, *Profeſſeur en Philoſophie à Neûchâtel.*

LEs aplaudiſſemens que les Savans donnent aux Ouvrages de Mr. le Profeſſeur *Bourguet*, & l'empreſſement que l'on nous marque dans pluſieurs Lettres pour voir ſes Productions, nous font eſpérer que l'on recevra avec plaiſir l'Extrait du *Diſcours* que nous allons donner.

Le but de l'*Orateur* eſt de diſtinguer les *Vrais Miracles*, produits par une Cauſe ſurnaturelle & qui n'eſt pas dans les Règles ordinaires, d'avec les *Evénemens extraordinaires*, qui peuvent s'expliquer par la Nature des Corps & par leur Activité réciproque. Il dit là deſſus des choſes très curieuſes & très intereſſantes, que nous ſouhaiterions de pouvoir raporter en entier, pour leur conſerver la force & les beautez que la liaiſon leur donne dans toute l'étenduë du Diſcours; mais les bornes de nôtre Journal ne nous permettent d'en donner que quelques fragmens.

L'*Orateur* fait connoître dans ſon Exorde, que

que l'Homme eſt naturellement curieux. Dès qu'il ſort du Sein de ſa Mére, *dit-il*, & qu'il ouvre les yeux, il contemple avec beaucoup d'atention la Lumiére d'une Chandelle, ſi on la lui préſente. Cette Inçlination qui le porte vers des Objets nouveaux, ne l'abandonne jamais pendant ſa vie. C'eſt à cet amour de la nouveauté que l'on doit, ſuivant l'Auteur, l'Invention des Arts & des Sciences, & ſur tout la Philoſophie que l'on apelle expérimentale. Jamais, *dit-il*, on ne rechercha avec plus de ſoin les Cauſes des Phénoménes de la Nature, par des Expériences reïterées, que depuis le commencement du dernier Siécle.

Les *Anciens, continuë Mr. Bourguet*, voïant le Cours des *Aſtres*, qui étoit d'une régularité ſurprenante, & n'en pénétrant pas la Cauſe, s'imaginérent que châcun de ces Aſtres étoit conduit par une Intelligence. La Viciſſitude des Saiſons, qui a un grand raport au Cours du *Soleil*, de la *Lune* & des *Planètes*, fit qu'on leur atribua diverſes influënces, tantôt bonnes, tantôt mauvaiſes. Tout cela ſe faiſoit cependant d'une maniére naturelle, ſelon les Anciens mêmes, & les *Aſtrologues* prétendoient en avoir ſeuls la connoiſſance. Mais arivoit-il quelque nouveauté dans le *Ciel*, ou ſur la *Terre*, on recouroit d'abord au *Prodige*. S'il naiſſoit un *Monſtre* parmi les Hommes

ou les Animaux, c'étoit un Evénement extraordinaire, qui déſignoit toûjours quelque malheur. On penſoit de même des *Tremblemens de Terre*, des *Volcans*, des *Comètes*, des *Aurores Boréales*, du *Tonnerre* en *Hiver* ou pendant un tems ſerein, des *Grêles* de groſſeur & de figure peu communes, des *Eclipſes*, ou d'autres ſemblables Efets rares & diferens du Cours ordinaire de la Nature.

Le Savant *Profeſſeur* dit, qu'il y a encore une infinité de Nations, qui ont de pareilles Idées touchant la plûpart de ces *Phénomènes*. Les Nations éclairées, ne ſont même pas exemtes de ſemblables préventions, & pluſieurs regardent comme miraculeux tous les Evénemens dont la Cauſe leur eſt inconnuë. Pour juſtifier ce qu'il avance, il donne à cette ocaſion un trait Hiſtorique qui mérite d'être raporté.

En 1682 ou 1683. une nuit d'un Dimanche, peu après la grande *Comète* qui épouvanta toute l'*Europe*, & deux ou trois ans avant la Révocation de l'*Edit de Nantes*; il fit à *Nimes* une eſpèce de tempête acompagnée d'Eclairs, de Tonnerres & d'une Pluïe abondante, dont les ſuites cauſérent une conſternation generale, & firent enviſager cet Evénement comme un Prodige. Le Lundi matin, lendemain de cet Orage, les Jardiniers & autres Perſonnes des environs

rons de *Nimes*, trouvérent ſur la ſurface de la terre quantité d'*Aurélies*, de *Chriſalides* & de *Nimphes* vivantes, de diferentes ſortes de Papillons, que l'humidité & le ſecouement de l'Air avoient fait tomber. Leur figure curieuſe répréſente aſſez bien un Enfant emmailloté, ou un Marmouſet couronné; Ce qui joint à l'éclat de l'Or & de l'Argent dont ces Inſectes ſont revêtus; il n'en falut pas d'avantage pour faire crier au Miracle, & pour perſuader aux *Proteſtans* que la Liberté d'exercer leur Religion, alloit leur être enlevée. Peu de Perſonnes, même entre les Savans, connoiſſoient alors les *Aurelies*, les *Chriſalides*, & leur curieuſe métamorphoſe en Papillons. Le Vulgaire n'avoit ſans doute jamais rien vû de pareil à ces *Aurelies*: On y remarquoit une eſpèce de petite face; les *Catholiques* avouoient eux-mêmes qu'elles avoient la figure de quelques répréſentations de Petits Saints ornez d'or & d'argent, & l'on prétendoit même découvrir à quelques unes, une triple Couronne qu'ils s'imaginoient déſigner celle du *Pape*. Les *Catholiques* & les *Proteſtans* croioient également que ces figures étoient tombées du Ciel & que c'étoit un Evènement ſurnaturel. Ils ne ſavoient pas, que les *Chenilles* des *Papillons* de diverſes eſpèces, s'atachent par la pointe de leur queuë deſſous les feuïlles des Arbres & des

Plantes, lors qu'elles commencent à être transformées en *Aurelies* & en *Chrisalides*. Pluſieurs Perſonnes de *Nimes* conſervérent quelques unes de ces figures dans des Boëttes ; mais elles reſtérent en forme de *Ver*, lors qu'elles eurent perdu l'éclat de leur envelope dorée ou argentée. L'*Auteur* remarque que ſon Aïeul, & quelques autres Vieillards, qui ne vécurent après cet Evénement qu'un ou deux ans ; prédirent ſans être Prophêtes, diverſes choſes à cette ocaſion qui arivérent enſuite aux Egliſes Réformées.

L'Orateur fait voir enſuite que ce n'eſt pas le Peuple ſeul qui eſt prévenû d'Idées erronées par raport aux *Phénomenes* rares. Des Philoſophes en *Allemagne* ont mis au nombre des Miracles, des Etangs dont l'Eau paroiſſoit changée en ſang. Il fait voir qu'on doit atribuër cela à la putrefaction du frai des *Grenoüilles*, qui par le concours de certaines cauſes, n'a pû ſe conſerver, pour que les petits Tetars en ſoïent éclos. Il arive, *dit-il*, alors aux Oeufs de cette eſpèce d'Amphibie à peu près ce qui a lieu à l'égard des Oeufs de Poule qui pourriſſent. La Liqueur qu'ils contiennent, change en couleur ſanguinolante ou obſcure, & contracte une puanteur inſuportable.

L'Auteur parle après cela de l'Idée de *Spinoſa* & de *Locke* ſur les *Miracles*, & il dit

dit que s'il faloit s'en tenir à l'opinion de ces deux Savans, il faudroit avouër qu'il n'y a réellement aucun *Miracle* qu'en aparence; puis que selon eux tout se feroit par les seules Loix de la Nature. Sur ces principes un Evénement miraculeux ne difereroit dans cette Hipothèse des Evénemens ordinaires que par sa singularité & sa rareté. Mr. *Bourguet* n'est pas de ce Sentiment. Il entre dans une curieuse distinction à ce Sujet, & il commence par définir les *Vrais Miracles*.

I. Un Miracle, *dit-il*, est censé être un Efet surnaturel, & le Peuple ne se trompe dans l'Opinion qu'il a là dessus, qu'à l'égard des Sujets auxquels il aplique cette Idée mal à propos. En éfet, *dit-il*, un Miracle est possible, n'y aïant absolument rien qui s'opose à sa Production, soit dans les Corps non organiques, soit dans les Corps organisés, soit dans les Esprits qui pourroient en être l'Objet. Il en est demême par raport aux Règles de la communication des mouvemens dans les Corps & des Règles qui apartiennent aux Operations des Esprits. Il sufit donc, *continue-t-il*, pour la Production d'un Miracle, qu'il y ait une Cause doüée d'un pouvoir sufisant pour diriger les Règles & les forces des Corps, de maniére que l'éfet miraculeux suive infailliblement. Efet qui n'auroit jamais lieu

lieu par aucune des forces naturelles, ſoit des Corps, ſoit des Eſprits, telles qu'elles ont été établies dès la Production de toutes choſes. Il répond aux diferentes Objections que l'on pourroit tirer, de ce que toutes les Loix des forces des Corps & de leurs Mouvemens ne nous ſont pas bien connuës ; que la Chimie artificielle, & la Chimie naturelle produiſent des Merveilles ; qu'il pourroit ariver que pluſieurs Cauſes naturelles inconnuës ſe combinant produiroient ces Efets rares que l'on apelle Miracles. Il réfute encore les Objections priſes des Miracles feints & des Impoſtures, & il fait voir que l'on ne peut pas raiſonnablement conclure de là qu'il n'y ait pas de vrais Miracles.

L'Orateur donne des exemples des Miracles, au ſens qu'il l'entend ; c'eſt-à-dire de ceux qui ſurpaſſent la Nature. Il fait une curieuſe Diſſertation ſur l'Eau changée en Vin. Une Puiſſance ſurnaturelle amène dans l'Air des Particules Sulphureuſes, & nitreuſes, qui ſe diſſolvent, en une quantité convenable, auſſi promtement qu'il le faut, & par une fermentation ſubite procurent à l'*Eau* toutes les qualitez du *Vin*.

Si on pouvoit s'imaginer, *dit l'Auteur*, qu'en ſix mille ans, il fut poſſible de ſe trouver une pareille combinaiſon d'*Eau*, de *Molecules*

lecules ſulphureuſes & nitreuſes, qui puſſent produire le changement d'une portion d'*Eau* en *Vin* : Comment pourroit-on concevoir que dans ce moment favorable, il ſe trouve un Homme, qui connoiſſant ces circonſtances à point nommé, en profite, pour operer le Miracle ? Une pareille Idée ſupoſe quelque choſe d'infiniment plus relevé & plus ſurnaturel que le plus grand Miracle.

Raiſonnant toûjours dans les mêmes Idées, il relève la Guériſon d'un *Homme impotent* dès ſa Naiſſance. Un tel Homme *dit-il*, a les Jambes ou les Piez naturellement viciez; il ne ſauroit s'en ſervir. Cette indiſpoſition s'eſt acruë ou confirmée par l'âge. Les Os, les Membranes, les Nerfs, les Muſcles ont pris le pli que la mauvaiſe configuration des Jambes ont reçû dans le ſein de ſa Mére &c. Un Homme ſurvient & dit à cet Impotent ; *Lève toi & marche*, & celui-ci ſe trouve ſubitement en état de ſauter & de marcher, comme s'il n'avoit jamais été eſtropié. Un rétabliſſement ſi promt ſeroit-il fondé ſur la prononciation de quelques Paroles ? Y a-t-il quelque Convenance entre des ſillabes & une Opération mécanique de cette eſpèce ? Non ſans doute. L'on aperçoit dans ce cas une mécanique ſi heureuſe que toute les Parties mal conformées de l'Homme impotent devien-

nent

nent dans un moment aſſez flexibles pour prendre la vraie ſituation qu'il leur faut, & ſe rafermiſſent en même tems autant qu'il eſt néceſſaire pour aquerir une conſiſtance convenable. C'eſt là tout ce qu'exige le Miracle & c'eſt ce qu'aucune des Règles de la Mécanique, ſoit des liquides, ſoit des ſolides, ne ſauroit exécuter naturellement.

L'Orateur trouve que l'un des plus excellens Miracles que J. C. ait fait; c'eſt de donner l'Ouïe & la Parole à un *Homme ſourd & muet.* Dans l'ouverture des Oreïlles, *dit-il*, & la Liberté de la Langue, il y eut bien l'emploi évident d'une mécanique ſurnaturelle; mais de plus dans la connoiſſance & dans l'uſage ſubit du Langage communiqué à cet Homme, on doit admirer une Operation ſur ſon Eſprit, qui ſurpaſſe infiniment toute la Mécanique qu'il y a dans l'Univers.

L'Auteur obſerve après cela que les Loix de la Nature ne ſont point violées dans les Miracles; mais quelles ſont emploïées d'une maniére plus parfaite, & apliquées extraordinairement à des cas particuliers, pour produire des Efets à quoi elles ne ſont point propres par elles mêmes. Il conclut, que les Miracles aïant une poſſibilité *interne*, puis qu'ils n'impliquent pas de Contradiction; tous ceux qui reconnoiſſent un DIEU

ſont

ſont obligés d'admettre, qu'il a pû & peut faire des Miracles.

II. Mr. Bourguet examine dans la 2eme Partie de ſon Diſcours, ſi les Phénomenes de la Nature que les Anciens & le Vulgaire ont mis au nombre des Miracles, meritent d'être dans ce rang.

Il fait une énumération très-curieuſe des Merveilles de la Nature. Tout ce que la Terre & le Ciel renferment ſont dans ce Genre; mais ils ne ſont pas des Miracles, ſi ce n'eſt dans leur prémiére Conſtitution; parce que tout ſe fait aujourd'hui dans le Monde Corporel par les Loix mecaniques, & eſt explicable par la Nature de châque Etre ſoumis à ces Loix.

Il parle en gros des *Comètes*; de la formation des *Couronnes* autour du *Soleil* & de la *Lune*; de la Grêle de groſſeur & de figure extraordinaire; de l'*Aurore Boréale* & des autres *Phénomènes ignées*, qu'il avoit expliqué dans un de ſes Diſcours précédens, des *Volcans*, des *Tremblemens de Terre* &c. Il ne s'y arête pas beaucoup, parce qu'il prétend que Perſonne n'ignore plus que ces Phénomènes ſont dans l'Ordre des choſes naturelles, & que même les Philoſophes modernes les imitent tous dans leurs Cours de Philoſophie expérimentale.

Il s'atache plus particuliérement à d'autres Phénomènes miraculeux dans l'idée des

Anciens

Anciens & du Vulgaire ; tels que les *Pluïes* de *Pierre*, de *Briques*, de *Fer*, de *Laine*, de *Bled*, de *Farine*, de *Chair*, de *Sang*, de *Lait* & de *Grenouïlles*. Ces *Phénomènes* étoient enviſagés par les Anciens comme de grands Prodiges, ainſi qu'on peut le voir dans *Tite Live*, *Pline*, & *Julius Obſequens*.

Geſner de *Zurich* ſurnommé le *Pline Suiſſe*, fait mention d'une Pierre peſant trois quintaux qu'on conſerve dans l'Egliſe d'*Entisheim* & qui tomba du Ciel l'année 1492. *Cardan* parle de quelques Pierres ſemblables, entr'autres d'une très groſſe, fort dure, de couleur de fer, ſentant le ſoufre qui tomba ſur les Rivages de l'*Adda* & dont on envoia des Piéces au Rôi *François I.* L'Orateur dit qu'il en a vû une du poids d'environ *onze onces* dans le Cabinet de Mr. *Valliſnieri* à *Padouë*. Elle étoit tombée du Ciel le 29. de Septembre 1635. Il prétend que ces Pierres avoient été pouſſées en l'Air par des *Volcans* ou par des Tourbillons. Auſſi a-t-on obſervé, *dit-il*, qu'elles étoient enflamées ou envelopées de Matiéres ignées avant qu'elles fuſſent tombées. On aſſure qu'il y a eu quelquefois des émotions ſi violentes au Mont *Veſuve*, que des Pierres ont été pouſſées juſques à *Conſtantinople*. L'idée de l'Auteur eſt, à cet égard, que dans le tems que le Vol-

can étoit en furie, les Pierres furent lancées à *Conſtantinople* de quelques unes des Isles de l'Archipel, comme la formation d'une Ille nouvelle, dont il parle enſuite ſemble le prouver ; parce que l'on ſait qu'il y a communication d'un endroit à l'autre ſous la Mer. Le *Mont Etna* a eu auſſi ſouvent de pareilles Secouſſes. Un *Volcan* forma une Isle nouvelle près de celle de *Santorini* dans l'Archipel.

L'Année 1689. il tomba à *Veniſe* une pluie de menuë pouſſiére rougeatre, d'une ſaveur acide & ſalée, qui donna des maladies à ceux qui mangérent des herbes ſur leſquelles cette poudre étoit tombée. On aprit quelques jours après que, vers la Mer, un *Volcan* avoit vomi, avec beaucoup de flames, une grande quantité de poudre ou de cendres rouges, que le Vent avoit porté à Veniſe & dans les petites Isles qui environnent cette Ville.

Les *Volcans* & les *Tourbillons* étant capables de pouſſer & d'enlever des Maſſes fort peſantes, ſouvent même des Moulins à Vent; il eſt très naturel de penſer qu'ils peuvent tranſporter ailleurs, la Farine, le Blé, la Chair, les laines &c. qu'ils auroient enlevé quelque part.

A l'égard des *Pluïes* de *Sang* & de *Lait*, il n'eſt pas néceſſaire, *dit Mr. Bourguet*, de recourir aux *Tourbillons* pour les expliquer. On ſait que le mélange de diverſes li-

queurs chimiques change leur couleur. L'eau de vie par exemple, mêlée dans l'eau commune, lui donne la couleur de lait. Les Eaux diſtilées dans le plomb, blanchiſſent auſſi l'eau ordinaire. L'eau imbuë de Verd de gris, mêlée avec l'eſprit de Soufre, produit une belle couleur de Vin rouge &c. . Ces Exemples pris de la Chimie, ſufiſent pour faire concevoir comment les Exalaiſons ſulphureuſes & ſalines de diverſes eſpèces, qui s'élévent dans l'Air, peuvent ſe trouver mêlées en quelques rencontres rares, & donner à la pluie des couleurs qui trompant le Vulgaire, lui perſuadent qu'il pleut du Lait ou du Sang. Les Eaux des *Etangs*, teintes d'une couleur de Sang, par le frai corrompu des Grenouïlles, étant enlevées, peuvent auſſi contribuer à cette erreur.

L'Article des Grenouilles eſt des plus curieux. On ſe contentera de raporter ce que l'Auteur avance ſur leur formation. Le Vulgaire croit mal à propos, *dit-il*, que les petites Grenouïlles tombent des Nuës avec la Pluie, ou que l'Eau de Pluie mêlée avec de la Bouë & de la Pouſſiére les engendre ſubitement. Déja *Pline* lui même & *Ariſtote* avant lui, avoient parlé des *Tetars* autrement apellés *Girins*. Ce ſont réellement les Petits qui écloſent des Oeufs de Grenouilles. Ils vivent ainſi pendant quelque

quelque tems ſous la forme d'une eſpèce de *Ver aquatique* : Les Jambes, puis la Tête ſe manifeſtent, & le bout de la queuë leur tombe dès que les Jambes de derriére ſe ſont montrées. Les petites Grenouilles alors ſe vont cacher dans la Pouſſiére, après s'être nourries d'herbes, & ſe mettent là à l'abri des prémiéres chaleurs ; mais dès qu'il ſurvient une Pluie, elles ſortent de leurs petites Retraites & ſautillent parmi la Pouſſiére & la Pluie.

L'Auteur finit par des Vœux, à l'ocaſion du Renouvellement de l'Année, pour le Roi & la Maiſon Roiale; de même que pour tous nos Supérieurs Eccléſiaſtiques & Séculiers. La Jeuneſſe a auſſi part à ſes ſouhaits ; Il deſire qu'Elle prenne goût pour l'étude & que les Arts & les Sciences fleuriſſent de plus en plus dans cet Etat.

LA BEAUTE' *préferée à l'Eſprit dans les Perſonnes du* BEAU SEXE ; ou Critique du Diſcours *ſur les Avantages de l'Eſprit préferez à ceux de la Beauté, inſeré dans le Mercure de Novembre pag.* 139.

DE tous les Avantages dont la Nature peut gratifier une Perſonne, la *Beauté* doit paſſer pour le plus eſtimable. Ce

n'eſt pas ſans raiſon que l'*Auteur* du *Diſcours*, dans lequel on donne la préférence à l'*Eſprit* ſur la *Beauté*; place cette derniére au nombre des avantages dont on a fait de tout tems un grand cas. Cependant malgré cet aveu, malgré ce beau Début, on lui voit préférer l'Eſprit, & faire volteface à la *Beauté*. Il oſe même la traiter de *Chimère, & de Caprice de l'imagination de l'Homme, qui s'eſt aviſé de la donner à de certains Objets & d'en priver d'autres*. Si l'on ne convient pas tout à fait de ce principe; l'on admet volontiers la ſupoſition qu'il fait; que s'il étoit au pouvoir des Dames de poſſéder celui qu'elles deſireroient, elles ne balanceroient pas un moment à ſe determiner pour la *Beauté*. En éfet la Beauté renferme des avantages ſi ſenſibles, ſi eſtimés de tout le Monde, que l'on ne ſauroit taxer les Dames de faire dans cette rencontre un choix leger. Il n'eſt pas ſurprenant qu'elles ne négligent rien pour la conſerver lors qu'elles l'ont en partage. Le cas que chacun en fait ne les autoriſe-t-il pas dans cette conduite? Il faut, ou que le genre humain ſoit dans l'erreur à cet égard; ou que la *Beauté* ſoit éfectivement un Avantage réel & conſiderable. On ſeroit fondé en quelque maniére, à penſer que c'eſt un préjugé, qui tire ſa Source des maniéres galantes & polies dont les Hom-

Hommes ſe piquent aujourd'hui à l'égard des *Dames*. Peut-être eſt-ce une eſpèce de Complaiſance & de Politeſſe qui les engage à leur atribuër une Beauté, qui n'eſt en éfet qu'une chimère. Mais cela ſeroit bon à dire, s'il n'y avoit que ces Perſonnes qui enviſageaſſent la *Beauté* comme un bien. L'expérience ne nous prouve-t-elle pas que les Peuples les moins policez & les plus barbares ne ſont pas inſenſibles à un bel Objet. Que ne peut pas faire la *Beauté* ſur leur imagination. Elle eſt capable d'abatre toute leur férocité, & de les humaniſer à un point ſurprenant. Si la *Beauté* n'étoit qu'une imagination, produiroit-elle des éfets ſi conſiderables; & verroit-on le Monde entier encenſer à ſes agrémens ? J'ai donc de la peine à croire, pour peu qu'on l'enviſage, que l'on puiſſe ne pas la regarder comme un Avantage de beaucoup ſuperieur à l'*Eſprit*, & comme une des choſes du monde les plus précieuſes. Elle eſt une *Puiſſance Souveraine* à laquelle rien ne réſiſte, une douce violence, dont on n'oſe ſe défendre, un Charme agréable, un Vainqueur qui nous fait aimer nôtre défaite & ſa Victoire. C'eſt un preſent que la Divinité a fait aux Hommes dans ſon Amour. C'eſt par la *Beauté* qu'elle ſe fait connoître; elle vient du Ciel & n'a rien de terreſtre ni de groſſier; elle ne depend ni du Caprice,

ni de l'induſtrie : Maitreſſe d'elle même, elle ſe donne à qui elle veut ; & quelquefois elle préférera une ſimple Bergére à une grande Reine. L'*Eſprit*, s'il eſt vrai que ce ſoit quelque choſe d'exiſtant, eſt au contraire purement l'Ouvrage des Hommes ; C'eſt par le travail & l'étude qu'on l'aquiert ; brute par lui même, il veut être poli. Le plus heureux temperament s'il n'eſt pas cultivé, reſſemble à une Terre en friche, où il ne croit que des ronces & des épines, & ſouvent rien du tout. Des choſes étrangéres le font paroître, comme l'*Hiſtoire*, la *Fable*, les *Sciences*, les *Beaux Arts*, la *Géometrie*, la *Poéſie* : Ce n'eſt qu'en parlant de tout cela, qu'on fait dire de ſoi, qu'on a de l'*Eſprit*. Mais tout le Monde eſt-il capable d'en juger? Non ſans doute : Il faut avoir de l'Eſprit, pour être en état de juger de celui des autres. C'eſt un talent caché que l'on a peine à découvrir. Il faut du tems pour le voir dans ſon jour & dans ſon étenduë. On n'en a ſouvent, pour mieux dire, que parmi ſes Amis. Ils nous flatent ; ils nous élévent par interêt, par vanité ou par inclination. Il n'en eſt pas ainſi de la *Beauté*. Elle ſe préſente d'elle-même ; il ne faut qu'avoir des yeux pour la découvrir. Sans Etude, ſans Science, on parvient facilement à la connoître & à l'eſtimer. Le Campagnard le plus groſ-

ſier

ſier eſt en état d'en juger comme l'Homme du Monde le plus poli & le plus ſpirituel; & il eſt mille fois plus ſenſible à ſes charmes, qu'a toute l'Eloquence & à tout le brillant d'un beau Genie. Après tout, y a-t-il rien de plus trompeur que la réputation de *Bel Eſprit*? Voit-on rien de plus commun? Un peu de vivacité & de Mémoire; un peu de Lecture, & de Connoiſſances, en ſont tout le mérite. Cela eſt ſi vrai, qu'on voit très ſouvent des Perſonnes ſavantes & d'une profonde Erudition, incapables de ſoutenir une Converſation, & de l'égaïer, dès qu'on les met hors de leur Sphère. Mais qu'importe; les Femmes ſont elles nées pour être Savantes? L'intention de la Nature a-t-elle été de les faire briller par des qualités étrangéres.

Qu'on me diſe de quel uſage eſt cet Eſprit qu'on eſtime ſi fort? il eſt plus nuiſible qu'utile; on l'outre; on le pouſſe à l'excès; on en abuſe preſque toûjours, & ſouvent une Perſonne d'Eſprit eſt un Meuble bien incommode dans une Societé, ſurtout lors que cette Perſonne ſe prévaut de ſes Avantages, & veut les faire briller à quel prix que ce ſoit.

On abuſe auſſi de la *Beauté* me repondrez vous, & comme ce n'eſt pas ſa faute; ce n'eſt pas non plus celle de l'Eſprit. Je l'avouë, & je n'inſiſte pas là deſſus. Lors

voit une belle Femme ; on ne s'embaraſſe pas beaucoup ſi elle a de l'Eſprit ; on ſe borne au plaiſir de la regarder. Ce plaiſir nous pénétre ; on ne ſouhaite, on ne deſire que la *Beauté* ; nôtre Ame la regarde comme ſon Bonheur, comme ſon Centre. Lors que l'on entend une Femme ſpirituelle, on trouve à la vérité du plaiſir dans ſa Converſation ; mais on lève dabord les yeux ſur ſon Viſage ; on cherche des traits qui répondent à l'Eſprit, & ſi on ne trouve rien qui y ait du raport, on dit auſſi-tôt qu'il eſt facheux qu'elle ne ſoit pas belle. On quitte cette Perſonne, content ſi vous voulez, mais jamais charmé, jamais tranſporté. L'*Eſprit* nous laiſſe un vuide dans le Cœur, que la *Beauté* n'y laiſſe jamais. Demandez à *Melandre* ſi la premiere fois qu'il vit *Cecile*, il ne s'écria pas, qu'elle eſt belle ! s'il ne ſentit pas ſon Cœur entrainé & ſaiſi ? s'il lui falut de grandes Réflexions pour lui trouver des charmes ? s'il ne commençat à l'aimer qu'après avoir examiné ſi elle avoit de l'Eſprit ? Qu'il ne diſſimule point, ſes yeux ſufirent pour lui inſpirer ce qu'il ſentoit pour elle ; & s'il parloit autrement, on le regarderoit comme un Homme de l'autre Monde, ou tout au moins comme un Homme peu ſincère. Attendons que détachez de nos Corps, nous ſoions exemts des Paſſions : Alors nous nous livrerons

aux

aux ſeuls plaiſirs que l'Eſprit fait goûter ; mais à préſent ſi nous écoutons la Voix des Sens & de la Nature, elle nous dira que nous ſommes nez pour la *Beauté*, puiſque nous ſommes nez pour aimer. La *Beauté* ſeule fait naitre l'*Amour*, & nôtre expérience dément tout ce qu'on voudroit dire de contraire. Elle eſt quelque choſe de ſi grand & de ſi relevé, que la marque la plus aſſurée qu'une Femme eſt acomplie ; c'eſt lors qu'elle a aſſez d'Empire ſur ſoi-même, pour ne pas enviſager ſa Beauté comme le ſouverain Bien, & pour ne ſe point croire une petite Déeſſe, lors qu'elle la poſſède.

J'avouë que l'écueïl eſt flateur & ſéduiſant, & par là même dificile à prévenir. Mais que les Belles me permettent de leur donner ici un petit Avis en paſſant ; C'eſt qu'elles devroient toûjours avoir ces Vers ſur leur Toilette :

* Pourquoi s'aplaudir d'être belle ?
Quelle erreur fait compter la beauté pour un bien ?
A l'examiner il n'eſt rien,
Qui cauſe tant de chagrin qu'elle.
Je ſai que ſur les Cœurs ſes droits ſont abſolus,
Que tant qu'on eſt belle, on fait naitre
Des deſirs, des tranſports, & des ſoins aſſidus ;
Mais on a peu de tems à l'être
Et long-tems à ne l'être plus.

On dit que la *Conſtance* eſt l'invention de

* Mad. Deshoulieres.

de quelque fine *Amante*, qui devenuë laide, & craignant de ſe voir abandonnée pour une Belle, en fit une *Vertu*. Ne pourroit on pas dire de même que l'Eſprit eſt l'ouvrage des laides? Les *Femmes* ſe pardonnent entr'elles l'*Eſprit* comme un petit avantage; mais elles ne ſe pardonnent jamais la *Beauté*. Une belle Femme aimera l'Eſprit dans un perſonne laide; mais une laide n'aimera jamais la *Beauté*, ni dans une ſtupide, ni dans une ſpirituelle. Plus une choſe eſt excellente, plus elle eſt enviée, plus elle cauſe de jalouſie: Il eſt donc certain que la *Beauté* l'emporte ſur l'*Eſprit*, puiſque parmi les Hommes même, elle excite plus de jalouſie que l'Eſprit. Il eſt vrai que l'Auteur du Diſcours qui préfére l'Eſprit à la Beauté tache de la rendre ſuſpecte, en faiſant un détail des maux qu'elle a eu cauſé quelquefois. Voici comme il s'exprime: *Après tout quel bien a-t-elle fait dans le Monde cette Beauté dont vous faites tant de cas; ou plûtôt quels maux n'y a-t-elle pas cauſé? Elle eſt la ſource des diviſions domeſtiques, des Crimes, des haines, des diviſions d'Etat? Elle a amoli les Philoſophes les plus auſtères, les Capitaines les plus courageux & les Conquerans les plus rapides; Elle a rendu cruels & vindicatifs les Princes les plus debonnaires, & fait le malheur de toutes celles qui*

l'ont

l'ont poſſedée. Mais s'imagine-t-il que l'Eſprit ſoit éxemt de tous ces inconveniens. L'Experience ne prouve-t-elle pas qu'il eſt ſouvent la ſource des haines & des diviſions domeſtiques. Une fine raillerie; quelques bons mots lâchés à propos & avec eſprit, n'ont ils pas occaſionné ſouvent des Duels facheux, & ſemé une haine implacable dans des familles? Ce que l'Auteur ajoute, que la Beauté a triomphé des *Philoſophes* les plus auſtères, & vaincu les *Conquerans* les plus courageux, prouve par là même la ſuperiorité de la *Beauté* ſur l'*Eſprit.* Car ſi elle a produit des éfets ſi ſenſibles chez les Amateurs même de la Sageſſe, qui malgré toute leur Philoſophie n'ont pû reſiſter à ſes charmes; la conſequence n'eſt-elle pas évidente, & l'*Eſprit* malgré toute ſon Eloquence & ſon brillant ne ſera-t-il pas forcé de rendre hommage à la *Beauté.* * C'étoit avec bien de la raiſon qu'un des trois jeunes hommes qui furent apellés à ſoutenir devant le Roi *Darius,* lequel l'emportoit en force, ou le *Vin,* ou le *Roi,* ou les *Femmes,* ſoutint la ſuperiorité des Femmes à cet égard. Voici comme il s'exprime : *Quoi que les Hommes aïent amaſſé de l'Or & de l'Argent & toute ſorte de belles choſes, n'aiment-ils pas mieux une Femme belle de viſage & de belle taille :*

En

* 3. Livre d'Eſdras Ch. IV.

En quittant toutes ces choſes là, ils jettent le regard ſur elle & la regardent à bouche ouverte, & tous la deſirent beaucoup plus que l'Or, que l'Argent, & que toutes les autres choſes agréables : Il confirme ce qu'il vient de dire par l'exemple du *Roi* même devant lequel il parloit, *qui dans le tems qu'Apame ſa Concubine étoit aſſiſe à côté de lui, ſoufroit qu'elle lui ôtat ſon Diadème de la main droite, en lui donnant un ſoufflet de la gauche & ſur cela le Roi la regardoit à bouche ouverte. Si elle lui ſourioit, il rioit auſſi; Si elle ſe mettoit en colère contre lui, il la flatoit pour l'apaiſer.* Qu'on me diſe preſentement, ſi l'on croit que le *Roi Darius* eut permis toutes ces libertés à une Fille (qu'on la ſupoſe tant ſpirituelle qu'on voudra) ſi elle avoit été depourvuë de beauté. Ne faut-il pas que les charmes de cette Perſonne euſſent un aſcendant ſur le Cœur de ce Prince que rien n'étoit capable de rompre ?

L'Hiſtoire de toutes les Nations a pris ſoin de nous conſerver le nom des belles Femmes de leur tems ; mais elle ne parle guères des ſpirituelles, ou parce qu'autrefois les Femmes ne ſe piquoient pas de l'être comme aujourd'hui ; ou parce qu'elles ne les a pas jugé dignes de ſon atention, & de celle de la poſterité. Il eſt rare de voir que l'Eſprit ſeul dans une Femme

l'ait

fait élevé à un rang conſiderable dans le Monde; mais on a de frequens exemples que la *Beauté* a produit cet éfet. L'Hiſtoire ancienne nous en fournit pluſieurs, & entr'autres celui d'*Athenaïs* fille de *Leonce* Philoſophe Athenien, qui quoi que deſtituée entiérement des biens de la fortune fut élevée a cauſe de ſa grande beauté au rang d'Imperatrice, & épouſa en l'an 421. l'Empereur *Théodoſe le jeune*. Enfin comme nous l'avons deja inſinué, les Peuples les plus barbares ſentent l'éfet de la *Beauté* & la reſpectent; mais l'Eſprit eſt une chimere pour eux. Et comme ils n'agiſſent en cela que par un pur inſtinct de la Nature, je tire de là une preuve inconteſtable que la *Beauté* eſt univerſellement eſtimée, & que l'Eſprit ne devant ſon luſtre qu'au rafinement, eſt infiniment au deſſous d'elle.

YVERDON. Mr. ***

REMAR-

REMARQUES METEOROLOGIQUES.

LA *Table* & les *Obſervations Météorologiques* que nous avons données dans le cours de l'Année 1734. aïant été aprouvées de pluſieurs *Savans Phiſiciens*, qui en reconnoiſſent l'utilité ; on ſe voit par là encouragé à les continuer & à donner dans la ſuite tout ce que la Nature des Modifications de l'*Air* préſentera de nouveau ſur cette Science.

On nous a marqué tant d'empreſſement pour ſavoir le nom de l'Auteur de ces *Obſervations*, que nous nous croïons obligés de ſatisfaire cette Curioſité, avec d'autant plus de plaiſir qu'elle fait honneur à ce Phiſicien, & que ſon zèle déſintereſſé pour l'utilité du Public, mérite ſes aplaudiſſemens & ſa reconnoiſſance.

Mr. GARCIN, Docteur en Médecine, établi à *Neûchâtel* depuis trois ans ſeulement, eſt la Perſonne à qui on eſt redevable de ces curieuſes Recherches de Phiſique. Après de longs Voïages, il a choiſi le ſéjour de cette Ville pour y goûter le repos & la tranquilité dont on y joüit. Il a exercé la *Médecine* & la *Chirurgie* avec réputation, & rempli les prémières Places de ſa Profeſ-

ſion

JANVIER 1735.

Table Météorologique des Changemens de l'Air.

Jours.	*Barometre* Matin.	Soir.	*Vents Superieurs.* Matin.	Soir.	*Vents. Inferieurs.* Matin.	Soir.	*Viciſſitudes Aeriennes, ou Chang. de Tems* Matin. Avant Midi.	Après Midi. Soir.	*Thermometre.* Matin.	Soir.	J. de L.
1	19.	17. 2.	*Calme.*	*SO.* 1.	*Calme.*	*SO.* 1.	*Nuages.* *Couvert.*	*Couvert.* *Nuages.*	30	33	8
2	18. 2.	19.	*SO.* 2. 1. 1.	*Calme.*	*Variab. O.* 1.	*NO.* 1.	*Neige.* *Couvert.*	*Couvert* *Nuages*	33	34	9
3	19. 1.	19. 2.	*NE.* 1. 1.	1. 1.	*N.* 1. *Calme.*	*NE.* 1.	*Clair.* Serein.	*Soleil* *Couvert.*	28	32	10
4	20. 2.	20. 1.	*E.* 1. *NE.* 2. 2.	*Calme*	*NE.* 1. 1. 1.	*NO.* 1.	*Couvert* *Soleil*	*Soleil* Serein.	28	28	11
5	19. 3.	19. 1.	*SO.* 1. 1.	*Calme* 1.	*NE.* 1. 1.	*NO.* 1. 1.	*Couvert.* *Couvert.*	*Neige mennë* *Couv.*	27	32	12
6	20. 2.	19. 2.	*NE.* 1. 1. 1.	*SE.* 1.	*NO.* 1 *ENE.* 1. 1	*NO* 1	*Couvert* *Nuages*	*Nuages* *Couvert*	32	34	13
7	18. 2.	17.	*SO.* 1. 1.	2. 2.	*NO* 1 *OSO* 1 *SO* 1	*O.* 1.	*Nuages.* *Couvert.*	*Neige.* *Couvert.*	29	33	14
8	11. 2.	13.	*SO.* 2. 2.	2. 2.	*SO.* 2. 3.	2. 3.	*Pluïe.* *Pluïe.*	*Pluie* *Pluie*	38	37	15
9	14.	10.	*SO.* 2. 2.	2. 2.	*SO.* 2. 2.	2. 3.	*Couvert.* *Nuages*	*Nuages* *Pluïe.*	36	38	16
10	9. 2.	13. 2.	*SO.* 2. 2. 2.	*O.* 1.	*SO.* 3. 3.	2. 2.	*Pluïe* *Couvert.*	*Couvert.* *Couvert.*	36	36	17
11	17.	18. 2.	*SO.* 1. *Calme.*	*Calme.*	*O.* 1. *Calme*	*Calme.*	*Couvert.* *Couvert.*	*Couvert.* *Couvert.*	35	36	18
12	18. 3.	19. 2.	*Calme.* *NE.* 1. 1.	1.	*Calme.* *NE.* 1. 1.	1.	*Couvert.* *Couvert.*	*Couvert* *Couvert*	35	36	19
13	20.	20. 2.	*NE.* 1. 2.	2. 2.	*NE.* 1. 2.	2. 2.	*Couvert.* *Nuages.*	*Couvert.* *Couvert*	35	36	20
14	20. 2.	21.	*ESE.* 1. 1. *NE.* 1	*Calm.*	*NNE.* 1. 1. *NE.* 1.	1.	*Couvert.* Soleil.	*Nuages* *Clair.*	31	32	21
15	22.	23.	*NNE.* 1. *NE.* 2.	2. 1.	*NNE.* 1. *NE.* 1.	1.	*Couvert.* *Nuages.*	*Couvert.* *Clair.*	31	31	22
16	23. 2.	23.	*NNE.* 1. *NE.* 1.	1. 1.	*NE.* 1. 1. 1.	*NNO.* 1.	*Couvert.* *Soleil*	*Nuages.* *Clair.*	31	34	23
17	22.	20. 2.	*SSO.* 1. *Cal.*	*SO.* 1. 1.	*SSO.* 1. 1.	*ONO.* 1. 1.	*Clair.* *Nuages.*	*Soleil* *Clair.*	31	32	24
18	17.	14. 2.	*SO.* 1. 1.	1. 2.	*ONO.* 1. *O.* 1.	*SO.* 2. 3	Serein. Serein.	*Nuages* *Obſcur.*	26	40	25
19	13. 2.	10. 2.	*SO.* 2. 3.	3. 3.	*SO.* 3. 3.	3. 4.	*Pluie.* *Obſcur.*	*Pluie menuë.*	38	39	2
20	8.	10. 2.	*SO.* 4. 4.	3. 3.	*SO.* 4. 3. *O.*	*SO.* 3. 3.	*Pluie* *Pluïe.*	*Pluïe,* *Obſcur.*	42	36	27
21	12. 2.	13. 11. 2.	*SO.* 2. 2.	2. 1.	*OSO.* 2. 2, *O.* 1	*NE.* 1.	*Obſcur.* *Neige,*	*Couvert* *Clair*	33	32	28
22	10. 2.	11.	*SO.* 1. 1.	1. 1.	*NO.* 1. 1. *Cal.*	*SO.* 2.	*Neige abondante.*	*Neige* *Nuages*	32	34	29
23	12.	14. 2.	*SO.* 1. 1.	3. 3.	*NO.* 1. *NE.* 1.	2. 2.	*Couvert* *Neige.*	*Pluie.* *Obſcur.*	34	35	30
24	17.	15. 1.	*OSO* 1. *SO.*	2. 2. 1.	*SO.* 2. *OSO.* 1.	*SO* 1. 1.	*Couvert.* *Nuages.*	*Soleil* *Nuages*	34	33	1
25	16.	15. 2.	*SO.* 3. 2.	1. 1.	*SO.* 3. 2. 1.	*NO.* 1.	*Pluie.* *Couvert.*	*Nuages* Sere.n	37	32	2
26	14.	17. 2.	*SO.* 2. 2.	*ONO.* 1. 1.	*ONO* 1 *OSO.* 2. 1.	*NO* 1	*Couvert* *Neige*	*Nuages.* Serein	33	33	3
27	18. 1.	17. 2. 18	*SO.* 1. 2.	2. 2.	*ONO* 1 *SO.* 2. 2.	*OSO.* 2	Serein *Couvert.*	*Couvert.* *Couvert*	30	34	4
28	17.	17. 2.	*SO.* 1. 1.	1. 1.	*SO.* 2. 1. 1.	*O.* 1.	*Couvert.* *Couvert.*	*Couvert* *Couvert.*	34	37	5
29	17.	16. 2.	*Calme.* *SO.* 2.	2. 1.	*SO.* 1. *OSO* 1.	1. *ONO* 1	*Couvert.* *Obſcur*	*Couvert.* *Obſcur*	38	40	6
30	15.	14. 2.	*SO.* 1. 1.	1. 2.	*SO.* 1. 1. 1.	*O.* 1.	*Couvert* *Nuages.*	*Nuages* *Couvert*	39	42	7
31	15.	15. 3.	*SO.* 1. 1. 1.	*Calme.*	*SO.* 1. 1.	*Calme*	*Pluïes menuës.*	*Pluïes menuës. Neige*	40	36	8

ſion atachées au Service Militaire des ETATS GENERAUX, non ſeulement en *Europe*; mais auſſi dans leur *Compagnie* des *Indes Orientales*. Pendant 25. ans conſécutifs qu'il a été dans ce Service; ces Places lui ont procuré les ocaſions de parcourir beaucoup de Païs avec commodité & agrément. Durant la Guerre précédente & dans les prémiéres années de la Paix, il voïagea dans la plus grande partie de l'*Europe*; & au commencement de 1720. il partit pour les Indes Orientales où il a reſté 10. ans.

Ces Voïages lui ont procuré le précieux avantage de faire des Obſervations utiles, tant ſur la *Medecine pratique* d'un grand nombre de *Nations*, que ſur l'*Hiſtoire naturelle* de pluſieurs *Païs*. Ces deux Objets ont toûjours été de ſon goût. A l'ocaſion de ſes Voïages, il a été encouragé dans ſes Recherches par divers Savans des plus Illuſtres, avec qui il a entretenu Correſpondance; entr'autres, Mr. le Chevalier SLOANE Médecin de S. M. B. *Préſident* de la *Société Roïale* & du *Collège Roïal* des Medecins à *Londres*; Mr. DE JUSSIEU digne Succeſſeur de l'Illuſtre DE TOURNEFORT, à *Paris*, Feu Mr. COMMELIN *Profeſſeur* en *Botanique* dans le Jardin de Médecine d'*Amſterdam*; & Mr. BOERHAUE, Profeſſeur en *Medecine*, en *Chimie*, & en *Botanique* dans l'*Aade-*

l'*Académie* de *Leyde*. Les Lettres de Mr. *Garcin* à ces Savans ou à d'autres Curieux, écrites des *Indes*, contiennent des Remarques interreſſantes & fort ſinguliéres, que l'*Auteur* promet de donner dans peu au Public. On voit dans les *Ouvrages* de l'*Aeademie Roïale des Sciences de Paris*, & dans ceux de la *Societé Roïale de Londres* des *Extraits* de diverſes *Obſervations* qu'il leur a communiqué. A ſon retour des *Indes*, il fut elû *Correſpondant* de cette prémiére *Academie* & *Membre* de la ſeconde.

Ses principales vuës aïant pour but l'avancement de la Phiſique, & le bien de ſa *Societé*, il commença au milieu de l'année 1733. à faire des Obſervations ſur la *Météorologie* du *Climat* de *Suiſſe*, afin de découvrir avec le tems les proprietez & les Efets de ſon *Air*, qui ont une ſi grande influence ſur les Corps. Il ſait, par ſa propre expérience, que châque Nation a ſes Maladies propres & familiéres; que dans les unes, certaines eſpèces ſont plus fréquentes que dans d'autres, & que cette diference dépend ordinairement de deux Sources. I. Des Modifications de l'Air propres à châque Païs. 2. De la maniére d'uſer des Alimens, & de s'habiller. La connoiſſance de la nature de l'*Air*, des *Météores* & de leurs changemens, eſt de toutes les parties de l'*Hygienne*, celle qui

qui eſt la plus néceſſaire à un *Medecin*; car l'état de ſanté ou de Maladie dépend le plus ſouvent de leurs diférentes Combinaiſons. C'eſt ce que *Fernel* même a reconnu dans ſa Pathologie. L'expérience l'avoit convaincu que les Variations de l'Air, du Tems & des Saiſons, étoient une Cauſe des Maladies beaucoup plus fréquente que celle du Changement dans la façon de vivre.

L'*Auteur* ne s'étoit d'abord propoſé de faire ſes *Obſervations* de *Météorologie* que pour ſon propre uſage; mais ſes Amis le ſollicitérent de les faire inſerer dans nôtre *Journal*, les croiant dignes de la curioſité & de l'utilité du *Public*. Il eut quelque peine à s'y déterminer, dans l'aprehenſion d'être expoſé aux Jugemens précipitez des Critiques, qui gloſent toûjours ſur la nouveauté, ſans faire atention le plus ſouvent aux Avantages que l'on en peut retirer. Mais la conſideration du Bien public lui fit franchir toutes ces dificultez; Il eſt réſolu de les continüer, avec d'autant plus de confiance, & de ſuccès, que l'on a commencé à en faire en même tems que lui, de pareilles en *Ecoſſe* & ailleurs, & que la comparaiſon des unes aux autres pourra donner lieu à des Découvertes intereſſantes.

En voila ſufiſamment pour faire connoître l'Auteur & le but qu'il s'eſt propoſé; paſſons

paſſons aux *Remarques Météorologiques* qu'il nous a communiquées ſur ce prémier Mois de l'année.

Les *Vents* du *Sud-Oueſt* & les *Pluïes* qui ont règné ſi fréquemment l'année précédente, ont continué encore leurs Périodes pendant tout le cours de ce Mois, & auſſi generalement en *Europe* qu'ils l'ont été l'année que nous avons fini. C'eſt ce que le Baromêtre a montré clairement par ſes grandes baiſſes arivées le 10. & le 20.

La *Maſſe aérienne* des *Météores* qui couvre l'*Europe* a été par deux fois dans une diſpoſition turbulente, par ſes abondantes decharges, par ſes agitations & par l'abaiſſement de ſes Vapeurs vers la ſurface de la Terre. C'eſt ce qui eſt arivé la premiere fois depuis le 8. au 10. & la ſeconde depuis le 19. au 22. Lors que le *Baromètre* décend ſi bas; l'*Air* eſt toûjours dans un état menaçant. Rarement cette diſpoſition du tems ſe paſſe-t-elle ſans qu'il arive des dommages en quelque Païs, ſoit par l'impétuoſité des Vents, ſoit par des Inondations que les grandes Pluies ocaſionnent. Les Nouvelles de *Londres*, ont fait depuis peu mention des dommages que la *Tamiſe* a cauſé par ſes Débordemens arrivez le 8. & le 9. de ce Mois. Ils ont été acaſionnez, d'un côté par les Pluies, & de l'autre par les grands Vents & la Marée, qui groſſirent ce Fleuve

Fleuve à un point qu'on ne l'avoit pas vû depuis bien des années.

C'eſt pendant ces grandes baiſſes que les Vaiſſeaux qui ſont en Mer courent de grands dangers. Si quelques uns ſe rencontrent dans des Parages peu éloignez des Côtes, pendant que le fort du Courant de l'Air de cette ſorte de tempête s'y fait ſentir, rarement manquent-ils de faire naufrage. On en a des exemples bien triſtes arivez depuis peu ſur la *Mer Méditeranée*. Le tems fut ſi orageux pendant les *Fêtes de Noël* qu'il y perit pluſieurs Vaiſſeaux de diférentes Nations, La Tempête y dura depuis le 24. du paſſé juſqu'au 29. L'Origine de ce grand Vent ſur cette Mer, doit preſque toûjours ſe raporter aux grandes Pluies qui tombent dans les Parties Septentrionales & Occidentales de l'*Afrique*. Celui dont nous parlons a été ſi étendu, qu'il a traverſé l'*Europe* juſqu'aux Régions du *Nord* les plus reculées. C'eſt lui qui a cauſé la perte du Palais du *Roi d'Eſpagne* à *Madrid*, où le feu prit la Nuit de *Noël* par un accident que l'on n'a pû découvrir. La violence du *Vent* rendoit preſque inutiles les Eforts que l'on faiſoit, pour arrêter les progrès & la rapidité de l'Incendie.

La force de ce Vent continuée de cette maniére ſur tant de Païs, eſt venuë de la grande quantité de Nuages & de Vapeurs

qu'il avoit amené lui même ſur toute l'étenduë de ſon progrès, & de l'abondance des Pluïes qui tombérent en même tems ſur divers Endroits de ſon Paſſage. C'eſt là la vraie cauſe qui augmente en cette ocaſion la force du *Vent* qui vient du *Sud - Oueſt*. Il eſt aiſé de comprendre que lors que le tems eſt fort couvert par tout, que la Maſſe aerienne eſt très remplie de Vapeurs & de gros nüages, & que les Pluies qui la déchargent ſe trouvent fréquentes en divers Endroits de ſon Etenduë; toutes ces diſpoſitions qui ſont les efets de ce Vent, doivent néceſſairement diminuër la grandeur de ſon Paſſage; & par conſéquent donner lieu au *Vent* de le franchir avec plus de force & de rapidité.

Cette force ou cette rapidité devient d'autant plus grande que la Couche des Nuages qui couvre par tout le Ciel, ſe trouve plus épaiſſe, plus peſante & décenduë par conſéquent plus bas vers la Terre. C'eſt ce qui rend le paſſage du même Vent, entre cette Couche & la Terre, beaucoup plus petit ou plus reſſerré. D'un autre côté les Pluïes qui tombent en diferens Endroits, ſont comme autant de Colonnes dont le Volume diminuë l'eſpace par où le même Vent eſt forcé de traverſer. Ajoutons encore, que l'Air qui eſt chaſſé par la Pluïe lors qu'elle tombe, & qui forme du Vent,

ainſi

ainſi que fait l'Eau des Caſcades, ne contribuë pas peu à augmenter le Volume & conſéquemment la vigueur de celui qui ſoufle du *Sud-Oueſt*, déja devenu grand par les autres Cauſes indiquées.

Ce ſont donc toutes ces Cauſes qui forment les grands Vents, & qui en même tems leur font parcourir une Route des plus longues, ſuivant leur direction. Cette explication ſert à confirmer auſſi ce que l'on a avancé dans les précédens Journaux, contre le Sentiment de quelques Philoſophes modernes, ſavoir que les grands Vents ou les Tempêtes ſont toûjours produits par une conſéquence des grandes Pluïes.

Il faut encore obſerver que le Vent, pendant les Tempêtes, ſoufle ordinairement plus fort dans des Endroits que dans d'autres. Cette diference vient de ce que des Colonnes de Pluie qui font obſtacle à ſon cours, l'obligent par leur réſiſtance à couler d'avantage dans les intervales qu'elles forment entr'elles, que non pas à travers la Pluïe lors qu'elle tombe avec force. Le Vent n'étant autre choſe qu'une Maſſe fluïde d'Air, qui eſt miſe en mouvement par une force ſupérieure ; une partie de ſon fluide doit néceſſairement couler plus d'un côté que d'un autre, ſuivant que les réſiſtances ou les obſtacles qu'elle rencontre dans ſon Cours s'opoſent à ſa Direction.

Il en eſt à peu près de même que de l'Eau d'une Riviére : Lors qu'elle rencontre dans ſon Lit de petites Isles, des Rochers &c. elle eſt obligée de couler dans leurs intervales & dans des Paſſages plus étroits; mais elle y paſſe avec plus de viteſſe qu'elle ne fait au deſſus ou au deſſons de ces Obſtacles, dans un Lit d'une égale largeur.

Les Vents du *Sud-Oueſt*, les Tems couverts & les Pluies qui ont règné pendant neuf Mois, ſont des moïens qui paroiſſent détruire le grand préjugé du Vulgaire, qui fait dépendre les changemens du tems de ceux de la *Lune*. Il ſe pourroit bien qu'elle fait diverſes preſſions ſur nôtre *Atmoſphère* & que ſes Révolutions jointes à ſon poids, ocaſionnent des mouvemens utiles à nôtre terre, comme on l'a déja remarqué dans le *Mercure de Juin*. Mais il ne s'enſuit pas que les changemens de ce *Satellite* en aportent en particulier ſur la Terre, ou envers le Tems, les Plantes & les Animaux, comme pluſieurs le croïent mal à propos.

Les gelées de ce Mois ont été fort petites à Neufchatel; elles ne ſe ſont fait ſentir en tout que 13. jours ſous deux périodes diférens. La plus forte gelée fut le 18. au matin; elle fit décendre le *Thermomètre* à 26. Degrez & fut produite par une Biſe ſupérieure & inférieure, qui avoit ſouflé cinq Jours, & par la ſerénité de la Nuit meme de cette gelée. Le

tems

tems paſſa ce jour là de ce degré de gelée à celui du plus grand dégel qu'il ait fait dans ce Mois; puis que le *Thermometre* remonta le ſoir à 40. degrez. Le grand Vent du *Sud-Oueſt* qui s'eleva, cauſa ce grand changement trés rare dans cette Saiſon.

MODIFICATIONS DU TEMS *en Jours de 24. Heures.*

Neige	3.
Pluie	4.
Tems Couvert & obſcur.	13.
Nuages & Soleil	9.
Tems Serein.	2.
Jours	31.

Le Soleil n'a parû en tout qu'environ 60. heures à Neuchâtel.

BAROMETRE.	Pouces.	Lig.	Quarts.	THERMOMETRE.	Degrez.
La plus gr. haut.	26.	11.	2.	La plus grande	42.
La moindre	25.	8.		La moindre.	26.
Variation tot.	1.	3.	2.	Variation totale	16.
Hauteur moïenne.	26.	3.	3.	Hauteur moïenne.	34.

EPITRE

A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR LE MARQUIS DE BONAC, *AMBASSADEUR DE* S. M. T. C. *EN SUISSE. &c. &c.*

BIens, Maux, Plaiſirs, Douleurs; la Vie eſt un mélange.
Heureux ! dit-on, heureux ! qui n'y voit rien d'etrange,
Et qui loin d'être émû par les Evénemens,
En voit d'un œil ſerein les bruſques changemens.
Tel qu'eſt au ſein des Mers un Roc inébranlable,
Telle eſt aux coups du Sort cette Ame inalterable.
Mais où trouver *BONAC*, un Cœur ſi reſolu ?
Le Genre Humain l'atend, & ne l'a jamais vû.
Ces graves Diſcoureurs, qui jadis dans la Grece,
Debitoient les Leçons d'une auſtere Sageſſe,
Nous promettoient en vain cette Tranquilité ;
Elle eſt incompatible avec l'Humanité.
Tant qu'en un Corps mortel une Ame eſt priſonniere,
Elle eſt aſſujetie aux Loix de la Matiére.
Rien ne peut de ce joug l'afranchir que la Mort.
Il faut vivre & ſentir, il faut céder au ſort.
Je ris de ces *Zenons*, qui pleins de leurs Chimères,
Oſoient ſe dire heureux dans le ſein des misères.
Malgré tous leurs éforts il étoit des inſtans,
Qui démaſquoient bientót ces fameux Charlatans.

D'autant

D'autant plus malheureux qu'en étoufant leur plainte,
Leur Orgueil à leurs maux ajoûtoit la contrainte,
Et les privoit ainſi de l'unique douceur,
Que la Nature inſpire & méle à la douleur.
Mais quand l'Homme ateindroit à ce repos pénible,
Seroit-il plus heureux pour être moins ſenſible ?
Celui qu'aucun malheur ne pouroit agiter,
Connoitroit-il les Biens, ſauroit-il les goûter ?
Si des Biens & des Maux la meſure eſt égale.
De quoi peut lui ſervir ſa lugubre Morale ?
S'il gagne d'une part, il perd d'autre côté,
Et demeure ſans biens, lors qu'il a tout compté.
Je l'avoüraí pourtant, un Cœur dur & ſauvage,
Si les Maux excédoient, ſeroit un avantage ;
Mais puiſque des humains le bienfaiſant Auteur,
D'une main plus prodigue a ſemé le bonheur,
Celui qui verroit tout avec indiférence
Feroit un petit gain pour une perte immenſe.
N'allons donc point chercher dans de vains argumés,
De l'heur ou du malheur les freles fondemens.
Ecoutons & ſuivons la voix de la Nature.
La route qu'elle indique eſt toûjours la plus sûre.
Tous les Maux qu'elle craint ne ſe reſſemblent pas.
La peine a ſes repis, les pleurs ont leurs apas.
S'il eſt des Maux réels, j'en voi d'imaginaires,
Et d'autres ſont ſans doute utiles, néceſſaires.
La Raiſon dans les uns ne voit qu'illuſions ;

Dans d'autres elle trouve un frein aux paſſions ;
Elle fait qu'aux petits, ſouvent l'on s'acoûtume;
Et fait des plus cuiſans adoucir l'amertume :
Mais quel Siſtème enfin, quel beau raiſonnement,
Nous en pouroit jamais óter le ſentiment ?
Ne ſongeons qu'à les fuir; & laiſſons le Stoïque
Se repaître en ſoufrant d'un bonheur chimérique.
Quand il ſe croit debout, le voïant abatu,
Je ne découvre en lui ni force, ni vertu,
Et ne puis honorer du beau nom de Sageſſe,
Une orgueilleuſe humeur qui tient de la rudeſſe,
Qui ne connut jamais les pleurs, ni la pitié,
Le tendre & chaſte Amour, ni la ſainte Amitié.
Car celui là d'autrui ſentiroit-il les peines,
Dont le front rougiroit, s'il convenoit des ſiennes ?
Qui voudroit pour Ami, pour Frére ou pour Epoux,
Un *Chriſipe* inſenſible à des titres ſi doux,
Et qui regarderoit d'un œil ſec & ſevère
La perte d'un Ami, d'une Epouſe ou d'un Frére ?
D'où naitroit ſon bonheur ? De quels biens peut jouïr
Un Cœur né pour lui ſeul, & que chacun doit fuïr ?
N'eſt-il point plus heureux d'être ſenſible, aimable,
Humain, compatiſſant, genereux, ſociable ?
Si ces Vertus, ces Soins, ces doux Atachemens,
Sement parmi nos jours quelques triſtes momens ;
Mille plaiſirs plus vifs en ſont la récompenſe,
Et toûjours vers les biens font pancher la balance.
Tu viens de l'eprouver, la ſenſibilité
Nóte rien, *CHER PATRON*, à la *Felicité*.

D'un Deſtin trop uni, la langueur importune.
Il eſt bon d'avoir vû le dos de la Fortune.
Le bien qu'on craint de perdre en eſt plus précieux;
Un peu de trouble aprend à le connoître mieux.
Quel coup t'a menacé! La Parque impitoïable
Arachant de tes bras une Compagne aimable,
Alloit dans leur Eté terminer ſes beaux Jours,
Et déſoler des tiens l'illuſtre & ſage cours.
Que de pleurs ont coulé! Quel deuil! quelle triſteſſe!
Phœbus en gemiſſoit; & des bords du *Permeſſe*,
Les *Muſes* qu'elle eſtime aportant leurs Ciprès,
Venoient éterniſer de ſi juſtes regrets.
Un dangèreux Levain conſervé dès l'enfance,
Déploïoit dans ſon ſang toute ſa violence.
Peut-être ailleurs aidé d'un habile Aſſaſſin,
Avec la pâle mort, il reſtoit dans ſon ſein.
Mais du Dieu *d'Epidaure* un Diſciple Helvétique,
Suivant de nos Climats la vulgaire pratique,
En épargnant ſon ſang, épargne tes douleurs,
La ravit à la Parque, & la rend à nos pleurs.
Séchons les déſormais; vivons, elle reſpire.
La Joïe eſt de retour, elle a monté ma Lire.
Qu'elle règne en vos cœurs. Goutez heureux Epoux,
Un bien que le péril vous a rendu plus doux.
C'eſt ainſi qu'à la fin d'un ténèbreux Orage,
Aux yeux du Matelot échapé du Naufrage,
Le Jour paroit plus beau, plus lumineux, plus pur,
Et le Ciel coloré d'un plus brillant azur.

Neufchâtel par Mr. G. TRIBOLET.

LE *Sonnet* qui ſuit nous a été envoié d'*Alexandrie*. Et comme il roule ſur la Guerre préſente, on a crû faire plaiſir au Public de le lui ofrir; Aſſez de Perſonnes entendent la Langue *Italienne*, pour pouvoir juger du feu qui y règne.

SONNETTO.

Tornate pur Franche, Tedeſche e Ibere,
[Poiche' l'vuol noſtra Colpa, e noſtra dura
Sorte] alla bella Italica Pianura
Recando e ferro, e fuoco armate Schiere.

Ma gionte e quinci, e quindi, in ſu l'altere
Alpi opoſte, che in van quai forti mura
Fra Italia, e'l furor voſtro alzò natura
Fiſſate in giù lo ſguardo, alme guerriere.

Non v'alletti il bel pian; queſta ſi aperta
Valle ingombra, di Popoli, ed armenti,
D'un ampia foſſa d'erbe e fior coperta:

Col Ombre dé voſtri Avi in lei giacenti,
Vedrete uſcirne, e a voi gridar ſul l'eſta
Queſt-è la tomba dell'Eſtranee Genti.

TRADUC-

TRADUCTION libre du Sonnet Italien.

STANCES.

REevenés donc *François*, *Eſpagnols*, *Allemands*;
Puiſque pour nos Malheurs le Deſtin perſevère,
A vous prêter tous les feux du Tonnerre,
Pour déſoler ces Lieux charmans.

Mais quand vous franchirés nos ſuperbes Montagnes,
Ces Alpes, Murs Sacrés, pour vous frêles Remparts,
Jettés les yeux de toutes parts,
Sur la beauté de nos Campagnes.

En voïant ces fertiles Champs,
Qui des yeux ébloüis ſurpaſſent la meſure,
Nos Villes pleines d'Habitans,
Nos Valons cultivés & nos Céteaux charmans;
Ces beaux Tapis de Fleurs, cette épaiſſe Verdure;
Et ces nombreux Troupeaux que l'on y voit paiſſans;
L'on envie un Climat chéri de la Nature.

Moderés vos deſirs pour un Païs ſi beau;
Craignés d'y porter le Flambeau.
Du fond des Monumens, la voix de vos Ancêtres
Vous dit que ces beaux Lieux changent ſouvent de Maîtres,
Et ſeront toûjours leur Tombeau.

FABLE

FABLE.

LE BUFLE ET LES ASSISTANS.

AU milieu d'une grande Place,
Une Bande de Charlatans,
Avec des Tours de Paſſepaſſe,
Des Jeux de mots groſſiers & des Ris éclatans,
Raviſſoit une Populace.
Un Manant qui menoit un Bufle emmuſelé,
Paſſant par là, fit rire l'aſſiſtance.
Voïez, s'écrioit-on, cet Animal rablé,
Qui ſe laiſſe mener ſans nulle reſiſtance,
Par le Nez, comme un Sot, comme un Ane pelé.
Le Bufle, ſans changer ſa grave contenance,
Leur dit : De moi, Meſſieurs, à tort vous badinez,
Car nos fortunes ſont pareilles:
Si l'on me mène par le Nez,
On vous mène par les Oreilles.
Tel rit d'Autrui, qui ſe trouve Capot,
Quand il ſe voit lui même être plus Sot.

AUTRE FABLE.

LES MEMBRES OPRIME'S PAR LA TE'TE.

UN Apologue eſt tantôt débité ;
C'eſt Jeu d'Enfant qu'inventer une Fable.

Le-

Le fin de l'Art eſt un ſens raiſonnable,
Et qui s'acorde avec la Verité.
A ce point là Maître *Jean La Fontaine*
Seul à mon gré ſût ateindre ſans peine.
Le ſens abonde en ſes rians portraits.
C'eſt raiſon pure avec tous ſes atraits.
Mais, comme il dit, *l'exemple eſt un dangereux leurre,*
Où la Guêpe a paſſé le Moucheron demeure.
Auſſi voit-on qu'à le ſuivre eſſouflés,
Maints Ecrivains ſont juſtement ſiflés.
Tout recemment l'un d'eux dans le *Mercure*,
Nous eſt venu rechaufer l'Avanture
De l'Eſtomac & des Membres ingrats,
Qui le blamoient de les rendre trop gras.
Mais, comme on voit, ce nouveau Fabuliſte
De ſon Modèle a mal ſuivi la piſte;
Et ſa Muſette a raconté le tout,
Non dans le vrai, mais bien ſelon ſon goût;
Donnant au Conte un air très ridicule,
Mettant la Téte au lieu du Ventricule,
Blamant à tort les Membres irrités,
Et que la Téte avoit fort mal traités.
Or de ce cas m'étant fait mieux inſtruire,
De point en point, je vais vous le déduire.

La Téte un jour ſe voïant au Miroir,
Au rang d'honneur à la plus haute Place,
Admiroit là ſon grade & ſon pouvoir,

S'aplau-

S'aplaudiſſoit & rioit à la Glace,
En ſe diſant : *Tous ces Membres abjets*
Sont vils Lourdauts, mes Serfs & mes Sujets.
Traitons les donc comme on traite Canaille.
Sus que chacun pour moi ſeule travaille.
Ainſi fut fait ; les Doigts, les Mains, les Bras
Sont au travail chaſſés comme Forçats.
Les Pieds traités en Chevaux de Monture,
Toûjours courant, ſont bientôt ſans chauſſure.
Le Cou, les Reins, les Epaules, le Dos,
Toûjours chargés, n'ont plus aucun repos ;
Tandis qu'en haut Damoiſelle la Tête
Chome toûjours, & toûjours eſt en Fête ;
Et vû qu'au reſte elle donne la Loi
Tire toûjours le bon ſang tout à ſoi.
Qu'en avint-il ? Que la pauvre Machine,
Que tout le Corps tendoit à ſa ruïne.
On ouit tót les Membres épuiſés,
Maigres, perclus & peu s'en faut briſés,
S'entrediſans : *Qu'a donc nôtre Caboche ?*
Quel eſt ſon but ? Nous croit-elle de roche ?
Songeons à nous, uniſſons nos éforts.
Nous ſommes tous Membres du même Corps ;
Et tous auſſi, n'en déplaiſe à la Belle,
De même ſang & de même chair qu'elle.
Alors le Cou, du danger plus voiſin,
Fut le premier à ſonner le tocſin.
Je ne ſais pas quel Demon la tourmente,

Mais

Mais chaque jour je la ſens plus peſante.:
On ne peut plus. dit-il, *la ſuporter.*
A l'autre bout, refuſant de troter,
Les deux Talons crioïent à l'Omoplate,
C'eſt fait de nous. Nous voulons qu'on l'abate.
Bref il n'étoit un Membre ſi chétif,
Qui ne jasât, qui ne fit le rétif.
Même le Cul diſoit avec audace,
Dégradons la, qu'on la mette à ma place.
A ce propos le Cœur ſaiſi d'éfroi,
Lui dit, *Vilain, parle mieux ou tais toi;*
Ce n'eſt le tems de faire ici la bête.
Qu'eſt-ce qu'un Corps s'il lui manque une Tête?
Si faut-il bien que nous aïons un Chef.
Mais puiſqu'au nôtre eſt arivé méchef,
Faut l'amender; j'y vois remède encore.
Faiſons lui prendre une once d'Ellebore.
Et s'il ne peut tout à fait la guérir,
C'eſt au Trépan qu'il faudra recourir.
On l'ecouta, ſon Conſeil parut ſage;
Et ſans tarder on le mit en uſage.
Tout alla bien, le Trepan fut ſi bon,
Qu'à nôtre Tête il rendit la Raiſon,
Et la purgeant de ſa fiére manie,
Dans tout le Corps rétablit l'harmonie.

Corpus

CORpus Juris Canonici, per Regulas Naturali ordine digeſtas, uſuque temperatas, ex eodem Jure, & Conciliis, Patribus, atque aliundè deſumptas, expoſiti. Opus, tùm in rebus obſcuris claritate, tùm diſperſis Collectione ac delectu, in contrariis conciliatione, eximium, ſimulque Indicibus *ac* Præfationibus, *Notiſque quamplurimis & exquiſitis illuſtratum. Authore* JOANNE PETRO GIBERT, *Doctore Theologo, & Canoniſta.*

TOMUS PRIMUS, Complectens PROLEGOMENA *ad Jus Canonicum in ſe & univerſim conſideratum.*

TOMUS SECUNDUS Complectens *Quæ ad fidem Catholicam pertinent, illiuſque Prima Principia, ac quicquid ſpectat ad Eccleſiam in ſe ſumptam, in Generalem, ac Particularem diviſam, illarumque Miniſtros, tùm* Primi Ordinis, PAPAM, PATRIARCHAS, PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS, EPISCOPOS, *ac illorum omnium* VICARIOS, CARDINALES, LEGATOS, NUNCIOS, *alioſque ſimiles; tùm* Secundi Ordinis, *ſeu Sæculares, ſeu Regulares,* PAROCHOS, CANONICOS, ARCHIPRESBYTEROS, ARCHIDIACONOS, DECANOS, *Præpoſitos, cæteraſque Dignitates; tùm* infimi gradûs *ſimplici* CLERICORUM *nomine comprehenſos; ſingulorum, tàm majorum*

quàm

quàm minorum Officia communia & peculiaria; Perſonarum Immunitates, necnon & locorum, quorum prætereà Conſtructio, Dotatio, Conſecratio, Pollutio, Reconciliatio ac Juridica Profanatio ſeorſim explicantur.

TOMUS TERTIUS includens *Tractatus de* BENEFICIIS ECCLESIASTICIS, *de* CONTRACTIBUS, *de* SACRAMENTIS, *de* JUDICIIS *rem ſibi propriam minutatim diſcutientes, prout cujuſque Præfatio demonſtrabit.*

Voila le Titre d'un Livre qui ſortira de l'Imprimerie de *Marc Michel Bouſquet & C.* de Genève, dans tout le courant du Mois de Fevrier prochain 1735. Il contiendra environ 470. Feuilles ou 1880. pages *in folio*; & le prix ſera de L. 24. argent Courant de *Genève* ou à peu près L. 40. argent de *France*.

Les Livres qui compoſent le Corps du *Droit Canon* n'aïant été juſques ici qu'un Recueïl de Piéces ſans ordre ni arrangement; & les Matiéres ſe trouvant placées au haſard, ſans aucun goût & ſans aucune Méthode: De pareils défauts ont rendu l'Etude de cette Science ſi dificile, que les plus heureux Genies, n'ont pû s'y rendre habiles que par des travaux, des ſoins & des peines infinies.

Le *Droit Canon* avec toutes ſes Epines, eſt cependant une connoiſſance abſolument

néceſſaire, non ſeulement à tous les *Eccléſiaſtiques Catholiques Romains*; mais auſſi à la plus grande partie des *Laïques* de la même *Religion* & à beaucoup de Perſonnes des autres *Communions*. Plus on fréquente les *Parlemens*, les *Cours Eccléſiaſtiques* & *Seculieres*; plus on eſt obligé d'avoir une profonde connoiſſance du *Droit Canon*. Dans les *Univerſitez* même, il y a des *Profeſſeurs* uniquement ocupez à enſeigner cette *Science*.

Le Savant Mr. GIBERT, Auteur de cet important *Ouvrage*, s'eſt aquis une ſi grande réputation dans l'*Europe Savante*, que ſon Nom ſufit pour donner une haute Idée de ſon Livre. Il s'eſt apliqué toute ſa Vie à l'Etude du *Droit Eccléſiaſtique*; & voulant rémédier à la confuſion qui règne dans le *Droit Canon*, il a rangé dans l'Ouvrage que nous annonçons, châque Matiére dans un Ordre naturel, facile & methodique. Il a recueilli des *Conciles*, des *Bules* des PAPES & des *Buloires*, un nombre de faits & de particularitez, d'autant plus précieuſes qu'elles ſont comme inconnuës à la plûpart des *Canoniſtes*. Ces *Suplémens* ſont joints aux anciennes *Collections*, & toutes ces Compilations ſont diviſées en pluſieurs *Traitez*, qui forment le *Corps du Droit Canon* de ce Savant Homme. Il a raporté dans châque Traité tous les Canons qui ont du raport

au

au ſujet dont il y eſt fait mention. Chaque *Traité* eſt orné de *Préfaces* : Les *Traités* ſont diviſez en pluſieurs *Titres*, & les *Titres* ſubdiviſez en *Sections*. Tantôt l'*Auteur* a raporté les Paroles mêmes des *Canons*; tantôt il en a exprimé le ſens & la ſignification en des Règles courtes, vives & énergiques, qu'il a eu ſoin d'expliquer par des *Notes* & par des *Obſervations*. Pour mieux éclaircir la matiére dont il parle, il a inſeré ſouvent nombre de Queſtions, qu'il a eu ſoin de réſoudre. Lors que l'utilité des Lecteurs & le ſujet le demandoient, il a rangé les *Canons* ſuivant l'Ordre Chronologique, ou ſuivant l'ordre du Tems. Il y a auſſi des *Narrations Hiſtoriques*, dans leſquelles Mr. *Gibert* a inſeré tout ce qui étoit remarquable pour l'*Hiſtoire*, les *Uſages*, les *Céremonies* & la *Pratique*. Cet *Ouvrage* eſt encore enrichi de la Citation des Edits des ROIS DE FRANCE, de la *Pragmatique Sanction* du *Concordat* & des Libertez de l'EGLISE GALLICANE.

Mr. *Gibert* n'a rien négligé pour rendre ce *Corps du Droit Canon* propre à inſtruire & à éclairer les *Lecteurs* : Il a fait uſage des Lumiéres des plus Savans *Canoniſtes Eſpagnols*, *Italiens*, *Allemans* & *François*. La *Gloſe*, qui contient comme l'on ſait des *Notes* reçuës & aprouvées, eſt citée très ſouvent; & le tout eſt muni d'Aprobations,

& du Privilège de S. M. IMPERIALE & CATHOLIQUE ; de même que de bons & amples Indices à châque Tome, ſoit pour les Matiéres, ſoit auſſi à châque Traité pour les *Titres, Sections, Paragraphes, Chapitres* &c. Une autre illuſtration à cèt Ouvrage, & qui fait connoitre ſon mérite; c'eſt l'aprobation de l'Illuſtre Mr. BOUHIER, Préſident au PARLEMENT de DIJON, à qui le Livre eſt dédié, & duquel le Portrait paroit à la tête.

Les Imprimeurs aſſûrent qu'ils n'ont rien négligé pour donner une *Edition* des plus correctes de cèt Ouvrage. Elle eſt ſur très beau Papier. On l'a ornée de Fleurons & de Vignetes du meilleur goût; enſorte que l'on ſe flate qu'elle ſatisfera les Perſonnes les plus dificiles.

PARTICULARITEZ LITERAIRES

L'*Academie Roïale des Sciences* de *Paris* a élû dans ſa derniére Aſſemblée ſes principaux Oficiers pour l'Année 1735. ſavoir le Duc de *Richelieu*, Préſident, le Comte de *Maurepas*, Vice Préſident, & Mrs. *De Reaumur* & *Maupertuis* Directeurs.

Les Membres de cet Illuſtre Corps qui ont été choiſis pour aller meſurer dans la Mer du *Sud* les Degrez de l'*Equateur* au plus près de la Ligne, ſe préparent à partir dans peu pour *Breſt*, où ils doivent s'embarquer à bord d'un Vaiſſeau du *Roi*, qui les tranſ-

portera

portera à *St. Domingue*. Là ils trouveront une *Balandre Eſpagnole*, qui les conduira à *Quito*. Le Gouverneur de ce Lieu, ainſi que ceux des autres Places de S.M.C. ont ordre de leur fournir tout ce qui leur ſera néceſſaire, & de les faire eſcorter dans les Endroits où ils jugeront à propos d'aller. Le Roi leur donne 2. Deſſinateurs, un Chirurgien & ſix Domeſtiques.

L'Academie Françoiſe délivrera le 25. du Mois d'*Aoûſt* prochain, Fête de *St. Louis*, le *Prix d'Eloquence* fondé par Mr. *Balzac*, & Elle propoſe pour ſujet: *Combien il importe d'aquerir l'Eſprit de Societé*, conformément à ces Paroles de l'Ecriture: *Vir Amabilis ad Societatem magni amicus erit quam Frater.* Le même jour cette Academie donnera encore le *Prix de Poëſie*, fondé par le feu *Evêque de Noïon*, dont le Sujet ſera: *Les progrés de la Muſique ſous le Règne de LOUIS LE GRAND.*

Mrs. de l'*Ordre de Théologie de l'Univerſité de Bâle*, aïant été extrémement maltraitez dans une Lettre Circulaire que Mr. *Wettſtein*, Paſteur de la Paroiſſe de *St. Leonhard* leur Collegue, avoit écrit aux *Egliſes Réformées* de *Suiſſe*, à l'ocaſion de l'Afaire de Mr. *Wettſtein* ſon Fils, ci-devant Diacre: Ces Théologiens ſe ſont vûs obligez de rendre publique une *Apologie* en forme de Lettre adreſſée à ces Egliſes. On y a joint les Réponſes de ces mêmes Egliſes; les Lettres écrites de leur part à Mr. *Wettſtein* en Réponſe des ſiennes, & d'autres Piéces qui peuvent répandre du jour ſur toute cette Afaire. Cette Brochure, écrite en Latin, eſt un in 4. de 36. pages ſans la Préface. Elle a été imprimée à *Bâle* chez *Decker* Imprimeur de l'Univerſité 1734.

TRAIT

TRAIT REMARQUABLE DE VERTU ET DE GENEROSITE'.

TAns le tems que le feu Roi AUGUSTE, alors Prince de SAXE, voiageoit en *Italie* & qu'il fit quelque ſejour à Florence, un Abé natif de *Sienne*, qui connoiſſoit ſon humeur galante, lui parla d'une de ſes Parentes comme de la plus belle Fille d'*Italie*. Le Prince paſſant à *Sienne* vit cette Belle Perſonne à l'Egliſe & la trouva charmante. Il conjura l'Abé de lui procurer un entretien particulier avec Elle. Apres quelques dificultez, on negocia cette Entrevue, avec la Mére de la jeune Fille; qui conſentit à la livrer pour *Mille Piſtoles*.

La Belle informée par ſa Mére de quoi il s'agiſſoit, en témoigna une extrême horreur; d'autant plus qu'elle aimoit un jeune Homme qui lui avoit promis de l'epouſer. Ses priéres & ſes larmes ne pûrent toucher cette indigne Mére, qui la menaçoit du Couvent, au cas qu'elle ne ſe rendit point à ſa volonté. Une pareille menace fit trembler la Fille, & arracha ſon conſentement pour faire venir le *Prince*. La Mere le reçut tres favorablement; mais la Demoiſelle pleine de honte & de deſeſpoir, tenoit les yeux baiſſez ſans dire un mot. Des que le Prince fut ſeul avec elle, cette jeune Perſonne ſe jetta toute en pleurs à ſes genoux, les embraſſa, & d'une Voix entrecoupée de ſanglots, le conjura d'avoir pitié d'une Fille de qualité qu'une Mére inhumaine ſacrifioit à un vil Interet: *Prince je ſuis en vôtre pouvoir*, lui dit-elle, *& je n'ai d'autre eſpérance qu'en vôtre generoſité. Je l'implore, & je la crois auſſi grande que vôtre Naiſſance. Au nom de Dieu n'abuſez*

n'abuſez point de la triſte Situation où me réduit ma Mére. Un torrent de larmes l'empécha de pourſuivre. Le Prince ſurpris & touché de l'etat où il voioit cette belle Fille, la releva, en diſant: *Ne craignez rien, Mademoiſelle, loin de vouloir abuſer de l'autorité que vôtre Mére m'a donnée ſur vous, je veux vous protèger contre cette Mére même. Dites moi ſeulement ce qu'il faut que je faſſe.* Cette vertueuſe Fille, plus joieuſe qu'un Criminel condamné à la mort, à qui on annonce ſa grace, ſe jetta de nouveau à ſes genoux, ſans pouvoir proferer une ſeule parole. Le *Prince* la releva & après lui avoir donné le tems de ſe remettre, il la pria de lui dire, pourquoi, ne voulant pas ſatisfaire ſes deſirs, elle avoit conſenti à ſe trouver ſeule avec lui? Elle fit là-deſſus un détail de tout ce qui s'étoit paſſé avec ſa Mére, & elle ajouta que la crainte de perdre ſon Amant l'avoit portée à cette démarche. *Je me ſuis flatée*, dit elle, *que ma miſére vous toucheroit; & ſi je m'étois trompée, Voici*, continua-t'-elle en montrant un Poignard, *ce qui m'auroit garanti de l'infamie: Je me ſeroit plongé ce Poignard dans le Sein.*

Le *Prince* fut également étonné & charmé de trouver tant de courage dans une Perſonne qui n'avoit pas encore *dix ſept ans. J'admire Mademoiſelle*, lui dit-il, *vôtre Beauté, & je reſpecte vôtre Vertu. Je ſuis ravi d'être en état de contribuer à vôtre bonheur. Je ſaurai obtenir de vôtre Mére qu'elle conſente à vôtre Mariage avec celui à qui vous avez promis la Foi; & pour vous convaincre de mon eſtime, trouvez bon que je vous aſſûre une Penſion annuëlle* de Mille Ecus *pour tout le tems de vôtre Vie.* La jeune Demoiſelle reſſentit vivement ce genereux procédé, & aſſûra le Prince, qu'elle & ſon Amant en auroient une éternelle reconnoiſſance. Après cela le Prince aiant demandé à parler à la

Mére en particulier, il lui fit des reproches de la violence qu'elle avoit fait à ſa Fille, ajoutant, que ſi elle vouloit avoir les *Mille Piſtoles*, elle devoit conſentir au Mariage de la jeune Demoiſelle avec ſon Amant. C'eſt ce qu'elle fit. On envoia chercher le jeune Homme & le Notaire. Le Contrat fut dreſſé ſur l'heure méme. Le *Prince* paia les *Mille Piſtoles* à la Mére, & aſſûra la Penſion à la Fille. Cette Action n'eſt elle pas digne de la Magnanimité de ce grand Prince!

LEs Editeurs de ce Journal ont reçû une Lettre de *Charleſtouun* dans la *Caroline Méridionale*, écrite par le Colonel *Puri*, en date du 24. Novembre 1734. de laquelle voici le contenu.

MRs. Je vous envoie ci joint un Extrait de nos derniéres Gazettes, dans lequel j'oſe vous aſſûrer qu'il n'y a rien qui ne ſoit trés vrai. Vous ferez plaiſir à bien du Monde, ſi vous avez la bonté de l'inſerer à la ſuite de vos Nouvelles Je ſuis &c.

EXTRAIT *de la Gazette de* CHARLESTOWN *du 23. Novembre* 1734.

LE Colonel *Purri* vient d'ariver à *Savannah* en *Georgie*, avec 3. Navires Marchands d'Angleterre, portant 260. Perſonnes de *Nation Suiſſe Proteſtante*, compris le Miniſtre *Chifeli*, leur Paſteur, & diverſes Familles de Conſideration. Ils ſont tous deſtinés pour la Ville de *Purrisbourg*. On atend encore tous les jours 150. autres Perſonnes de la méme Nation. La Province a fait faire un Acueil trés gracieux à ceux qui ſont arrivés : On leur a fourni

fourni à tous des *Vivres* pour une Année, comme auſſi des *Beſtiaux* & des *Outils* pour labourer la Terre, ſuivant l'*Acte* paſſé dans l'*Aſſemblée* & confirmé du *Gouvernement*. On a remis entr'autres à chaque Famille, compoſée de Cinq Perſonnes; 300. liv. de *Bœuf ſalé*; 50. liv. de *Porc*; 200. liv. de *Ris*; 20. Meſures de *Farine* de Froment; ou de Blé Indien; une *Truïe*; une *Vache* & ſon *Veau* &c. En un mot, ils ſont trés ſatisfaits des Douceurs qu'ils trouvent dans leur Nouvelle *Plantation*.

REGLEMENT *pour les ORPHEVRES de la Ville de* Neufchatel.

MEſſieurs les QUATRE MINISTRAUX & CONSEIL *de la Ville de* NEUFCHATEL, aïant remarqué qu'il étoit néceſſaire de prendre des précautions pour maintenir la réputation des Ouvrages d'Orphèvrerie qui s'y travaillent, & pour empêcher qu'on n'empruntât mal à propos les Armes & le Nom de la Ville, pour faire circuler dans le Commerce de la Vaiſſelle d'argent qui ne ſeroit pas au Titre receu & adopté dans la *Suiſſe*. Cela les a porté, depuis peu, à faire un Reglement qui embraſſe ces deux Objets. Tous les Orphèvres ont été apellez pour renouveller leur Serment de Maitriſe; ils ſe ſont engagez de ſe conformer à ce Règlement; ils ont remis tous les Poinçons dont ils ſe ſervoïent ci-devant pour marquer la Vaiſſelle de leur Fabrique, & defenſes trés expreſſes leur ont été faites d'en faire de nouveaux. Leurs Ouvrages ne pourront être vendus ni débitez, qu'après avoir été vûs, éxaminez & controlez par deux Maitres Jurez de la Profeſſion, qui ont été

été choisis & nommez pour ce sujet; lesquels seuls auront le pouvoir d'apliquer à la Vaisselle, qui pourra soufrir la Marque, les Poinçons nécessaires pour en indiquer le véritable Titre, aussi-bien que pour manifester qu'elle a été faite & travaillée dans la Ville de *Neufchatel* & son District. En conséquence de ce Règlement, on a remis aux deux Maitres Jurez *trois Poinçons* limez en Cartouches; le premier, qui porte une *Aigle* aux Armes de la Ville, servira seul à marquer l'Argenterie travaillée au *Titre de Suisse*, qui est *XIII. Lottigs*; le second qui indiquera la Vaisselle au *Titre fin*, a la marque de XI D c'est à dire Onze deniers; & le troisiéme qui dénotera le Titre le plus fin, est une F couronnée, avec cette Observation qu'à l'empreinte de chacun des deux derniers Poinçons, on ajoutera celle de l'*Aigle* aux Armes de la Ville, pour manifester que l'Ouvrage y a été travaillé & pour servir de Contrôle. Au moïen de ces précautions, sans lesquelles il ne sera pas permis aux Orphèvres de rendre ou de vendre leurs Ouvrages; Messieurs les Quatre Ministraux & Conseil se sont proposés, de remédier aux inconveniens qui naissoient du débit de certaines Piéces de Vaisselle qu'on faisoit passer mal à propos pour être de la Fabrique des Maitres de la Ville, & de bannir la fraude & l'infidelité qui sont si dangereuses dans le Commerce de l'Orphèvrerie. Pour l'exécution, les Maitres Jurez seront obligez de visiter de tems à autre les Orphèvres dans leur travail; & l'on aura soin d envoier des Empreintes des nouveaux Poinçons dans les Villes voisines, où il y a des Maitres Jurez de la Profession, afin que l'on soit informé où il convient de ce Règlement dans toutes ses Parties.

LETTRE

LETTRE aux Editeurs du Mercure Suiſſe.

JE vois avec chagrin ce qu'un *Miſantrope* vous écrit contre les *Logogriphes*. N'allez pas déferer à ſa mauvaiſe humeur: Vous exciteriez celle de pluſieurs perſonnes, au nombre deſquelles je n'ai pas honte de me ranger. Il eſt vrai que ce n'eſt pas là une ſorte de compoſition fort noble ni fort utile. On peut dire même qu'il y a de la puerilité à diſſequer ainſi un mot pour y trouver diferens ſens, & je ne prétens pas mettre ce genre d'Ouvrages au deſſus des Acroſtiches & des Anagrames, dont quelqu'un a dit:

J'aime mieux ſans comparaiſon,
Menage, tirer à la rame,
Que d'aller chercher la Raiſon
Dans les replis d'un Anagramme; &c...

Si nous étions des Creatures parfaites & capables de nous occuper ſans-ceſſe de choſes importantes & ſublimes, on feroit bien de dédaigner tout ce qui eſt au deſſous. Mais en verité, il n'apartient pas à l'homme de le prendre ſur un ton ſi haut; & l'expérience fait voir qu'il faut ſouvent nous r'abaiſſer, qu'il faut nous delaſſer l'Eſprit & le Corps, & que la bagatelle ne doit pas être entierement bannie de la vie humaine. Je ſoutiens même qu'en bonne Morale, on doit la tolerer. Le Cœur humain eſt fait de maniere qu'il lui faut de la récreation & du plaiſir. Si vous ne lui en fourniſſez pas d'innocens, il en cherchera d'autres, & au defaut des bagatelles, il s'egarera plus dangereuſement. C'eſt un grand Art que de ſe rendre l'innocence agreable par un cercle d'amuſe-

d'amuſemens legers & honnêtes qui rempliſſent ce beſoin de nôtre Ame, ſans nous atacher trop, & ſans nous corrompre. Mettez vous en ma place, Mrs. Je ſuis une fille, ſans ſoins domeſtiques, ſans Mari, ſans Menage, qui ne court point le Bal ni les parties de plaiſir, qui ne joüe point, & qui ſuis bien reſoluë de n'avoir point de paſſion. Ce n'eſt pas une petite afaire que de s'en defendre, & je ſuis ſûre que judicieux & compatiſſans comme vous l'etes, vous m'en tenez beaucoup de compte. Eh bien! que fais-je pour cela? des reflexions: Cela va avant tout. Enſuite viennent de petites occupations convenables à mon Sèxe. Puis, quelques amuſemens, comme la Promenade & la Converſation; & enfin des lectures tantot utiles, tantot agreables. Tous les Mois votre Mercure arrive. J'en lis avec ſatisfaction les Articles ſerieux, Quel mal y a-t-il qu'aprés cela tout en filant, je me divertiſſe, à deviner un Enigme ou un Logogriphe? Ce petit divertiſſement ne peut-il pas legitimement trouver place dans un eſpace de tems qui aſſûrément n'eſt pas toûjours ſi bien emploïé? Aprés tout, c'eſt un amuſement qui fait penſer, qui exerce l'Eſprit; Cela ne vaut-il pas mieux que tant de choſes frivoles, ou tant d'amuſemens groſſiers où le Corps ſeul a part, comme le Jeu, les Repas, la Parure, la Chaſſe? Je voudrois bien ſavoir à quoi votre *Miſantrope* paſſe ſon tems. Qu'il en faſſe le compte de bonne foi. Il y trouvera des inutilitez équivalentes pour le moins à celle qu'il nous reproche.

Ainſi, Mrs. faites grace, je vous prie, à ces pauvres *Logogriphes*, qui ne font mal à perſonne, & qui me rejouiſſent quelquefois, auſſi-bien que quantité d'honnêtes gens de ma ſphere. Si vous les retranchiez, & que l'ennui me prit dans le peu de momens que j'ai coutume d'y donner, ne ſeriez vous pas reſponſables des mauvais éfets que l'ennui

nui peut cauſer dans la tête d'une fille ? Vous voiez qu'il y va de votre Conſcience, auſſi-bien que de votre honnêteté, à ne pas faire ce retranchement. Votre Livre eſt fait pour tout le Monde. Il eſt juſte que châcun y trouve ce qui l'acommode ; & parce qu'une choſe déplait à quelqu'un ; ce n'eſt pas une raiſon pour en fruſtrer le Public. J'ai l'honneur d'être

MESSIEURS

Genéve le 20. Janvier 1735. *Vôtre trés humble Servante* J. B.

IL faut expliquer l'Enigme du Mois de Décembre par *Ramoneur*. Voici des Vers qui nous ont été envoïés là deſſus.

L'*Enfant* qui dans le *Mercure*,
Fut caché ſous la figure
Du tendre *Dieu* des Apas ;
Ramone ci, ramone là, la la la,
La Cheminée du haut en bas.

AUTRE.

VOus ofenſés l'Amour, Mercure,
Craignez qu'il ne s'en vange un jour ſur votre Cœur :
Car il eſt faché, je m'aſſûre,
Que dans ſa Charmante figure,
Vous montriez un *Ramoneur*.

LE

LE *Logogriphe* du Mois dernier s'eſt trouvé mutilé par un mal entendu à l'Imprimerie. Les quatre Vers que l'on a donné n'en font pas le ſens complet. Voici comme il doit être.

LOGOGRIPHE.

J'Ai mon Emploi, grace à la Fable;
C'eſt, *dit-elle*, par mon ſecours,
Que le plus heureux des ſejours,
Paroit aux yeux plus agréable.
Des huit Lettres qui font mon tout,
Otez en deux au dernier bout;
Je ſuis encor plus reſpectable.
Mon Nom du moins eſt trés vanté,
Qui m'abandonne eſt un Coupable,
Et de plus l'Ennemi de ſa felicité.
Toûjours par méme extrémité,
Rognez en encore une, & vous verrez la marque
De tous les beaux Sujets, dont je ſuis le *Monarque*.
Et ſi par ſa fin ce mot ci,
D'un trait encore eſt racourci;
Je ne ſuis plus qu'un vil reptible,
Trés languiſſant & trés debile.
Tous vains honneurs s'en vont ainſi.

ENIGME.

DEs Plantes que l'on voit en cent Climats divers
Je ſuis la plus utile & la plus neceſſaire.
Il n'eſt Peuple dans l'Univers,

Qui

Qui de me conſerver ne ſe faſſe une Afaire.
Mes Efets merveilleux m'atirent ce grand ſoin.
Par moi le Boiteux marche & me force au beſoin.
Sans Magie en cent Lieux je porte une Perſonne.
En Guerre le Soldat ſait à quoi je ſuis bonne,
Il va par mon moien porter par tout l'Efroi.
L'Ennemi devant lui ne fuiroit pas ſans moi.
J'aide aux Rois à porter le faix de leur Couronne,
Et ſi quelqu'un pouvoit m'oter au Grand Seigneur,
On verroit à l'inſtant décroître ſa Grandeur.
Mais que dis-je? c'eſt peu de choſe,
Tout le monde ſur moi s'apuie & ſe repoſe;
Et la Plante qui fait le Pain,
Sans-doute moins que moi ſoutient le Genre-humain.
Voilà pour mes Vertus; Et quant à ma nature,
Ma taille & ma façon, la Couleur dont je ſuis;
Au moment que je nais, Un pié fait ma meſure.
Ma Couleur eſt diverſe en diferens païs;
Un Lieu chaud me convient pendant que l'Hiver dure;
Je viens dans les Jardins au tems de la Verdure;
Et quelquefois l'Eté on me trouve dans l'Eau.
Je ne fleuris jamais, je ne ſuis point féconde,
Je porte cependant le plus beau fruit du monde.
O vous! qu'un deſir curieux,
Lecteur, excite à me connoître,
Souvent je ne ſuis pas à ſix piés de vos yeux;
Mais comme c'eſt le ſoir qu'on me découvre mieux
Atendez juſques là vous me verrez peut-être.

ERRATA de Décembre.

Page 28. ligne 3. Mr. Pajot D'Oſembrai, liſez Madame.

P. 40. l. 2. *Arau* liſez *Bade.*

ERRATA de Janvier. P. 106. lig. penult. il fut poſſible de ſe trouver, liſez qu'il ſe trouva.

P. 107. l. 7. *operer* liſez *s'atribuër.*

TABLE.

Nouvelles Hiſtoriques & Politiques. *Allemagne* 3
Pologne 12
Ruſſie 21
Dannemarck 23
Suède 24
France 25
Grande-Bretagne 32
Païs-Bas 35
Eſpagne 36
Italie 37
Suiſſe 46
Nouvelles Literaires 49
Diſcours ſur la Gloire 50
Abregé de l'Hiſt. Liter de Zurich juſq à la Reformation 58
Inſcription antique trouvée à Moudon 79
Extrait d'un Diſc. ſur les Phenomènes pretend. mirac. 100
La Beauté préferée à l'Eſprit 113
Table & Remarques Méteorologiques 124
Epitre à Mr. De Bonac Ambaſſadeur de France 134
Sonnet Italien 138
Traduction du même Sonnet 139
Le Bufle & les Aſſiſtans, Fable 140
Les Membres oprimés par la Tête, Fable 140
Corpus Juris Canonici &c. de Mr. Gibert 144
Nomination des principaux Oficiers de l'Ac. R. des Sc. 148
Voïage de quelques Académiciens dans la Mer du Sud 148
Prix Litteraire de l'Academie Françoiſe 149
Apologie de l'Ordre Théolog. de Bale contre M. Weſtein 149
Trait remarquable de Vertu & de Generoſité 150
Extrait de la Gazette de Charles-toun en Georgie 152
Règlement pour les Orphevres de la Ville de Neufc. 153
Lettre aux Editeurs du Merc. Suiſſe 155
Explication de l'Enigme de Décembre 157
Logogriphe & Enigme 158